

# **Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Bas-Saguenay**

Russel Bouchard

Société historique du Saguenay  
Cahiers de Saguenayensia  
HISTOIRE DES MUNICIPALITÉS  
No 11

## Table des matières

- Avant-propos .....	3
----------------------	---

### PARTIE I

#### De L'Anse-Saint-Étienne à Petit-Saguenay: sous le signe de la forêt

- Chronologie .....	7
- Géomorphologie du territoire .....	9
- L'époque pionnière: 1838-1858 .....	10
- Période de déclin: 1857-1882 .....	13
- Organisation d'une colonie industrielle à L'Anse-Saint-Étienne: 1882-1900 .....	15
- De la scierie hydraulique à la scierie à vapeur .....	18
- L'âge d'or de L'Anse-Saint-Étienne.....	19
- La destruction de L'Anse-Saint-Étienne .....	27
- Poursuite de la colonisation dans le canton Dumas: 1900-1918 .....	28
- Comme pour l'industrie forestière, le saumon constitue une ressource naturelle qui profite surtout à des étrangers .....	29
- Un moulin à bardeaux pour servir les besoins du Bas-Saguenay .....	32
- Création de la municipalité du canton Dumas .....	34
- Vers la modernisation: l'électrification de la municipalité .....	37
- Modernisation de l'économie .....	41
- La nouvelle municipalité de Petit-Saguenay .....	43
- Références .....	45

### PARTIE II

#### De Rivière-Sainte-Marguerite à Sacré-Coeur

- Chronologie .....	51
- Premières visions et explorations .....	53
- Les premiers arrivants à Rivière-Sainte-Marguerite .....	54
- La mission des Oblats .....	57
- L'ouverture du «Plateau» .....	60
- Une colonisation qui tarde toujours à démarrer .....	62
- La création de la paroisse de Sacré-Coeur-de-Jésus .....	65
- Les premiers grands chantiers de la Sainte-Marguerite .....	66
- Une nouvelle scierie à vapeur pour le Bas-Saguenay: «Bay Mill» .....	70

- Vie et mort de l'usine de «Bay Mill» .....	73
- Une crise précoce et persistante .....	76
- La fin de l'isolement: la construction de la route Sainte-Anne—Tadoussac .....	80
- La transition.....	83
- La reprise de l'activité forestière: une usine moderne pour Sacré-Coeur .....	86
- Une économie plus diversifiée: l'agriculture et la pêche sportive .....	91
- Références.....	92

### **PARTIE III**

#### **Saint-Basile-du-Tableau: une scierie, un quai, une chapelle**

- Chronologie .....	99
- Premières visions et premiers arrivants .....	101
- La renaissance de la mission du Tableau .....	105
- La chapelle de Saint-Basile-du-Tableau .....	109
- Références .....	112

## Avant-propos

«Villages fantômes» du Bas-Saguenay, voilà bien un titre qui réussit à éveiller un imaginaire à la fois mystérieux et envoûtant. Pour la plupart d'entre nous, cette expression consacrée depuis belle lurette fait inévitablement référence au village historique de Val-Jalbert, à la rivière Ouiatchouane, à sa chute magnifique haute de 72 mètres, et à l'essor de l'industrie de la pulpe au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Au début du siècle, un Québécois entreprenant, Damase Jalbert, s'y était installé pour tirer profit des immenses richesses forestières des environs. La pulperie qu'il avait construite, unique pourvoyeur d'emplois, permit à la localité de prospérer. En 1927, en raison de l'effritement des marchés, de la crise économique qui se prépare et de la compétition de plus en plus féroce, l'usine cesse sa production et provoque du même coup l'exode de la population. Le village ne s'en remettra jamais!

Malheureusement, cette histoire tragique n'est pas un cas unique car la région, malgré sa relative jeunesse, nous fournit une bonne douzaine d'exemples du même genre. Dans cette étude, nous avons justement voulu reconstituer la trame historique des principaux événements qui ont présidé à la naissance et à la fermeture de ces villages-usines. Dissiminés aux quatre coins du Saguenay—Lac-

Saint-Jean, la plupart d'entre eux ont été créés pour satisfaire aux besoins insatiables de l'industrie forestière et hydro-électrique. Le scénario est pratiquement toujours le même: des industriels étrangers arrivent sans crier gare, «enjambent le trottoir» comme le disait Félix, s'installent à proximité des îlots de peuplement, négligent volontairement de mettre en place les structures civiles qui leur donneraient une existence officielle et tentent de tirer profit au maximum des ressources naturelles et de la population. Après dix, quinze ou vingt ans d'une exploitation abusive et irrationnelle, lorsque la matière première est pratiquement épuisée, que les conditions du marché changent ou qu'il n'est plus possible de rentabiliser les installations, on démantèle les équipements industriels, on ferme le village et on recommence le même stratagème un peu plus loin.

En faisant cette étude, nous nous étions proposés d'effectuer un voyage à travers la petite histoire de ces villages fantômes du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Au début, nous étions loin d'imaginer la portée et la richesse du message que chacun de ces milieux renfermait. En effet, au fil de nos découvertes, au fur et à mesure que nous avons pénétré à l'intérieur de ces petites communautés pour tenter de comprendre les pourquoi de leur

existence si éphémère, nous avons été en mesure de tisser des liens qui les unissaient étroitement à la grande histoire régionale.

En fait, nous le voyons très bien maintenant, ces villages apparaissent habituellement dans des périodes charnières et résistent très mal aux changements technologiques et aux soubresauts imprévisibles de l'économie. C'est le cas notamment, des deux localités jumelles de L'Anse-Saint-Étienne et de Rivière-Sainte-Marguerite: créées toutes deux dans des époques de restructuration de l'industrie du bois de sciage au Saguenay, ces villages non-organisés sur le plan civil devaient leur existence à un produit générateur unique—le bois de sciage— et n'ont, par conséquent, pas été en mesure de survivre à la fermeture de la scierie: le premier des deux, construit en 1882 à l'embouchure de la rivière Saint-Étienne, fut dévasté par un incendie désastreux au moment où la maison Price se préparait à fermer l'usine; l'autre, construit en 1909 à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite par la même entreprise, fut fermé en 1920 pour une unique raison de rentabilité.

Initialement, ce travail avait été imaginé pour être publié en un seul volume. Réunir en un même dossier tous ces villages fantômes, nous apparaissait alors comme une ambition raisonnable; le volume devait idéalement compter 200 pages de texte d'interprétation et une trentaine de pages devaient être consacrées aux illustrations, aux cartes et aux tableaux. En raison de l'abondance et de la richesse de

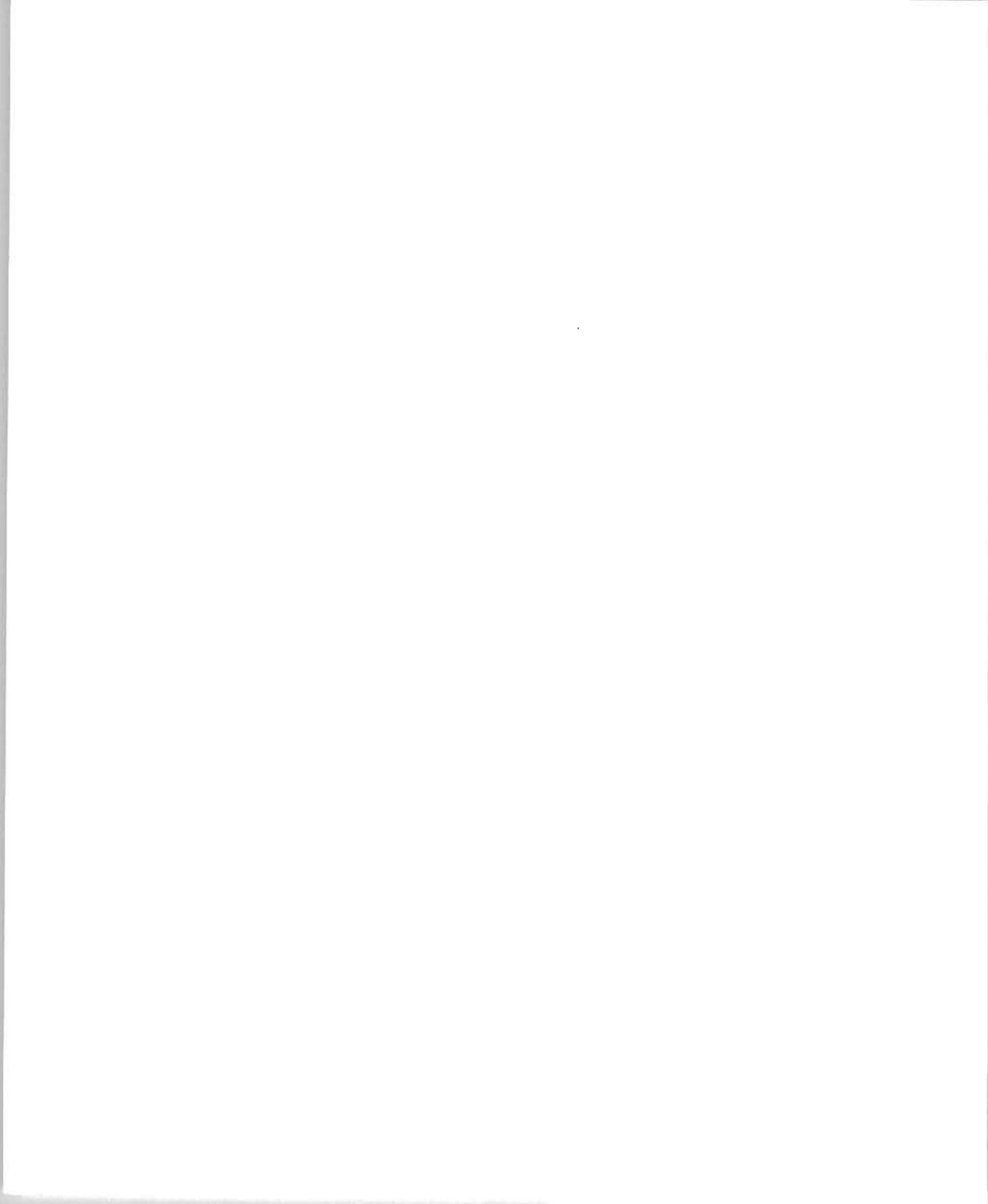
l'information ainsi que des coûts prohibitifs d'une édition à court tirage, nous avons donc accepté de modifier notre stratégie en matière de publication; les villages ont alors été divisés en trois secteurs géographiques qui donneront prétexte à autant de publications: le Bas-Saguenay, le Haut-Saguenay et le Lac-Saint-Jean.

\*\*\*

Cette étude poursuit ainsi l'oeuvre que nous avons entreprise dans le cadre des publications portant sur l'histoire des municipalités du Saguenay—Lac-Saint-Jean. A ce titre, depuis la parution du premier numéro portant sur la municipalité de Chicoutimi-Nord, nous avons fort heureusement pu profiter de l'aide et de la collaboration de plusieurs personnes vouées à la promotion de notre histoire. Sans eux, ce travail n'aurait certainement pas été aussi complet.

De façon tout à fait particulière, nous aimerions exprimer notre reconnaissance à l'archiviste du diocèse de Chicoutimi, l'abbé Jean-Philippe Blackburn. Cet érudit qui connaît parfaitement bien les archives de son institution, nous a ouvert toutes grandes les portes des archives de l'Évêché de Chicoutimi et, sans aucune restriction, il nous a permis d'avoir accès à l'une des plus importantes banques de documentation privée de notre région. Intéressé comme toujours à toutes les étapes de notre travail, il a de plus généreusement accepté de relire les textes.

**De L'Anse-Saint-Étienne  
à Petit-Saguenay**



### Chronologie de L'Anse-Saint-Étienne et de Petit-Saguenay

- 1838: La Société des Vingt et un installe deux moulins à scie au Petit-Saguenay: l'un à L'Anse-au-Cheval, l'autre à L'Anse-à-l'Eau
- 1842: Price achète tous les moulins détenus par la Société des Vingt et un, dont ceux de Petit-Saguenay
- 1844: François Guay de la Malbaie, construit une scierie à l'embouchure de la rivière Petit Saguenay
- 1848: Price construit une ferme et fait de Petit-Saguenay sa capitale du Bas-Saguenay
- 1857: Arrêt momentané de l'exploitation forestière
- 1861: Le gouvernement fédéral installe une passe migratoire sur la rivière Petit Saguenay
- 1867: Price vend sa ferme à Tiburce Bergeron
- 1870: Incendie du moulin situé à l'embouchure de la rivière Petit Saguenay
- 1877: Proclamation officielle du canton Dumas
- 1882: Ouverture de L'Anse-Saint-Étienne
- 1885: Le gouvernement du Québec loue les droits de pêche à l'Américain N. Pendleton Rogers
- 1886: Construction d'une chapelle à L'Anse-Saint-Étienne
- 1887: Ouverture d'un chemin entre Petit-Saguenay et L'Anse-Saint-Jean
- 1892: Les droits de pêche de la rivière Petit Saguenay sont transférés à l'Américain Harrison E. Gawtry
- 1898: Installation d'un bureau de télégraphe
- 1900: Destruction de L'Anse-Saint-Étienne
- 1903: Le canton Dumas est annexé à L'Anse-Saint-Jean
- 1905: Construction de la scierie et du moulin à bardeaux par les Gagné et les Houde
- 1906: Naissance du «Dumas fishing club»
- 1912: Création de la mission de Saint-François-d'Assise  
Construction de la première chapelle  
Création de la municipalité scolaire
- 1914: Ouverture du premier magasin général
- 1915: Installation du téléphone
- 1916: Construction de la première école
- 1918: Érection canonique de la paroisse de Saint-François-d'Assise de Petit-Saguenay
- 1919: Création de la «Municipalité du canton Dumas»
- 1922: Proclamation du cadastre du canton Dumas
- 1928: Une inondation ravage une partie du village
- 1930: Ouverture du chemin entre Petit-Saguenay et Chicoutimi
- 1932: Décret d'érection canonique de la paroisse Saint-François-d'Assise
- 1934: Naissance de l'industrie Jos Houde
- 1940: Construction du pouvoir électrique au pied de la chute de la Décharge
- 1941: Construction du couvent des Soeurs du Bon-Conseil
- 1943: Ouverture de la Caisse populaire de Petit-Saguenay
- 1950: Fermeture du «Dumas fishing club». Les droits de pêche de la rivière Petit Saguenay passent aux mains de quatre américains
- 1955: L'église est détruite par le feu

- 1955: Construction de la troisième église
- 1960: Joseph Houde construit un moulin au lac Pilote
- 1961: Réfection du réseau d'aqueduc municipal
- 1966: Le feu détruit l'usine de sciage de Joseph Houde  
Inauguration du bureau de poste  
Le gouvernement du Québec accorde les droits de pêche de la rivière Petit Saguenay à l'Association de chasse et de pêche locale

## PARTIE I

### De L'Anse-Saint-Étienne à Petit-Saguenay: sous le signe de la forêt

#### Géomorphologie du territoire

La région immédiate de la municipalité de Petit-Saguenay tire son nom du principal affluent qui parcourt tout son territoire vers une direction Sud—Nord-Ouest. Prenant sa source dans la région voisine de Charlevoix, à 70 kilomètres de son embouchure, au «Troisième lac des Marais», la rivière Petit Saguenay draine un territoire d'une superficie d'environ 800 kilomètres carrés. La région périphérique est comprise à l'intérieur des cantons de Sagard et de Dumas, et présente deux types de relief: sur la façade Est, dans le territoire compris entre le village de Sagard et l'anse à l'Île, ce relief est peu accidenté et ne présente rien de vraiment particulier; il l'est beaucoup plus cependant dans la partie Ouest, là où coulent les rivières Petit-Saguenay et du Portage.<sup>1</sup>

Le paysage porte encore les cicatrices profondes de la dernière glaciation qui recouvrait encore l'ensemble du Saguenay—Lac-Saint-Jean, il y a de cela environ 12 000 ans. C'est pour cette raison que les vallées de

la rivière Petit Saguenay et de son principal affluent, la rivière du Portage, présentent un profil géologique dit «en auge», un profil caractéristique des vallées glaciaires. Disséminées anarchiquement entre les deux autres vallées, mais plus petites cependant, suivent parallèlement les zones de failles ou de cisaillement.

A vingt kilomètres environ en amont de l'embouchure de la rivière Petit Saguenay, l'altitude du cours d'eau s'effondre, laissant deviner des coupes dans l'argile stratifiée, probablement marine. Cette argile est toujours visible dans la dépression située au Nord-Est ainsi que dans la vallée de la rivière Saint-Jean. Même si les analyses géologiques récentes n'ont pas encore apporté la preuve de l'existence de fossiles, nous pouvons présumer que son sous-sol en renferme à différents endroits.

Sur le plan écologique, la municipalité de Petit-Saguenay constitue un point de jonction. Pays de contrastes au relief fort diversifié, la présence anarchique de hauts plateaux et de

profondes vallées permet de reproduire simultanément le système écologique des montagnes du Saguenay et des hautes Laurentides (avec sa végétation typique de sapinière à bouleaux blancs), et celui des collines du Bas-Saguenay (avec ses sapinières à érables rouges). La vallée de la rivière Petit Saguenay fait partie du contrefort des Laurentides, une vaste région écologique où domine la sapinière à bouleaux jaunes.<sup>2</sup>

Dans ces conditions physiques tout à fait particulières, les parties les plus basses profiteront donc d'un climat légèrement moins rigoureux qu'en montagne, qualités essentielles pour permettre une certaine forme d'agriculture. Sur le plan des précipitations moyennes enregistrées au village, les températures se comparent avantageusement avec la moyenne régionale. Dans certains secteurs particulièrement bien servis par la nature, dans la vallée de L'Anse-Saint-Étienne notamment, la région profite d'un micro-climat particulier: la basse altitude des lieux, la proximité d'une nappe d'eau importante ayant un effet tempérant, ainsi que les montagnes environnantes faisant dévier les vents dominants, ont pour conséquence directe de rallonger le nombre de jours sans gel.<sup>3</sup>

Serpentant habilement à travers les pics montagneux, la rivière Petit Saguenay et son principal tributaire (la rivière du Portage), coulent avec une certaine rapidité. Dans les treize kilomètres à partir de son embouchure, le lit est composé de roches, de galets et de

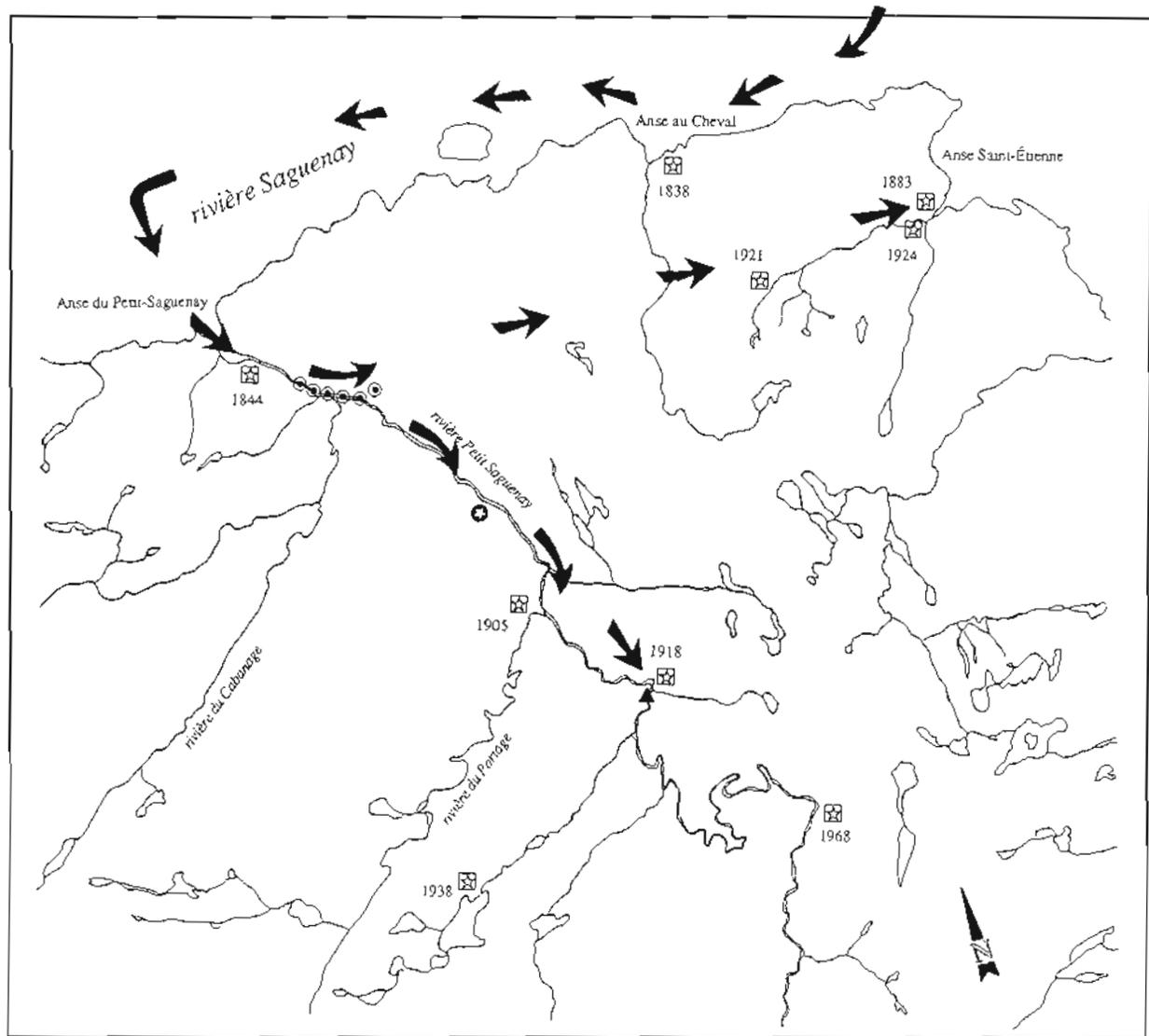
blocs de gravier lavés, un habitat tout à fait propice au saumon atlantique. Cette partie de la rivière constitue d'ailleurs le seul habitat permettant la reproduction naturelle de ces salmonidés, une chute infranchissable lui coupant tout accès au reste de la rivière; c'est là, sur une infime partie de son parcours, que l'on y retrouve une trentaine de fosses où se côtoient, pendant la période estivale, saumons et pêcheurs sportifs.<sup>4</sup>

### L'époque pionnière: 1838-1858

Le nom de la rivière Petit Saguenay est assez jeune dans l'histoire toponymique régionale. En 1824, alors qu'il était questionné par la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada qui désirait en connaître plus sur ce secteur en vue de l'ouvrir éventuellement à la colonisation, James McKenzie parle justement de la «*petite Rivière nommée Petit Saguenay, sur laquelle l'on prend aussi du saumon*».<sup>5</sup> Il semble qu'à cette époque le nom est déjà répandu largement puisque les commissaires-enquêteurs, chargés en 1828 par le gouvernement de venir explorer le Saguenay et le Lac-Saint-Jean, l'utilisent abondamment.<sup>6</sup> D'ailleurs, bien avant l'ouverture du Saguenay à l'entreprise forestière et agricole, ce lieu sert depuis nombre d'années à la Compagnie de la Baie d'Hudson qui y entretient une petite entreprise de pêche aux saumons. À côté d'eux, vivent de chasse et de pêche depuis des temps immémoriaux quelques familles d'amérindiens: les Nicolas, les Joseph, les Joncas, les Oneil et les Moreau.<sup>7</sup>

# Région de Petit-Saguenay: Évolution du territoire immédiat et

- ☒ Établissement des scieries
- ▲ Barrage
- Zone actuellement urbanisée
- ⊕ Club des Messieurs
- ➔ Marche du peuplement



Il faudra attendre jusqu'au printemps de l'année 1838, pour pouvoir parler d'une pénétration humaine du territoire. Le printemps de cette année-là, un groupe de bûcherons engagés par la Société des Vingt et un, une compagnie à la solde de l'entrepreneur forestier William Price, commence la conquête du Saguenay. Une goélette porte les premiers braves à quelques milles de Tadoussac, aux «Petite-Iles», les glaces les empêchant d'aller plus loin. On y débarque un groupe d'hommes pour y construire un premier moulin à scie et y passer l'été. De là jusqu'à l'Anse-au-Cheval, en face de la rivière Sainte-Marguerite et tout près de la rivière Petit Saguenay, un deuxième groupe débarque à son tour avec l'instruction d'y construire là aussi un moulin à scie et d'y entreprendre la coupe du bois. Ce travail terminé, le reste de l'équipage, apparemment le plus important, continue jusqu'à l'Anse-Saint-Jean; quelques jours plus tard, quatorze hommes se séparent du groupe initial et arrivent le 11 juin 1838 pour s'établir à la baie des Ha! Ha!<sup>8</sup>

En 1842, après l'expiration du bail d'exclusivité appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson et après que le gouvernement eut enfin accepté d'ouvrir le Saguenay à la colonisation, toutes les installations de la Société des Vingt et un passent aux mains de William Price. Deux ans plus tard, en 1844, François Guay construit un moulin à scie à l'embouchure de la rivière Petit Saguenay et le vend la même année à l'industriel Price. Mal bâti et doté d'une mauvaise machinerie,

le nouvel acquéreur le reconstruira, fabriquera une écluse et une glissoire à billots ainsi qu'une estacade pour contenir les billots sur la rivière.<sup>9</sup>

En 1848, c'est son fils, David, qui exploite le moulin; les installations de L'Anse-à-l'Eau viennent tout juste de fermer et la plupart des colons sont appelés à immigrer à Petit-Saguenay. Bien décidé à s'implanter dans ces lieux encore riches en pins et en bois de toutes sortes, David Price y construit une ferme fonctionnelle et un vaste entrepôt pour en faire son centre administratif régional: c'est là notamment qu'il procédera au datage et signera de sa main les fameux «pitons» qui serviront (de 1839 à 1881 environ) d'unique monnaie d'échange, un système qui contribuera à maintenir la jeune population du Saguenay dans une véritable condition d'esclavage.<sup>10</sup>

A cette époque, les moulins à scie, qui sont mus uniquement par la force de l'eau, sont toujours installés en aval d'une chute; utilisant alors les ruptures de pentes pour faire actionner les machines. Pendant le troisième quart du XIXe siècle, les installations industrielles qui sont consacrées à la transformation du bois sur place, se regroupent à l'intérieur de deux types principaux: le moulin artisanal que nous retrouvons en plus grand nombre et plus particulièrement le long des rivières du Bas-Saguenay, et la scierie industrielle, qui nécessite une plus grande main-d'oeuvre et qui se retrouve surtout à

l'embouchure des rivières les plus importantes du Haut-Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Dans un cas comme dans l'autre, ces deux sortes d'usines sont dites «hydrauliques» car c'est uniquement la force de l'eau qui fait fonctionner les scies. Les premières scieries qui seront installées dans les environs de Petit-Saguenay sont plutôt d'un type artisanal, puisqu'elles requièrent une main-d'oeuvre relativement peu nombreuse.

En général, ces moulins sont peu onéreux à installer (entre 1 000 et 2 000\$), possèdent une seule scie de long et sont peu performants. En raison de leur coût d'installation minime, ils sont donc les premiers à apparaître au Saguenay et persisteront jusqu'au début du vingtième siècle, du moins dans les petites localités; ils utiliseront et traiteront essentiellement une main-d'oeuvre et une matière première locales, et appartiendront à de petits entrepreneurs peu fortunés. Détenant une capacité somme toute très limitée, ces moulins, pour être rentables, doivent fonctionner jour et nuit et nécessitent un entretien régulier. Après quelques années d'exploitation, lorsque la forêt environnante est épuisée, la machinerie est transportée sur un autre site où elle servira à nouveau jusqu'à l'épuisement des stocks.<sup>11</sup>

Lorsque William Price vient s'installer à l'embouchure des rivières du Moulin et Chicoutimi, en 1842-1843, il amène avec lui une toute nouvelle technologie. L'ancienne scie verticale mue par un courant d'eau, fait

définitivement place à des scies rondes qui sont disposées en parallèle. Plus simple de fonctionnement et exigeant moins d'entretien, cette dernière usine engage un nombre accru de personnel et transforme des quantités infiniment plus importantes de bois: en 1850, la scierie du «Bassin», à l'embouchure de la rivière Chicoutimi, engage 120 hommes et peut scier jusqu'à 3 000 madriers en 24 heures; celle de Saint-Alexis, encore plus moderne, engage 60 hommes et peut scier 2 000 madriers.<sup>12</sup> Price utilisera donc les scieries hydrauliques sur une assez courte période et lorsqu'il se réinstallera sur d'autres sites du Bas-Saguenay, pendant le dernier quart du XIXe siècle, ce sont des scieries à vapeur qu'il mettra en place.

#### **Période de déclin: 1857-1882**

Au tout début, les colons qui s'étaient établis autour de la scierie de la rivière Petit Saguenay profitaient épisodiquement de l'assistance des Pères Oblats. Ces derniers, qui étaient arrivés officiellement à la Grande-Baie le 15 octobre 1844, n'avaient pas perdu de temps et s'étaient immédiatement déplacés vers les missions du Bas-Saguenay.<sup>13</sup>

Ce voyage leur avait permis d'évaluer sommairement la précarité des «postes» placés sous leur juridiction: dans les environs de Petit-Saguenay, les Pères Fisette et Durocher dénombrent 76 habitants répartis dans 13 familles; à L'Anse-Saint-Jean, 43 habitants

répartis dans 5 familles; à la rivière Sainte-Marguerite, 43 habitants répartis dans 5 familles; aux Petites-Iles, seulement 7 habitants répartis dans deux familles. Selon leur propre estimation, c'est la mission de la rivière Petit Saguenay qui est la moins peuplée d'entre toutes: Durocher note en effet qu'il ne s'y trouve que 7 habitants; une population formée uniquement de travailleurs forestiers car, au contraire des autres missions, le Père prend bien soin de ne pas parler de familles. En tout et partout (si l'on exclut les quelques familles d'Abénaquis vivant à la Pointe-aux-Bouleaux et si l'on ajoute les habitants de L'Anse-Sainte-Catherine, de rivière aux Canards, de Tadoussac et de l'Anse-à-l'Eau), la population du Bas-Saguenay à l'époque s'élève à environ 240 habitants, une population formée majoritairement de bûcherons et de travailleurs affectés aux scieries.<sup>14</sup>

Les Oblats retournèrent à plusieurs occasions à Petit-Saguenay. Gaston Carrière note d'ailleurs leur présence en 1848, 1849, 1851 et 1853. Après leur retrait de la Grande-Baie, en octobre 1853, ils furent remplacés par des prêtres séculiers rattachés à l'archidiocèse de Québec à qui incombait la tâche éprouvante de desservir les missions du Saguenay dont celle de la rivière Petit Saguenay.<sup>15</sup>

A travers le contentieux qui oppose les paroisses jumelles de Saint-Alphonse et de Saint-Alexis, ce sont les curés de cette dernière paroisse, Léandre Gill (1854-1856) et Lucien

Otis (1856-1858), qui auront la charge de la mission. Lors de son premier passage, Otis note cependant que Petit-Saguenay «est un poste presque abandonné, 4 familles seulement y ont passé l'hiver» et que ces gens travaillent tous à l'établissement de Price.<sup>16</sup> En 1858, c'est l'abbé Louis-Antoine Martel, curé de Saint-Alexis de Grande-Baie qui doit visiter les missions de L'Anse-Saint-Jean, de Tableau, de Petit-Saguenay et de Rivière-Sainte-Marguerite; ses pouvoirs sont alors très étendus et ses responsabilités l'obligent à les visiter plus régulièrement et au moins deux fois l'an.<sup>17</sup>

Otis est remplacé en 1858 par son successeur à la cure de Saint-Alexis, le curé Louis-Antoine Martel. Lorsque l'abbé Martel arrive pour effectuer sa première visite à Petit-Saguenay, il trouve l'endroit presque désert: seulement deux familles regroupant en tout et partout 13 âmes; des catholiques qui s'adonnent «scandaleusement à la danse» et à des «jeux déshonnêtes qui arrivent surtout l'hiver entre les 2 familles et quelques fois celles de l'Ance St Jean qui viennent les visiter».<sup>18</sup> Durant cet hiver 1857-1858, les chantiers sont complètement fermés et la scierie est rendue presque inopérante en raison semble-t-il d'une rupture de stock du bois de pin dans le territoire environnant.

Deux ans plus tard, en 1860, le curé n'y trouve qu'une seule famille de colons (celle de Charles Bernier) et le régisseur de la ferme Price, Michel Caron, qui s'occupe de la maintenance avec l'assistance de quatre familles

d'engagés: en gros, environ 28 individus.<sup>19</sup> Le dépérissement de Petit-Saguenay n'est de toute façon pas un phénomène unique. Rivière-Sainte-Marguerite et Tableau subissent un sort identique.<sup>20</sup>

En 1861, il ne reste plus que 25 habitants et toutes les familles ont quitté les lieux pour s'installer dans le Haut-Saguenay, là où les scieries engagent encore beaucoup d'hommes et où les terres libres sont encore nombreuses, dans les environs de Chicoutimi et au Lac-Saint-Jean: à cette époque, alors que l'abbé Otis est nommé curé de L'Anse-Saint-Jean et missionnaire de Petit-Saguenay, la ferme Price passe aux mains de Tiburce Bergeron; la proximité du missionnaire a pour conséquence de raviver la colonisation dans cette partie du Saguenay.<sup>21</sup>

Pendant toute la décennie soixante, une certaine reprise de l'activité forestière redonne souffle à la colonie mais en 1870, après que Tiburce Bergeron eut vendu sa propriété à Hyppolite Tremblay, la scierie est dévastée par les flammes et ce triste événement provoque pratiquement la fermeture des lieux; seule une famille, celle de Paul Gagné, persiste à y demeurer. Autour de l'ancienne ferme Price, à environ deux kilomètres du moulin, se formera un peu plus tard un nouveau noyau de peuplement dont le caractère sera mi-agricole, mi-forestier.<sup>22</sup>

### Organisation d'une colonie industrielle à L'Anse-Saint-Étienne: 1882-1900

Au cours de l'époque pionnière, la mission est donnée dans le petit hameau qui s'est ainsi constitué autour de la scierie de la rivière Petit Saguenay; après l'incendie, le prêtre célèbre la messe chez Hyppolite Tremblay. Quant aux plus dévots, il ont toujours la possibilité d'effectuer le voyage en barque jusqu'à la paroisse la plus rapprochée: L'Anse-Saint-Jean.<sup>23</sup> Ce ne sera qu'un peu plus tard, vers 1887, qu'un premier chemin reliera enfin les deux communautés ensemble. La disparition brutale de l'unique scierie de l'endroit sera donc extrêmement lourde de conséquences pour cette petite communauté. Il faudra attendre un peu plus d'une décennie pour que la situation se corrige.

Afin de permettre une reprise de l'exploitation forestière dans cette partie Sud-Est du Bas-Saguenay, le gouvernement provincial avait fait effectuer l'arpentage, en 1875-1876 par G.-B. du Tremblay, dans le secteur de l'anse Saint-Étienne, à quelques kilomètres en aval de la rivière Petit Saguenay. Au mois de novembre 1882, se pliant encore une fois aux demandes de Price Brothers & Co., l'homme du gouvernement signe les plans d'installation d'un moulin à vapeur.

Dans les semaines précédentes, au cours de l'été, le gérant de Price, Hugh P. Blair, commence par recruter du personnel pour l'affecter à l'exploitation forestière dans le

Bas-Saguenay; au bas mot, selon les estimations du missionnaire, entre 400 et 500 hommes devront ainsi immigrer dans ces nouveaux chantiers.<sup>24</sup> Le bois traité au moulin de L'Anse-Saint-Étienne proviendra des forêts de la rivière Sainte-Marguerite, des Petites-Iles et d'ailleurs. Afin de faciliter les communications, un chemin d'hiver reliera L'Anse-Saint-Jean à L'Anse-Saint-Étienne «en passant par tous les camps des Jobbers».<sup>25</sup>

Au cours des mois qui suivent, Price entreprend les travaux de construction de la scierie à vapeur de L'Anse-Saint-Étienne. Le 25 septembre 1883, l'arpenteur Jean Maltais arrive sur place pour vérifier l'étendue du chantier et pour reprendre le travail de son collègue du Tremblay en vue de reconnaître les droits de l'occupant. Les plans sommaires en disent toutefois assez peu sur la qualité de ces installations: placée en plein centre de l'embouchure de la rivière Saint-Étienne, la scierie est entourée de quais sur ses quatre faces, et cette mesure architecturale primaire lui permet de transborder le bois équarri directement sur de petites embarcations.<sup>26</sup>

La construction de cette scierie constitue à bien des égards, une nouvelle étape dans la façon d'opérer la coupe et la transformation du bois au Saguenay. Cette usine mue à la vapeur, la plus grosse jamais installée dans le Bas-Saguenay jusqu'alors, exigera une main-d'œuvre abondante et permanente et obligera l'industriel Price à créer tout autour un véritable village. En fait, pour être plus exact,

L'Anse-Saint-Étienne deviendra le premier village-compagnie de la région: en plus de l'usine, de l'écluse et des «dalles», Blair y fera bâtir à proximité, une trentaine de logements qu'il louera aux familles des employés, et quelques maisons de pension pour les travailleurs saisonniers; à environ deux kilomètres plus au Nord, au lieu dit «anse des Messieurs» (ou encore «anse de l'Église»), Price y fera construire l'église de la mission ainsi qu'une dizaine de résidences devant servir d'habitations au gérant et aux principaux cadres de l'entreprise.<sup>27</sup> Bien accroché au cap qui limite cette section de la rive Sud du fjord, ce village sans statut domine donc fièrement l'horizon et démontre on ne peut mieux l'emprise solide que détiennent les Price dans ce tout nouveau «pays» qui ne demande qu'à être conquis.

Le long de la rivière Petit Saguenay, à quelques kilomètres en amont du premier moulin à scie, nous verrons un peu plus loin qu'un américain, N. Pendleton Rogers, créera vers 1885 un premier club de pêche: l'ancêtre du «Dumas fishing club». Il y fera bâtir un camp de pêche au saumon; club sélect devant répondre ou satisfaire uniquement aux besoins des riches industriels anglophones et d'où seront exclus tous les travailleurs ordinaires.

Jusqu'en 1887, la mission de L'Anse-Saint-Étienne sera desservie par les curés de Saint-Alexis-de-Grande-Baie, à l'exception d'une brève période, celle du printemps 1885. Cette année-là, l'évêque acquiesce aux



La scierie de L'Anse-Saint-Étienne vers 1895.  
Photo: coll. ANQC, fonds SHS, 10 201.

requêtes du curé Barabé et le soulage de cette tâche en mettant la mission sous la responsabilité du curé de Tadoussac.<sup>28</sup> Cette décision arrive bien. Elle fait d'une pierre deux coups et apaise le mécontentement des citoyens qui se trouvaient trop souvent négligés par la paroisse-mère. Après seulement deux années d'existence, la jeune mission a grandi à un point tel qu'elle compte déjà parmi les plus populeuses de tout le Bas-Saguenay: au moins 160 communiantes résidants, des catholiques auxquels s'ajoutent environ 120 travailleurs itinérants en hiver et 190 en été.<sup>29</sup>

Hiver comme été, nous dit le curé Barabé, Saint-Étienne compte donc, en 1885-1886, une population moyenne se situant entre 400 et 500 âmes.<sup>30</sup> Le rapport des missions pour l'année 1886-1887, fait état exactement de 372 habitants permanents répartis dans 64 familles, nombre auquel s'ajoutent évidemment les travailleurs itinérants.<sup>31</sup>

### De la scierie hydraulique à la scierie à vapeur

Cette prospérité soudaine à L'Anse-Saint-Étienne s'explique en réalité par les installations mécaniques d'un type peu répandu au Saguenay. En effet, à la différence des moulins hydrauliques, les scieries à vapeur détiennent à l'époque sur leurs prédécesseurs, des avantages importants: d'une puissance supérieure, elles sont surtout en mesure de traiter beaucoup plus de matière première et à un coût qui reste toujours extrêmement compétitif. En second lieu, et cette qualité n'est pas négligeable, les scieries à vapeur ne sont plus liées aux ruptures de pente et sont par conséquent plus mobiles. Dans un pays et à une époque où la matière ligneuse commence à s'éloigner des premiers centres de coupe, l'énergie à vapeur permet donc en contrepartie d'exploiter des endroits dépourvus de cours d'eau puissants. Lors de l'ouverture du Saguenay à l'exploitation forestière, en 1838, la rivière Saint-Étienne, qui n'offrait pas les conditions préalables à l'édification d'une scierie hydraulique, avait été boudée et les exploitants avaient préféré s'installer à l'embouchure de la rivière Petit Saguenay.

Les moulins à vapeur apparurent très tôt au Canada. C'est au Nouveau-Brunswick, dans les années 1820, que furent construites les premières structures industrielles du genre. Au Québec, l'avènement de cette technologie était redevable à l'industriel Alonzo Wright

qui installa en 1849, sur le côté Est de la rivière Gatineau, un moulin à vapeur alimenté avec les déchets de bois produits sur place; une scierie capable de transformer un million de pieds de bois en une seule saison.<sup>32</sup> Tout porte à croire que cette nouveauté fut accueillie avec enthousiasme puisque les autres régions de la province adoptèrent presque immédiatement ce nouveau type d'énergie. Au Saguenay, Price ne perd pas de temps: à la même époque il construit sa première scierie à vapeur à L'Anse-à-l'Eau (Tadoussac);<sup>33</sup> par la suite, les scieries de la Baie des Ha! Ha!, de Chicoutimi, de L'Anse-Saint-Étienne et de Baie-Sainte-Marguerite emboîteront le pas.

Après l'édification du moulin de L'Anse-Saint-Étienne, les moulins à vapeur prolifèrent au Saguenay et la Compagnie Price ne perd aucune chance de convertir plusieurs de ses scieries à cette nouvelle source d'énergie. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la vapeur constituera encore au Québec la première force motrice utilisée avec ses 61 746 chevaux-vapeur qui correspondent à 60% de l'ensemble: la force hydraulique représente 21%, l'essence 12% et l'électricité 7%.<sup>34</sup>

La structure de ces moulins et la disposition des machines ne se différencient pas véritablement des moulins hydrauliques, si ce n'est le fait que le plus récent des deux, celui à vapeur, permet l'accroissement de la capacité de production; en fait, seul le type d'énergie diffère et dans le cas des moulins à eau, du moins ceux qui ne profitent pas d'un

débit d'eau important, les activités de sciage, de planage, de moulangage ou encore de cardage, ne peuvent être effectuées que séparément. Un peu plus tard, lorsqu'apparaîtra l'énergie hydro-électrique, plusieurs moulins adapteront de petites dynamos qui leur procureront l'éclairage et les accommoderont sur plusieurs plans. Donc, les deux engins, qu'ils soient hydrauliques ou à vapeur, se composent d'un arbre central fabriqué en bois ou en métal, lequel est muni d'au moins deux grandes poulies à son extrémité; ces dernières transmettent, grâce à un jeu de courroies complexe, toute l'énergie nécessaire au fonctionnement des machines. Sur le plan technologique, l'arrivée des moulins à vapeur coïncide avec le remplacement de la scie à châsse unique par des scies circulaires, plus solides et plus performantes.<sup>35</sup>

Selon une enquête orale que nous avons effectuée auprès des derniers propriétaires des moulins à eau et à vapeur connus, les pouvoirs hydrauliques doivent fournir un potentiel d'au moins 45 forces: la *Meunerie Vézina à Hébertville* (60 forces) et les trois turbines du *Moulin des Pionniers à La-Doré* (60 forces) appartiennent à cette première catégorie; le *Moulin des Pionniers à Sainte-Jeanne-d'Arc*, probablement l'un des plus puissants du genre au Lac-Saint-Jean, déploie 125 forces. Quant aux scieries et aux moulins à vapeur, la *Fonderie de Plessisville*, qui équipe la majorité des moulins à scie du Québec au début du XXe siècle, offre dans son catalogue de 1916 des engins et des

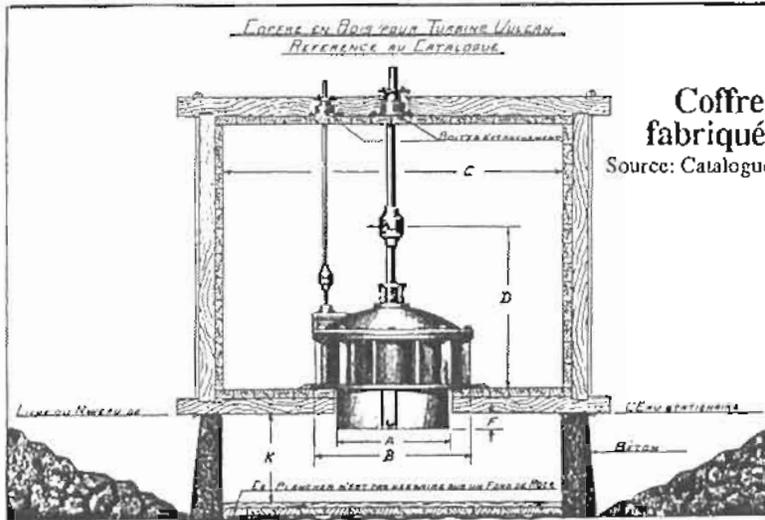
bouilloires aux performances variées: entre 10 et 250 forces.<sup>36</sup> Pour être potentiellement rentable, répétons qu'une scierie doit détenir une capacité d'au moins 45 forces: la *Scierie Castonguay de Saint-Félicien* qui débute avec un moteur de 25 forces, augmentera ses performances à 150 forces; enfin, la plus grosse scierie du Lac-Saint-Jean en 1945, la *Scierie Murdock*, est mue par des machines totalisant 225 forces.<sup>37</sup>

D'après les photographies actuellement disponibles, d'après les vestiges du moulin à bardeaux de la rivière Petit Saguenay et d'après nos propres estimations, la scierie de L'Anse-Saint-Étienne doit posséder plus d'une bouilloire pour faire travailler autant d'hommes et doit se situer possiblement aux alentours de 200 forces. Quant au moulin à bardeaux tel que celui construit en 1905 en amont de la rivière Petit Saguenay, ce dernier est sensé déployer environ 16 forces; il est donc de petite dimension et exige une main-d'oeuvre limitée au minimum —environ quatre hommes— qui travaillent périodiquement et au gré des commandes.

### L'âge d'or de L'Anse-Saint-Étienne

À la fin des années quatre-vingt, le village est déjà solidement implanté et la scierie, unique pourvoyeuse d'emplois, fournit suffisamment de travail pour faire vivre environ neuf cents habitants: de ce nombre, 78 familles catholiques représentant 417

## Propulsion du moulin hydraulique

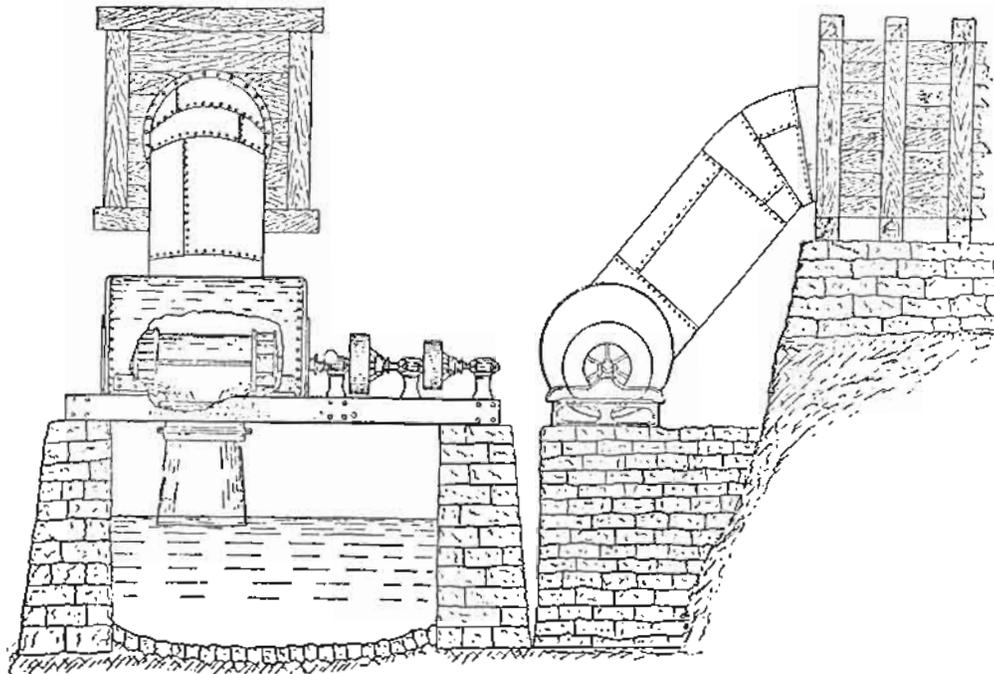


**Coffre en bois pour turbine Vulcan  
fabriquée par la fonderie de Plessisville**

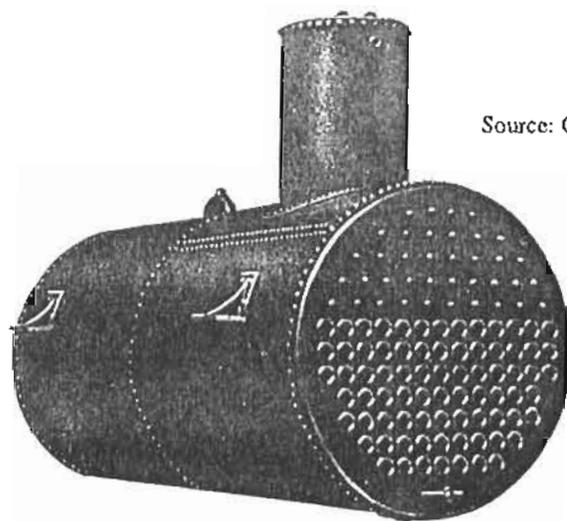
Source: Catalogue de La Fonderie de Plessisville, No 6, 1916, p. 25.

## Vues de face et de côté de deux turbines horizontales dans une caisse en acier avec simple décharge

Source: Catalogue de La Fonderie de Plessisville, No 6, 1916, p. 23.



## Propulsion du moulin à vapeur

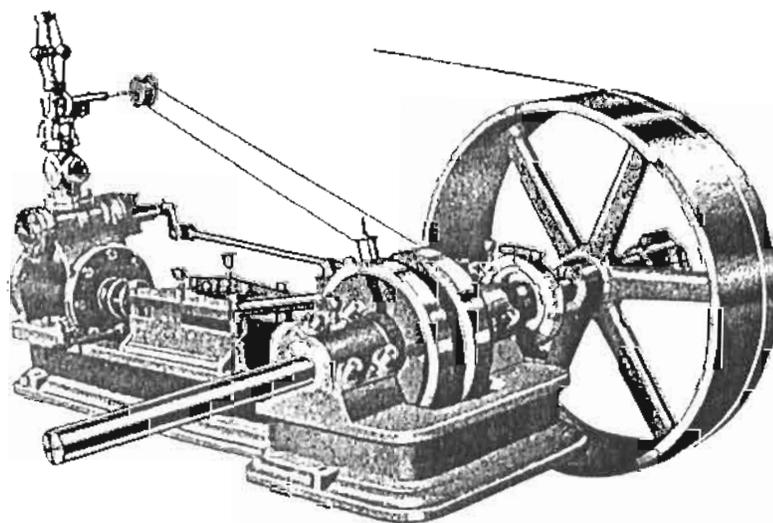


**Chaudière horizontale tubulaire  
pour moulin de 40 forces et plus**

Source: Catalogue de La Fonderie de Plessisville, No 6, 1916, p. 7.

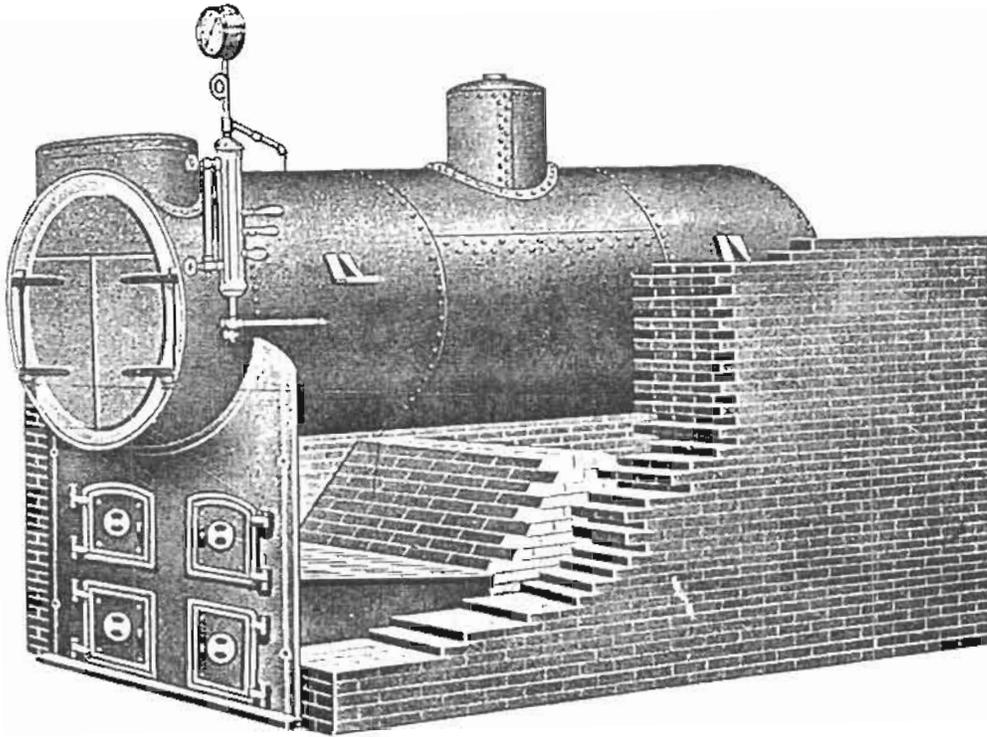
**Machine à vapeur avec tiroir cylindrique  
pour moulin d'environ 60 forces**

Source: Catalogue de La Fonderie de Plessisville, No 6, 1916, p. 20.



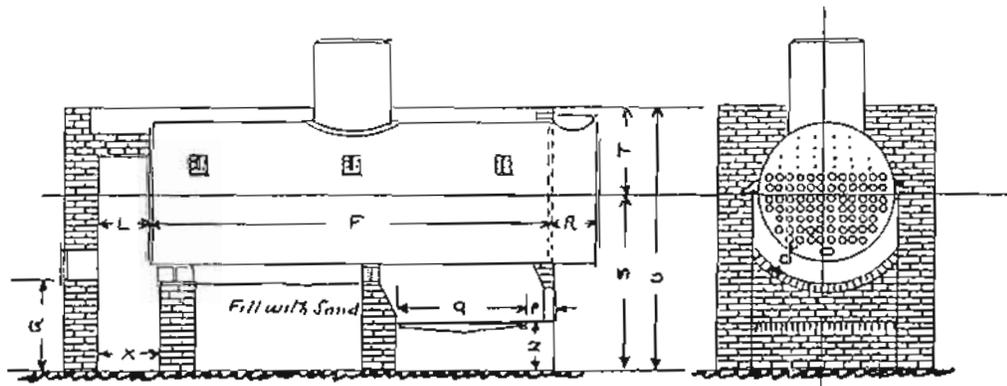
Montage  
de la  
chaudière horizontale tubulaire emmurailée

Source: Catalogue de La Fonderie de Plessisville, No 6, 1916, p. 8.



Coupe transversale et plan d'emmurailage  
chaudière «demi-devant»

Source: Catalogue de La Fonderie de Plessisville, No 6, 1916, p. 10.



individus vivent là en permanence à proximité de l'usine; les travailleurs itinérants qui immigrent chaque année dans les forêts de l'arrière-pays, sont au nombre de 475 hommes qui se répartissent dans dix-neuf camps précaires.<sup>38</sup> Selon les rapports des missionnaires et des arpenteurs, le canton Dumas (dans lequel sont réparties les populations de L'Anse-Saint-Étienne et de la vallée de la rivière Petit Saguenay) atteint son apogée vers 1889-91, alors que le nombre d'habitants permanents s'élève aux environs de 500; cette évaluation fait de toute évidence abstraction de tous ceux qui viennent de différentes localités pour faire chantier l'hiver.<sup>39</sup>

L'année 1891 marque d'ailleurs un changement d'attitude de la part de la Compagnie Price à l'égard de l'exploitation

forestière dans le Bas-Saguenay. Au cours des mois de février et mars de cette année-là, Sir William Price, troisième du nom, effectue une visite minutieuse de ses scieries et des forêts environnantes, et demande de diminuer la production du moulin de L'Anse-Saint-Étienne: le bois traité dans cette scierie provient principalement de la Sainte-Marguerite; il est jugé de piètre qualité, se trouve en terrain trop accidenté et peut «difficilement être rentable».<sup>40</sup>

Après avoir bien étudié la question du moulin de Saint-Étienne, Price décide donc de diminuer sa capacité de production à environ 80 000 billots par an et adopte la stratégie de couper le bois de façon plus sélective, sur une seule rivière à la fois: «cela réduira les coûts d'opération du moulin et

<i>Années</i>	<i>Catholiques</i>	<i>Protestants</i>	<i>Familles cath.</i>	<i>Familles autres</i>	<i>Pop. fixe</i>
1887			64		372
1889			78		417
1891	460	35	80	4	495
1892			72		447
1893	341	26	70	2	367
1894	370	16	84	0	386
1895	341	4	56	0	345
1898	170	0	23	1	170
1899	190	0	21	2	190

*des draveurs —dit-il— et diminuera les besoins du personnel nécessaire».* Eu égard à cette situation difficile, on comprendra dès lors très bien que sur le plan démographique le taux de population de la paroisse de Saint-Étienne commence à diminuer à partir de 1892; une décroissance minime mais qui ne cessera cependant de s'amplifier au fil des ans. Le passage du bois de sciage au bois de pulpe à partir de 1896, accentuera d'ailleurs la décadence de Saint-Étienne qui ne comptera plus qu'une population de 190 âmes au moment de l'incendie.<sup>42</sup>

La population de L'Anse-Saint-Étienne est composée de familles provenant principalement des secteurs industriels et forestiers de la Côte-Nord (Petites-Bergeronnes et Sault-au-Cochon), de Tadoussac, de Grande-Baie et de Chicoutimi. Les chefs de familles ont donc été à rude école en travaillant dans les scieries de ces localités et c'est un peu pour cette raison qu'ils forment une main-d'oeuvre efficace. Durant l'hiver, alors que plusieurs travailleurs déménagent dans les chantiers, le secteur permanent du village compte environ 300 habitants;<sup>43</sup> le reste se répartit dans le périmètre de l'église, à l'anse des Messieurs, et aussi dans la vallée de la rivière Petit Saguenay qui commence à reprendre vie peu à peu, grâce à l'arpentage des terres et à la reprise de la colonisation agricole qu'il permet; depuis l'arrivée d'un premier prêtre résidant en 1890 (le curé Georges Gagnon), les fidèles de Saint-Étienne n'ont plus besoin de voyager jusqu'à L'Anse-

Saint-Jean pour recevoir les services religieux. Jusqu'en 1895, tout près de la scierie vivent quelques familles non catholiques: surtout des Écossais, mais aussi des Anglais et même des Norvégiens. A partir de 1892, on remarque également plusieurs départs et de nombreuses arrivées: en 1895 notamment, 15 familles quittent et seulement 4 arrivent.<sup>44</sup>

Quant aux terres agricoles, même si une bonne partie du territoire du canton Dumas est montagneux, plusieurs familles, notamment celles implantées dans la vallée de la rivière Petit Saguenay, vivent principalement de la terre. L'arpenteur y a d'ailleurs subdivisé des bandes de terrain le long du ruisseau du Cabanage et de la rivière Petit Saguenay, des subdivisions effectuées dans l'espoir d'y voir arriver encore quelques familles. En 1892, le long du chemin Saint-Étienne et dans le reste du canton, les deux tiers du terrain sont propres à la culture mais n'ont pas encore été occupés à cette fin; il reste encore des territoires libres non-arpentés qui n'attendent que la division des terrains en lots pour être mis en valeur. Le sol qui est composé en général de terre forte et de terre jaune, est donc d'une excellente qualité.<sup>45</sup>

En dépit des nombreux incendies et de l'exploitation intensive opérée lors de l'ouverture du Saguenay, toute la région est encore boisée d'essences variées telles le pin blanc et rouge, l'épinette, le cèdre, le bouleau rouge et blanc, le tremble et l'érable.<sup>46</sup> Selon



Une partie du village de L'Anse-Saint-Étienne, peu avant le feu. Circa 1895.  
Photo; coll. ANQC, fonds SHS, 10201.

l'arpenteur William Tremblay qui a effectué plusieurs visites entre les années 1892 et 1894, visites qui viennent corroborer l'expertise de William Price, le territoire du canton Dumas est surtout «*richement boisé en cèdre, ce qui est très avantageux pour les colons qui convertissent ce cèdre en bardeaux durant les longs mois d'hiver. [...] Il y a du reste —poursuit-il— très peu de bois de commerce, à peine ce qu'il en faut pour les futurs colons.*»<sup>47</sup>

Sur le plan de la mise en valeur et de l'occupation du territoire, la population du village de L'Anse-Saint-Étienne vit une expérience unique au Saguenay—Lac-Saint-Jean car aucune famille de travailleurs—et ce sans exception— ne possède de lopins de terre pour pratiquer l'agriculture; leur statut d'occupants se résume uniquement à celui de locataires envers la Compagnie Price Brothers. Les seuls colons agriculteurs sont ceux que nous avons recensés dans les environs de la rivière Petit Saguenay.<sup>48</sup>

Au point de vue religieux, l'église, qui a été construite à l'anse des Messieurs, est cédée par contrat à l'Église Catholique Romaine à la condition expresse que les missions soient régulières et ne soient pas espacées de plus de deux semaines.<sup>49</sup> Lorsque Monseigneur Bégin vient visiter les lieux, au mois de juillet 1889, il accepte l'idée de construire un presbytère (octobre 1890) et donne son accord pour créer cette même année, la paroisse de Saint-Étienne: c'est l'abbé Georges Gagnon, curé de la paroisse de Saint-Paul-de-Mille-Vaches qui est nommé premier curé. Habitué à ce type d'administration sacerdotale, car la paroisse de Saint-Paul avec sa population itinérante ressemble étrangement à celle de Saint-Étienne, l'évêque croit qu'il est le prêtre tout indiqué pour cette mission.<sup>50</sup>

En 1892, le village a atteint à peu près sa pleine maturité et, comme nous le savons, celui-ci comprend deux parties d'égales superficies: la section édiflée autour de la chapelle à l'anse des Messieurs, et celle de l'anse Saint-Étienne proprement dite. Le lot où a été construit le temple religieux, appartient toujours à la Compagnie Price. Constitué d'une lisière irrégulière située entre les limites de la marée montante et le pied de la falaise, ce terrain abrite également un presbytère, une sacristie et un cimetière: la chapelle mesure 55 pieds de longueur sur 30 pieds de largeur, possède une nef de 42 pieds sur la longueur et un chœur de 13 pieds sur la largeur, et abrite 60 bancs *«qui se vendent en rente annuelle»*;

le presbytère, de même dimension que la sacristie et construit à un demi-arpent à l'Ouest de la chapelle, mesure 24 pieds sur 24, *«avec une cuisine ajoutée de 17 [pieds] X 13 et trois chambres finies au second étage»*; quant au cimetière, il est de forme rectangulaire et entouré *«d'une bonne clôture de planches jointes»*, mesure 37 pieds de large sur 69 de long et possède une croix blanche au centre. Dans ce lieu sacré qui ne comprend aucun lot de famille, où seuls les catholiques pratiquants peuvent reposer, *«point d'endroit réservé à la sépulture des enfants morts sans baptême. Ici tous les enfants ont soin d'être baptisés ou envoyés avant de mourir»*.<sup>51</sup>

L'abbé Gagnon restera quatre ans dans le Bas-Saguenay, juste le temps nécessaire pour organiser sa paroisse; en 1894, il est pressenti par l'évêque pour se rendre au Labrador québécois et doit partir au milieu du mois de septembre 1894. Son successeur, l'abbé Ernest Hervieux n'a pas les qualités physiques nécessaires et doit quitter son poste au bout d'un an; il laissera sa place momentanément (de 1895 à 1897) à l'abbé Mathias Tremblay, curé de Sacré-Coeur, mais la reprendra le 15 juin 1897.<sup>52</sup> Le curé Tremblay n'exercera pas toujours ses fonctions ecclésiastiques à la satisfaction de la communauté. En effet, mécontents de son manque de zèle et fatigués de ses absences répétées, les commis Edwin Hillier et Pierre-Ovide Bonenfant demandent dans une requête adressée à l'évêque au nom des paroissiens que celui-ci les autorise à *«diminuer la rémunération du prêtre*

*desservant, en proportion avec le service qu'il donne».*<sup>53</sup>

L'abbé Hervieux n'occupera pas bien longtemps son second mandat à Saint-Étienne. Arrivé le 15 juin 1897, sa santé fragile l'obligera à laisser son poste trois mois plus tard; il sera définitivement remplacé par l'abbé Elzéar Lavoie au mois de septembre.<sup>54</sup>

Au niveau scolaire maintenant, car toute paroisse digne de ce nom doit assurer un service minimum d'éducation à ses enfants, précisons uniquement que Saint-Étienne n'est pas greffée au réseau provincial du Conseil de l'Instruction publique; ce sont par contre les citoyens qui en assurent les frais. Il y a ni école modèle, ni couvent, ni collège, ni d'ailleurs d'école de fabrique. Seulement deux maisons d'école, mixtes et tenues par deux institutrices engagées par les commissaires sous l'oeil bienveillant du curé. Dans les belles années, de 1891 à 1895, les quelques familles protestantes se sont organisées à leur façon et ont ouvert une petite école privée. Aux yeux du curé, ces modestes maisons d'enseignement connaissent un taux d'absentéisme trop fort et il ne se gêne pas pour pointer du doigt les parents qui *«font souvent perdre des jours d'école pour des raisons futiles»*.<sup>55</sup> En 1897, la paroisse qui connaît un exode sans précédent, ne compte plus qu'une école élémentaire.<sup>56</sup>

## La destruction de L'Anse-Saint-Étienne

En 1898, la Compagnie Price effectue certains changements sur le plan administratif et remplace son gérant, H.P. Blair, par Charles Pearson Charlton, un homme digne de confiance qui avait occupé jusqu'alors le poste de gérant de la scierie de Chicoutimi. L'organisation de L'Anse-Saint-Étienne, dont les équipements sont évalués à l'époque à plus de 200 000\$, produit encore à plein rendement: juste avant sa destruction, on fait état d'un chiffre d'affaires de 100 000\$ par an.<sup>57</sup> Au printemps 1900, les événements vont cependant se précipiter!

Le 2 juin 1900, la population du village fête dans l'allégresse. Le nouveau curé Edmond Potvin prend possession de sa cure en remplacement de l'abbé Elzéar Lavoie qui est affecté à la paroisse de Saint-Gédéon. Le pauvre curé est loin de se douter qu'il assistera dans quelques jours à la destruction de sa nouvelle paroisse. En effet, le 5 juin de cette année-là, un feu d'abattis considérable qui a débuté sur la terre en friche du colon Benjamin Boudreault, se propage à la forêt environnante. A la faveur d'un fort vent du Nord-Est, l'incendie prend des proportions incontrôlables et s'étend au village, dévastant tout sur son passage. Le village de L'Anse-Saint-Étienne est complètement décimé: la totalité du quartier ouvrier, les maisons, les moulins ainsi qu'une quantité considérable de bois n'ont pu échapper au sinistre. Les trente-huit familles touchées par le désastre ont perdu

tous leurs biens. Seul le quartier de l'église a été épargné et la population, jetée sur le pavé, doit prendre le chemin de l'exil. Les commentateurs font état de pertes atteignant 300 000\$.<sup>58</sup>

Les «Registres de l'État civil» conservés aux Archives de l'Évêché de Chicoutimi, montrent que la paroisse a connu, entre le 12 décembre 1890 et le 6 juin 1900, environ 150 baptêmes et une trentaine de mariages. Le cimetière pour sa part, avait été le dernier haut lieu de repos pour 43 citoyens; enfants morts, estropiés d'usine et parents décédés dans la fleur de l'âge dans un pays rude et exigeant qui n'acceptait pas les faibles limites du corps humain. Scène assez familière à l'époque, le curé Elzéar Lavoie y avait inhumé le 7 avril précédent le corps de Marie-Gratia Blais, fille de l'ingénieur Victor et de Glodie Larouche, un tout jeune bébé âgé seulement de dix-sept jours...

Le village ne sera jamais reconstruit. Les 200 000 billots coupés au cours de l'hiver précédent et qui étaient déjà engagés dans les rivières au moment du désastre, seront transportés au moulin de L'Anse-au-Foin, à l'ancienne scierie Anderson.<sup>59</sup> L'unique pourvoyeur d'emplois étant détruit, ceux qui sont épargnés doivent se résigner à quitter les lieux. Plusieurs des travailleurs migrent à Sacré-Coeur, à Tableau et à Baie-Sainte-Catherine. En 1909, Price fermera son moulin de Baie-Sainte-Catherine pour le réinstaller à Baie-Sainte-Marguerite (ou encore «Bay

Mill»), juste en face de l'anse Saint-Étienne, une usine à vapeur qui sera semblable à celle construite en 1882. Ce réajustement permettra ainsi à plusieurs travailleurs de revenir tout près de leur ancienne paroisse d'adoption et d'y refaire leur vie.

A l'occasion, pendant quelques années encore, l'évêque de Chicoutimi y dépêchera un homme pour effectuer un bref entretien du cimetière, jusqu'à ce que la nature reprenne enfin ses droits.<sup>60</sup> En 1925, note l'abbé René Bélanger, le clocher de l'église émerge encore de la forêt et trente-cinq ans plus tard les visiteurs nostalgiques peuvent découvrir quelques solives du temple, une partie de la clôture du cimetière et deux épitaphes en bois.<sup>61</sup> Aujourd'hui, il ne reste pratiquement aucun vestige apparent du premier village-usine de l'histoire du Saguenay. Le vacancier attentif, attiré par le nouveau «village-famille» pourra redécouvrir en fouinant dans les broussailles, tantôt les fondations d'une maison, tantôt des morceaux de verre tordu par la chaleur, seuls témoins de la journée fatidique du 5 juin 1900.

### **Poursuite de la colonisation dans le canton Dumas: 1900-1918**

En plus de provoquer la disparition du village de L'Anse-Saint-Étienne, l'incendie marquera un temps d'arrêt pour la colonisation dans le canton Dumas. Nous allons voir dans les prochaines lignes que dans le secteur du «Petit Bras» avant 1905, les Gagné et les

Houde feront encore fonctionner un moulin à scie et à bardeaux, mais cette petite industrie artisanale ne sera aucunement en mesure de soutenir les efforts de la colonisation et ne perdurera qu'une douzaine d'années. A L'Anse-Saint-Étienne, plutôt que de reconstruire les moulins, la Compagnie Price, qui continue de faire chantier dans les environs, juge qu'il est plus rentable de faire scier le bois ailleurs, dans les autres usines du Bas-Saguenay.

Sur le plan civil, la destruction de L'Anse-Saint-Étienne provoquera des changements importants. Pour ceux qui sont restés, le départ du curé les force à se retourner une fois de plus vers L'Anse-Saint-Jean; en 1903, le gouvernement du Québec détache le canton Dumas du comté de Saguenay et l'annexe «*pour les fins électorales, judiciaires, municipales, scolaires et d'enregistrement*» à la municipalité du canton de Saint-Jean.<sup>62</sup> De façon régulière, le curé de L'Anse-Saint-Jean vient les visiter et donne la mission dans les maisons des particuliers. Grâce à la générosité des habitants, en 1912, une petite chapelle est construite sur le terrain offert gratuitement par le colon Benjamin Boudreault. Dédié à saint François d'Assise, ce modeste lieu du culte sera remplacé en 1918 par une église plus grande et plus spacieuse, lorsque l'évêque de Chicoutimi créera la paroisse de Saint-François-d'Assise de Petit-Saguenay.<sup>63</sup> Le 19 août 1919, le gouvernement du Québec érige officiellement la «Municipalité du canton de Dumas». Celle-ci comprend le canton

de Dumas dans sa totalité ainsi qu'une portion de territoire du canton de Saint-Jean.<sup>64</sup>

\*\*\*

«La municipalité du canton de Dumas, est détachée de la municipalité du canton de St-Jean et sera formée: 1- Du canton de Dumas au complet. 2- De la partie du canton de Saint-Jean située au sud-est de la ligne sud-est du lot numéro 1, du rang sud de ce canton et du prolongement d'icelle ligne, d'un côté vers le nord-est jusqu'à la rivière Saguenay, et de l'autre côté, vers le sud-ouest, jusqu'au canton de Ducreux.»

«Les bornes du territoire ainsi constitué seront:  
Vers le nord-ouest, la ligne droite en dernier lieu décrite.  
Vers le nord-est, la rivière Saguenay.  
Vers le sud-est, le canton de Saguenay.  
Vers le sud-ouest, les cantons de Sagard et de Ducreux.»

\*\*\*

### **Comme pour l'industrie forestière, le saumon constitue une ressource naturelle qui profite surtout à des étrangers**

La création de ce que nous appelons aujourd'hui le «Club des Messieurs» remonte vraisemblablement au tout début de l'histoire de la municipalité. L'industriel David Price qui avait acheté, en 1844, la première scierie construite à l'embouchure de la rivière Petit Saguenay, et qui avait édifié en 1848 tout près de là sa ferme modèle, faisait des lieux sa capitale administrative régionale. Nous avons vu qu'à cette époque, la rivière était déjà

reconnue comme un endroit privilégié pour la pêche au saumon, car la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui avait été la dernière à exercer le monopole des fourrures au Saguenay, y avait même entretenu, jadis, «une pêche» pour ravitailler en poissons frais tous ses postes de l'intérieur. Probablement pour satisfaire à ses propres besoins industriels, David Price imita ses prédécesseurs et exploita à son tour les ressources fauniques locales.

Nous ignorons de quelle façon et comment s'opéra cette entreprise de pêche au saumon et combien de temps perdura cette activité. Nous savons cependant que pendant les années qui suivirent l'arrivée de Price dans la région immédiate de Petit-Saguenay et devant la surexploitation de la part des colons et des industriels forestiers, les saumons disparurent rapidement et cette tragédie exigea une action énergique du gouvernement de l'époque. En effet, dès 1845, dans le rapport qu'il rédigea suite à son voyage d'enquête effectué au Saguenay, l'honorable Denis-Benjamin Papineau mentionne justement la diminution tragique du saumon au Saguenay. Ce dernier n'hésite pas à pointer du doigt les installations industrielles des Price comme étant la grande cause qui explique cette tragédie et ce désastre.<sup>65</sup>

Nous devons tout de même admettre que l'édification des scieries n'était pas la seule cause, car les colons du Saguenay et les navigateurs avaient également pris la fâcheuse

habitude de pêcher le saumon à l'intérieur du fjord au cours de sa remontée et cette activité laissait bien peu de place à la conservation de l'espèce. Lorsqu'il avait réussi à échapper aux nombreux filets tendus un peu partout à travers sa migration, le saumon se retrouvait devant une écluse insurmontable et avait bien peu de chance d'éviter les harpons des pêcheurs qui l'attendaient.<sup>66</sup>

Devant des faits aussi incriminants, nous pouvons comprendre dès lors que pendant toute la seconde moitié du XIXe siècle, la pêche au saumon dans la rivière Petit Saguenay constituait de plus en plus une activité privilégiée qui deviendra vite l'apanage des grands propriétaires, c'est-à-dire ceux détenant les droits d'exploitation exclusifs sur les cours d'eau. Toutefois et en dépit des rendements peu encourageants, la pêche au saumon se poursuivait toujours à l'intérieur des principaux affluents du Saguenay. Depuis 1861, pour tenter de pallier au plus pressant, l'État exigea la construction de passes migratoires sur les rivières Ha! Ha!, à Mars, Saint-Jean et Petit Saguenay et c'est sans aucun doute cette première directive qui empêcha l'extinction définitive de ce salmonidé.<sup>67</sup>

En fait, William Price n'était pas le seul à détenir à l'époque des droits sur la rivière Petit Saguenay. En dehors de ce qu'il possédait déjà, le gouvernement du Bas-Canada lui avait octroyé en 1852 une concession qui l'avait fait propriétaire d'une langue de terre

d'environ un kilomètre de longueur, petit territoire se situant sur la rive gauche, tout près de l'embouchure; le reste du territoire appartenait toujours, semble-t-il, au gouvernement d'alors ainsi qu'à deux colons (des Tremblay et des Girard) qui avaient mis en culture quelques acres de terre, «*sur les bords de la rivière, un peu au-dessus de la propriété de Price*». La destruction de la scierie par le feu, au début des années 1870, l'avait écarté momentanément du secteur.<sup>68</sup>

Contrairement à ce que nous dit la croyance populaire, les droits de pêche le long de la rivière Petit Saguenay, n'appartenaient pas à l'industriel Price. Les *Documents de la Session du Québec* et le journal *Le Canadien* nous indiquent plutôt clairement qu'ils ont été loués en 1885, pour 345 £ annuellement, à un autre anglophone: à un dénommé N. Pendleton Rogers qui possédait d'ailleurs les droits de pêche de la rivière Éternité et qui entretenait un gardien ainsi que quelques dépendances;<sup>69</sup> Pendleton, un «sportsman américain» particulièrement bien connu à l'époque, faisait partie du select «Restigouche Salmon Club».<sup>70</sup> En 1892, Pendleton abandonnera ses prétentions sur la rivière Petit Saguenay au profit de son concitoyen Harrison E. Gawtry.<sup>71</sup>

Gawtry semble être le dernier particulier à posséder les droits de pêche de ce secteur. En 1899, la rivière Petit Saguenay n'apparaît plus dans la liste des rivières et des lacs sous bail de la province de Québec. La rivière Petit

Saguenay — de même que les rivières à Mars, Éternité, Saint-Jean et Sainte-Marguerite — subissent les fâcheux contrecoups du braconnage au moyen de filets, des inconduites qui s'étaient développées d'une manière alarmante au cours de ces dernières années.<sup>72</sup>

Après le départ de Gawtry qui coïncide donc avec la diminution du saumon, tout porte à croire que les droits de pêche furent purement et simplement abandonnés au «Club de pêche et de chasse du Petit-Saguenay», lequel avait été légalement incorporé selon la loi provinciale, le 25 avril 1889.<sup>73</sup> En 1906, la tradition orale nous indique que les droits sont accordés à ce moment au nouveau «Dumas fishing club», association sélect dont la tutelle appartient à un actionnaire de la compagnie Price: M. King.

Le «Dumas fishing club», dont nous ne retrouvons aucune trace de sa création légale, exploitera la pêche au saumon dans la rivière Petit Saguenay jusqu'à sa fermeture en 1950. A ce moment, un groupe de quatre américains (les dénommés Gilepsi, Pope, Hayst et Field) achètent le terrain et les bâtiments. Ils y construisent un chalet pour le gardien ainsi qu'une maison pour l'intendant; le major Guy Belleau. En avril 1966, le gouvernement accorde à la nouvelle Association de Chasse et de Pêche de Petit-Saguenay, le mandat de gérer la rivière et ses alentours.<sup>74</sup> Devant cet état de fait, Gilepsi vend le chalet au gouvernement en 1968. Dix ans plus tard, plus exactement en 1978, juste après qu'il eut



Pavillon principal du Dumas Fishing Club, sur la rivière Petit Saguenay.

Photo: coll. Russel Bouchard, 1989.

dissous tous les droits des clubs privés de la province de Québec, le gouvernement autorise l'Association à gérer la réserve faunique de la rivière Petit Saguenay.

### **Un moulin à bardeaux pour servir les besoins du Bas-Saguenay**

Sur les plans historique et économique, nous avons vu que la municipalité de Petit-Saguenay doit son existence première à l'exploitation forestière. Située en terrain accidenté offrant peu d'avantages à l'agriculture, les premiers colons qui avaient débarqué à l'anse au Cheval, en 1838, dans la foulée de l'arrivée de la Société des Vingt et un, étaient venus là avec l'unique motif d'exploiter la forêt pour le profit de l'industriel William Price. Un semblant de colonisation agricole n'avait débuté en fait qu'en 1844, après la construction d'une scierie à l'embouchure de la rivière Petit Saguenay, par François Guay. A ce moment-là, deux colons avaient obtenu

du gouvernement du Québec, des concessions le long de la rivière.

Entre 1843 et 1870, une quarantaine de scieries avaient ainsi été construites sur le territoire du Bas-Saguenay. La plupart de ces structures industrielles qui appartenaient à des particuliers peu fortunés, étaient des établissements de petite dimension qui opéraient environ deux mois par an. Les propriétaires, des cultivateurs pour la majorité, vendaient la grande partie de leur production de planches et de madriers à Price qui exportait le tout avec sa propre production des moulins de Chicoutimi, de L'Anse-au-Foin, de Grande-Baie et de Tadoussac.<sup>75</sup>

Parallèlement ou plutôt consécutivement à ces nombreuses scieries, petites ou grandes, qui expliquent l'âge d'or de l'exploitation forestière au Saguenay, plusieurs particuliers se sont également lancés dans la fabrication du bardeau. Utilisant le bois de cèdre pour l'essentiel de leur production, une essence forestière négligée par la grande industrie du sciage qui exploitait surtout le pin, ces petites manufactures artisanales foisonnèrent au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Pendant le quatrième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, rares étaient les localités qui ne comptaient pas au moins une de ces manufactures sur leur territoire; certaines en dénombrent même plus d'une. Une bonne partie de leur production était écoulée dans la région même et les surplus étaient acheminés vers les grands centres tels Montréal et Québec.

Dans une région naissante comme celle du Saguenay—Lac-Saint-Jean, la construction domiciliaire utilisait en abondance des matériaux locaux. Le bardeau de cèdre avec lequel on recouvrait les toitures et les murs extérieurs pour les protéger des intempéries, constituait donc un matériau idéal et accessible à tous. Facilement disponible, car le cèdre était produit directement sur place, et peu dispendieux à fabriquer, car ces petites structures industrielles exigeaient un minimum d'outils et de main-d'œuvre, ces manufactures étaient donc perçues comme un complément à l'industrie du bois de sciage et comme un palliatif à la décadence des forêts de pins.

Selon le *Recensement du Canada* de 1861, le Bas-Saguenay (particulièrement Grande-Baie) comptait au moins dix-sept de ces moulins à l'époque, lesquels produisaient environ dix millions de bardeaux à partir de 13 780 pieds de cèdre. Dix ans plus tard, grâce à l'épuisement des forêts de pins, le nombre de moulins à bardeaux augmenta sensiblement et la production, qui était concentrée presque exclusivement à la Grande-Baie, se déplaça massivement vers les cantons Dumas et Saint-Jean. En 1871 notamment, le *Recensement du Canada* fait état de l'existence de onze de ces moulins dans cette contrée du Bas-Saguenay alors que ceux de Grande-Baie sont passés de dix-sept à huit. Autre indice pouvant démontrer l'importance qu'ils détenaient sur l'économie, ces nombreux moulins

fonctionnaient maintenant huit mois sur douze.

Au début du XXe siècle, les moulins à bardeaux sont pratiquement disparus du panorama saguenéen. Le cèdre étant de plus en plus rare et la demande s'étant désormais ajustée à la production du bois de pulpe, seules quelques petites localités peuvent désormais se vanter d'en compter un sur leur territoire. Selon une liste des moulins encore en activité au Québec en 1917, le Bas-Saguenay ne compte plus aucun de ces moulins sur son territoire. Seule la sous-région du Lac-Saint-Jean en dénombre encore quelques-uns: environ une dizaine qui sont en fait des moulins de sciage à fonctions multiples détenant parmi leurs équipements une section réservée à la fabrication du bardeau de cèdre.<sup>76</sup> Dans le Bas-Saguenay, de 1905 à 1917, la population peut compter au moins sur le moulin Houde et Gagné, construit dans le secteur du «Petit-Bras», en 1905.

Sur le plan historique, nous détenons très peu d'informations sur ce moulin à vapeur, sauf qu'il a peut-être été construit par deux résidents de l'endroit et qu'il produit, sur une base très limitée, de la planche et du bardeau. Selon la tradition orale, cette petite industrie artisanale cesse de fonctionner vers 1917, au moment où les frères Houde (Herma, Hylas et Joseph) bâtissent une scierie à la chute Saint-Antoine: muni d'une scie, d'un planeur et d'une «mou-lange», ce dernier moulin ne fabriquera pas de bardeaux mais sera en

mesure de répondre plus adéquatement aux nouveaux besoins du milieu.<sup>77</sup> La fermeture du moulin à bardeaux du «Petit-Bras» tournait une page importante de l'histoire de l'industrie forestière dans le Bas-Saguenay.

### Création de la municipalité du canton Dumas

De toute façon, de 1918 à 1923 la colonisation dans le canton Dumas commence à reprendre de l'ampleur: pendant ces années, la population catholique grimpe de 304 âmes à 780.<sup>78</sup> Au début de cette période, les Houde abandonnent le moulin du «Petit-Bras» et bâtissent une scierie à la chute de Saint-Antoine (au pouvoir actuel) et la munissent d'un planeur et d'une moulange; jusqu'au début des années 1950, c'est ce moulin qui accommodera l'ensemble des cultivateurs de l'endroit. En plus du moulin des Houde et des chantiers de coupe opérés par la Compagnie Price, une société étrangère, la Compagnie Brouillard, coupe bon an mal an entre 40 000 et 50 000 cordes de bois de pulpe qui sont dravées sur la rivière Petit Saguenay, chargées sur des navires et expédiées en Ontario et aux États-Unis. Lorsque cette société cessera ses opérations en 1923, le taux de population périllictera à environ 600 habitants.<sup>79</sup>

D'autres installations aussi modestes qu'éphémères voient également le jour dans les environs immédiats de l'anse Saint-Étienne, au cours des années vingt. D'abord en 1921, Elzéar Pelletier commence par

installer une petite scierie à vapeur à la tête de la rivière. Pendant près d'un quart de siècle cette petite industrie constitue un centre d'activité assez important. En 1936, on change le système à vapeur par un moteur à gazoline, plus performant et moins dangereux pour les incendies; ce moulin cesse ses opérations en 1946. Sur cette même rivière Saint-Étienne, à proximité des installations du XIXe siècle, un citoyen de L'Anse-Saint-Jean, a également construit dans ces parages un autre petit moulin à vapeur, mais celui-ci est complètement détruit par les terribles inondations de mai 1928 qui passeront à l'histoire sous le nom du «Grand Désastre».<sup>80</sup>

En effet, pendant la journée du 26 mai 1928, des pluies torrentielles provoquent une série d'éboulis et de glissements de terrains à L'Anse-Saint-Jean et à Petit-Saguenay. Dans la première de ces localités, on déplore même la perte d'une vie, la destruction d'un hôtel «tout neuf» et de cinq ou six maisons. Au Petit-Saguenay, alors que la rivière monte d'une trentaine de pieds, le village est complètement isolé pendant plusieurs jours: les routes, le télégraphe et le téléphone sont sectionnés à plusieurs endroits. Là aussi une série d'éboulis ravage plusieurs propriétés et risque d'emporter plusieurs maisons.<sup>81</sup> Une dizaine de familles sont évacuées et la petite scierie à vapeur, construite en 1924 à la rivière Saint-Étienne, est emportée. Dans cette seule municipalité on estime les pertes à plus de 150 000\$.<sup>82</sup> A l'autre extrémité de la région, au Lac-Saint-Jean, ces pluies diluviennes

coïncidant avec le début du rehaussement du lac, provoquent une «tragédie» qui prendra elle aussi des proportions historiques.<sup>83</sup>

En dehors de la forêt et de l'agriculture, le secteur de Petit-Saguenay tout comme celui de L'Anse-Saint-Jean et de sa voisine jumelle de l'autre côté du Saguenay, Sacré-Coeur, possèdent des installations portuaires; petites peut-être, mais suffisamment importantes pour aider à leur prospérité.

Depuis l'ouverture de cette localité, le quai permet d'avoir une porte ouverte sur le monde. Avant la construction des premiers chemins, le Saguenay reste en effet le seul moyen de communication disponible en tout temps. Les goélettes sillonnent le fjord et accostent de village en village pour les approvisionner de marchandises de toutes sortes, en denrées fraîches et en outils. Dans les années vingt, alors que la production du bois de pulpe bat son plein, on procède à



La construction du nouveau quai de Petit-Saguenay, en 1960.  
Photo: ANQC, fonds SHS, 8 514.

l'agrandissement et à l'élargissement du quai; d'une longueur de 100 pieds, il est rallongé à 150 pieds afin d'en faciliter l'accès.<sup>84</sup> L'administration générale de ce quai, tout comme celle des quais de L'Anse-Saint-Jean, de Sacré-Coeur et de Sainte-Rose-du-Nord, relève du ministère fédéral des Transports et s'effectue à partir de son agence de Québec.

En 1959-1960, le gouvernement fédéral entreprend la construction d'un nouveau quai à environ 2,5 kilomètres du premier. À l'ancien quai, seules les petites goélettes pouvaient s'y arrêter et encore leur fallait-il profiter des grandes marées. Les nouvelles installations portuaires qui coûteront 250,000\$ au gouvernement, permettront d'accélérer les exportations de bois de sciage et de pulpe vers les usines de Port-Alfred. Le ministère fédéral des Transports qui s'occupe toujours de l'entretien général des quais du Saguenay, y déléguera un superviseur permanent.<sup>85</sup> Après l'entrée en service du nouveau quai, Petit-Saguenay prendra la tête du trafic maritime des petites municipalités du Bas-Saguenay: en 1961, 38 navires y accosteront, contre 17 pour celui de Sacré-Coeur et 14 pour les deux autres municipalités de L'Anse-Saint-Jean et de Sainte-Rose-du Nord; au cours de cette même année 1961, un total de 2 820 cordes de bois de pulpe partiront du quai de Petit-Saguenay.<sup>86</sup>

\*\*\*

Juste avant la Crise économique de 1929, l'économie de Petit-Saguenay se porte assez bien. La forêt procure encore suffisamment de retombées pour faire fonctionner six scieries, pour faire vivre une dizaine de «jobbers» (d'entrepreneurs) et pour donner du travail à une centaine de personnes, dont la moitié sont des cultivateurs. Au niveau du bois de pulpe, la «Compagnie Provinciale» exploite annuellement plus de 35 000 cordes de bois et engage près de 300 hommes. Sur le plan agricole, les cultivateurs produisent du foin, de l'avoine et des céréales, et l'élevage des vaches laitières fournit assez de rendement pour alimenter deux fromageries.<sup>87</sup>

Avec la crise, l'économie subit une chute dramatique. En l'espace de quelques mois la plupart des scieries sont contraintes de fermer leurs portes. En 1934, l'industriel «Jos» Houde profite de la conjoncture pour démarrer son entreprise. Les affaires reprenant peu à peu, le gouvernement fédéral procède en 1938 à l'agrandissement du quai alors qu'en 1940, la municipalité fait son entrée dans l'ère de l'électrification rurale, avec la construction d'un barrage à la chute de la Décharge; ce ne sera par contre qu'en 1949 que les municipalités voisines de L'Anse-Saint-Jean, de Rivière-Éternité et de Petit-Saguenay seront réunies en un seul réseau. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, Elzéar Pelletier ferme définitivement sa scierie, laissant Joseph Houde seul en ce domaine.<sup>88</sup>

Sur le plan religieux, la fin de la guerre sera marquée par la construction d'une autre

église. La croissance de la population catholique de la paroisse étant rendue maintenant à près de 900 âmes, il devient évident que le temple construit lors de la création de la paroisse ne peut plus répondre aux nouveaux besoins. Les paroissiens étudient différentes possibilités et s'entendent pour agrandir l'église de 1918. Les travaux sont entrepris au cours de l'année 1945 et terminés à l'automne de cette année-là. Le temple restauré et agrandi, conçu en style roman par l'architecte Sylvio Brassard, mesure maintenant 120 pieds 9 pouces sur 36 pieds de largeur et peut accueillir plus de 550 fidèles.<sup>89</sup>

Mais malheureusement pour cette population qui a été fortement éprouvée au cours de son histoire par des tragédies de toutes sortes, cette église est détruite par le feu le 26 décembre 1955. Il faut reconstruire un nouveau temple. Un an jour pour jour après le sinistre, les paroissiens inaugurent leur troisième église. Ce sanctuaire, construit aux coûts de 350 000\$, est d'un style plus contemporain. L'architecte Sylvio Brassard s'est inspiré cette fois-ci du style «Dom Bello»; il lui a donné une certaine allure moderne et a pris soin d'utiliser des matériaux ignifuges.<sup>90</sup>

#### **Vers la modernisation: l'électrification de la municipalité**

Nous pouvons dire cependant que l'événement majeur qui contribua le plus à engager la paroisse de Petit-Saguenay dans sa modernisation, fut incontestablement la

construction du barrage, par l'Office de l'Électrification Rurale du Québec qui y engagea dès le début, la somme de 50 000\$. Cet aménagement architectural redevable au gouvernement de Maurice Duplessis ainsi qu'à son ministre de la Voirie et député de la circonscription de Chicoutimi (l'honorable Antonio Talbot), venait compléter les récents travaux de construction de barrages dans la région et des nombreuses lignes de distribution du courant électrique des municipalités voisines.<sup>91</sup>

Pour bien saisir l'importance de cet apport, il faut ouvrir ici une parenthèse et dire qu'une première expérience avait été tentée dix ans auparavant par l'abbé Eugène Grenon:<sup>92</sup> probablement fort intéressé à l'avancement de sa première paroisse d'adoption, l'ancien curé s'était associé à son neveu (M. Eugène Tremblay) pour ériger un premier petit pouvoir électrique, à la chute de la Décharge; installé tout près du village, cette petite centrale n'avait rien d'exceptionnelle car elle pouvait éclairer uniquement l'église, le presbytère et quelques maisons des alentours.<sup>93</sup>

L'histoire de l'électricité au Québec met en évidence le Saguenay—Lac-Saint-Jean comme étant une des régions les plus productives à ce chapitre. Dès 1922, un consortium réunissant les industriels Duke et Price, permettait d'entreprendre la construction des premiers barrages à la hauteur des Grande et Petite Décharges. C'est cette entreprise innovatrice qui a permis à notre région de s'engager dans l'ère de la grande



Le pouvoir électrique construit en 1949 sur la rivière Petit Saguenay, par l'Office Provincial de l'Électrification Rurale et la Coopérative de l'électricité de Petit-Saguenay.

Photo: coll. Russel Bouchard, 1989.

industrie et de l'électrification du réseau municipal. Partout où naissait une usine d'aluminium ou de papier, naissait de pair dans les municipalités hôtes un service hydro-électrique qui allait contribuer à modifier de manière intégrale la façon de vivre des habitants.

A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la plupart des municipalités urbaines du Lac-

Saint-Jean et du Saguenay connaissent les bienfaits de l'électricité. Les municipalités éloignées par contre, tenues à l'écart de cette innovation, se préparent à entreprendre une percée en ce domaine. Aux lendemains du conflit, le gouvernement du Québec passe à l'action en créant, en 1945, «l'Office Provincial de l'Électrification Rurale». Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est la Compagnie Électrique du Saguenay qui aura la

responsabilité d'élaborer le premier programme d'électrification des municipalités éloignées. Au printemps de l'année 1946, la Compagnie Électrique du Saguenay amorce son action par des travaux d'une envergure inégalée.<sup>94</sup>

Le projet de la Compagnie Électrique sera respecté intégralement. Un an après cette entreprise de fond, plusieurs localités sont enfin raccordées au réseau: les paroisses municipales du Saguenay (Chicoutimi paroisse et une partie des rangs de Bagotville) et du Sud du Lac-Saint-Jean (Hébertville et Saint-Coeur-de-Marie) sont reliées dès le début du printemps 1946, alors que celles du Nord du Lac-Saint-Jean (La Doré, Saint-Stanislas, Saint-Eugène, Saint-Méthode) le sont au cours du même été.<sup>95</sup>

A la fin des années quarante les travaux opérés par la Compagnie Électrique du Saguenay ont permis d'électrifier la grande partie des paroisses rurales du Lac-Saint-Jean et du Saguenay. Seules les municipalités éloignées du Bas-Saguenay, celles situées entre Petit-Saguenay et Saint-Félix-d'Otis, ne profitent pas encore du programme. Pour corriger le plus rapidement possible cette lacune, au début de septembre 1949, le gouvernement du Québec autorise l'Office Provincial de l'Électrification Rurale d'investir dans ce secteur, sur la rivière Petit Saguenay, la somme de 50 000\$.<sup>96</sup> Un an plus tard presque jour pour jour, le 4 septembre 1950 plus exactement, le barrage est enfin

inauguré et permet ainsi aux municipalités de Petit-Saguenay, de L'Anse-Saint-Jean, de Rivière-Éternité et de Saint-Félix-d'Otis de faire leur entrée dans l'ère moderne de l'électricité.<sup>97</sup>

Sur le plan de l'organisation, l'expérience vécue par ces quatre municipalités du Bas-Saguenay est perçue à l'époque comme un événement digne de mention pour toute la province; en fait c'est la première fois qu'une coopérative d'électricité entreprend et réalise, grâce à l'aide de l'Office de l'Électrification Rurale, un aménagement hydro-électrique en territoire québécois.<sup>98</sup> Depuis le début des années quarante, il y avait bien eu l'expérience de petites coopératives comme celle de Compton qui avait organisé la construction de la ligne de distribution ou encore comme celle de Bonaventure qui avait acheté une centrale d'un groupe de particuliers, mais à ce jour aucune d'entre elles n'avait encore réussi le triple exploit d'édifier à la fois son propre barrage, d'aménager la centrale génératrice et de construire sa propre ligne de transmission.<sup>99</sup>

Construite sur la rivière Petit Saguenay à la hauteur de la chute Saint-Antoine, la centrale de Petit-Saguenay, qui génère 300 chevaux-vapeur et détient un potentiel de 1 000 chevaux-vapeur, est suffisamment puissante pour alimenter les petites municipalités des alentours. L'aménagement hydro-électrique de Petit-Saguenay a coûté la coquette somme de 165 000\$: de ce montant total, 28 000\$

## Missionnaires et curés de Petit-Saguenay

### Missionnaires de Petit-Saguenay (1844-1853)

- Oblats de Marie-Immaculée: octobre 1844, première visite dès leur arrivée à Grande-Baie. Carrière note également des visites en 1848, 1849, 1851 et 1853.
- L'abbé Léandre Gill, curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie et desservant de Saint-Alphonse, (1854-1856).
- L'abbé Lucien Otis, curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie et desservant de Saint-Alphonse (1856-1858).
- L'abbé Louis-Antoine Martel, curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie, est nommé responsable des missions de la rivière Saguenay (1858-1861).
- Les curés de L'Anse-Saint-Jean: l'abbé Lucien Otis (1861-1866), l'abbé Gustave-Adolphe Girard (1867-1875), l'abbé Paul Dubé (1875-1878), l'abbé Joseph-Napoléon Boulianne (1878-1879), l'abbé Jean-Séverin Pelletier (1879-1901, sauf pour les années 1888-1889 car ce fut l'abbé Louis-Arthur-Stanislas Caron, curé de Sacré-Coeur), l'abbé Alfred Labrecque (1901-1912), l'abbé Joseph Allard (1912-1918).

### Missionnaires de L'Anse-Saint-Étienne (1882-1885)

- L'abbé Louis-Wilbrod Barabé, curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie (1882-1887, sauf pour les mois février-août 1885 où se fut l'abbé Pierre Pelletier, vicaire à Tadoussac).
- Les curés de Sacré-Coeur: l'abbé Louis-Onésime Tremblay (1887-1888), l'abbé Louis-Arthur-Stanislas Caron (1888), le vicaire Ernest-Pierre Hervieux (1888-1889), l'abbé Mathias Tremblay (1889-1890)

### Curés de L'Anse-Saint-Étienne (1890 1900)

- L'abbé Georges Gagnon (1890-1894).
- L'abbé Ernest-Pierre Hervieux (1894-1895).
- L'abbé Mathias Tremblay, curé de Sacré-Coeur, fait fonction de desservant en attendant la nomination du troisième curé (1895-1897).
- L'abbé Ernest-Pierre Hervieux (1897).
- L'abbé Elzéar Lavoie (1897-1900).
- L'abbé Joseph-Edmond Potvin (1900).

### Curé de Saint-François-d'Assise-de-Petit-Saguenay

- Eugène Grenon (1918-1924)
- Arthur Lévesque (1924-1937)
- Auguste Verreault (1937-1944)
- Antoine Perron (1944-1947)
- Antonio Larouche (1947-1963)
- Philippe Fortin (1963-1970)
- Aldéi Duchesne (1970-1973)

### A partir de janvier 1973, le curé de Petit-Saguenay devient également desservant de Saint-Isidore de Sagard

- Walter Lavoie (1973-1978)
- Gaétan Hudon (1978-1982)
- Paul-Eugène Marotte (1982-1986)
- Denis Bouchard (1986 à nos jours)

**Références:** Ar. de l'Évêché de Chicoutimi; F.-X.-E. Frenette, *Supplément ...*, 1947; G. Carrière, *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada*, 1959 et 1961; L.-A. Martel, *Notes sur le Saguenay*; A. Simard, *Les évêques et...*, 1969; A. Côté, *Sources...*, 1978; R. Bouchard, *L'Anse-Saint-Jean: 150 ans d'histoire*, 1986; R. Bouchard et J. Martin, *Ville de La Baie: une fenêtre sur le monde depuis 150 ans*, 1988.

proviennent des parts sociales versées par les sociétaires de la Coopérative, et 137 000\$ de l'Office Provincial de l'Électrification Rurale.<sup>100</sup>

Le 4 septembre 1950, lors d'une bénédiction solennelle présidée par Mgr J.-E. Duchesne, principal de l'École Normale du Bon-Pasteur de Chicoutimi et représentant officiel de l'évêque du diocèse, le barrage est enfin inauguré.<sup>101</sup> En plus de l'homme d'Église, la cérémonie a réuni sur une même tribune des personnalités extrêmement influentes à l'époque: le ministre Talbot, bien connu au Saguenay pour avoir occupé différentes fonctions au sein du gouvernement duplessiste, Bona Dussault, ministre des Affaires municipales, et enfin, M. Albert Rioux, délégué par L'Office de l'Électrification Rurale et rédacteur de plusieurs articles spécialisés portant sur l'électrification des campagnes au Québec.<sup>102</sup>

Le 1er avril 1954, la Coopérative d'Électricité fait l'acquisition de la centrale et devient ainsi la seule gestionnaire de la distribution de l'électricité dans le Bas-Saguenay. À ce moment, au moins 500 cultivateurs répartis dans les municipalités de Petit-Saguenay et de Saint-Félix-d'Otis profitent de ces commodités. L'actif total s'élève alors à près de 260 000\$: les membres de la Coopérative ont personnellement souscrit la somme de 62 000\$ alors que le reste, qui représente environ 85% de la facture globale, est prêté par l'Office de l'Électrification rurale qui percevra seulement 3% d'intérêt par année.<sup>103</sup>

Pendant quinze années, cette coopérative d'électricité qui avait été formée conjointement par des citoyens de Petit-Saguenay et de L'Anse-Saint-Jean fait de véritables prodiges. Ce mariage d'affaires et d'intérêts prend fin en 1964, lorsque les coopérateurs vendent leurs droits à la société d'Hydro-Québec qui vient tout juste de nationaliser l'électricité sur le plan provincial et qui a entrepris depuis 1963 l'acquisition des centrales privées à travers tout le Québec.<sup>104</sup>

### Modernisation de l'économie

L'entrée en service du nouveau barrage favorisera des changements majeurs au niveau économique, des transformations qui auront pour conséquence de modifier sensiblement le caractère de la municipalité. Dans le domaine de l'agriculture, la paroisse compte toujours à ce moment deux fromageries dont la construction remonte fort loin dans le temps: l'une est située au cœur même du village; l'autre est localisée dans le rang Saint-Antoine, à quelques kilomètres de la première. Chacune de ces deux industries artisanales transforme quotidiennement 2 500 livres de lait et ne sont pas en mesure, en raison de la vétusté de leurs installations, à desservir les cultivateurs les plus éloignés. La paroisse étant par conséquent incapable de s'autosuffire en produits laitiers, et l'électricité aidant, on accepte alors d'améliorer ces équipements et on fonde le «Syndicat coopératif de beurrerie de Petit-



L'embouchure de la rivière Petit Saguenay, vers 1900.  
Photo: ANQC, fonds SHS, 332.

Saguenay» pour enfin joindre les rangs de l'U.C.C. du Saguenay (en 1952).<sup>105</sup>

C'est ce premier syndicat qui est à l'origine de la beurrerie coopérative et c'est également lui qui provoque la création du Chantier coopératif forestier local (en 1953). En 1958, les membres de ce petit syndicat vont de l'avant et fondent le «Syndicat Coopératif Agricole», un nouvel organisme qui compte, dès le début, 142 membres. Dès sa création, le Syndicat Coopératif s'est affilié à la Chaîne Coopérative du Saguenay et reconnaît l'U.C.C. du Saguenay comme organisme

d'éducation, de propagande et d'orientation coopérative.<sup>106</sup>

Sur le plan forestier, les changements apportés par l'électricité vont être tout aussi spectaculaires. Profitant de cet atout majeur, l'industriel Joseph Houde ne perd pas de temps et construit, en 1960, une nouvelle scierie qui sera mue cette fois-ci à l'électricité; encore une autre fois cependant, le feu détruira l'usine en 1966, minant sérieusement les chances de l'industrie forestière dans cette contrée et compromettant l'économie fragile de la localité. Deux ans plus tard, Houde

désire abandonner définitivement les affaires et accepte de se départir de ses concessions forestières au profit de l'institution gouvernementale ARDA qui projette de construire une usine plus moderne et plus productive. Le rachat des droits de concession est donc réalisé dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale pour «l'Aménagement Rural et le Développement Agricole». <sup>107</sup> Au mois de décembre 1984, les chantiers coopératifs de L'Anse-Saint-Jean, de Ferland-Boilleau et de Petit-Saguenay s'unissent enfin ensemble pour fonder la «Scierie du Fjord Ltée» et achètent les équipements de la société Jos. Houde Ltée. Grâce à des investissements de 850 000\$, les actionnaires construisent une scierie consacrée uniquement au bois de sciage raboté, et expédient leur production à Québec pour la mise en marché, créant du même coup une trentaine d'emplois nouveaux <sup>108</sup>.

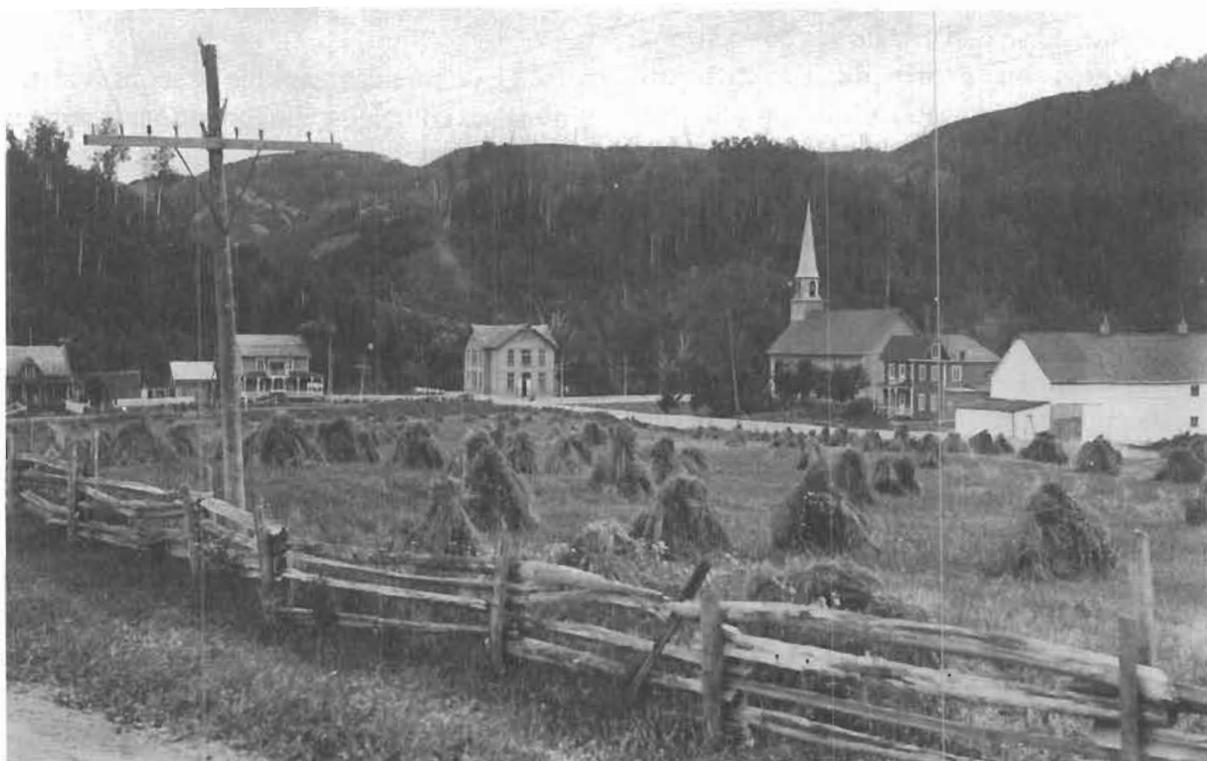
#### Évolution de la population de Petit-Saguenay <sup>109</sup>

1921	559
1931	733
1941	823
1951	1 033
1956	1 233
1961	1 411
1966	1 306
1971	1 330
1976	1 182
1981	1 163
1986	1 074

#### La nouvelle municipalité de Petit-Saguenay

Le dossier économique ne serait évidemment pas complet si nous omettions le secteur de l'industrie touristique. Les développements notables qu'avait connus la municipalité du canton Dumas au cours du troisième quart du XXe siècle, avaient permis de faire ressortir son énorme dépendance envers la forêt. Depuis 1961, la population n'a pas cessé de régresser: de 1 411 habitants qu'elle était cette année-là, elle diminuera à 1 182 en 1976, et à 1 074 en 1986. <sup>110</sup> Les pertes d'emplois dans le secteur forestier (dues en partie à la mécanisation et à l'épuisement de la matière ligneuse), mais surtout la baisse de la production agricole et le phénomène de dénatalité (qui est d'ailleurs commun à l'ensemble du Québec), expliquent en partie cet état de fait. Le contexte économique défavorable a effectivement poussé une bonne partie de la jeunesse instruite à ne pas prendre la relève au chapitre de l'agriculture et l'a obligée à émigrer vers les centres urbains de La Baie, de Chicoutimi, de Québec et de Montréal. <sup>111</sup>

Pour pallier l'érosion économique et dans l'espoir d'enrayer l'exode de sa jeunesse, les élus municipaux ont emboîté le pas au mouvement régional en tentant de développer les principaux attraits touristiques de la localité et du fjord. Dans le courant des années soixante-dix, des études préliminaires visant à recenser les meilleurs éléments patrimoniaux sont entreprises tant bien que mal. Pour attirer les touristes, on commence par aménager la



Le village de Petit-Saguenay, vers 1950.  
Photo: ANQC, fonds SHS, 11 062.

plage de L'Anse-Saint-Étienne et certains citoyens entreprenants fondent le «Centre d'interprétation biophysique», un organisme à caractère culturel qui visera à faire apprécier les beautés du fjord du Saguenay et à mettre en valeur la faune aquatique qu'il renferme.

En 1979, par un arrêté en conseil en date du 30 mai, l'ancienne municipalité de canton Dumas change officiellement son nom pour celui de «Municipalité de Petit-Saguenay».<sup>112</sup> Pour plusieurs, ce nom faisait partie du vocabulaire toponymique régional depuis déjà

longtemps et donnait beaucoup plus de visibilité à leur localité.

Au début des années quatre-vingt, la municipalité est maintenant bien engagée dans le développement de son infrastructure touristique. Avec les projets des gouvernements fédéral et provincial d'implanter un parc marin national dans le Bas-Saguenay, l'idée du Centre d'interprétation biophysique a fait son chemin. La récupération des droits de pêche au saumon détenus par les Américains, lui permet également de s'engager

dans un projet dynamique de restauration de la rivière Petit Saguenay et d'améliorer les équipements qui sont mis à la disposition des pêcheurs.

En 1984, les efforts concertés des citoyens donnent des résultats fort encourageants qui témoignent d'une amélioration notable: le saumon a commencé à remonter la rivière Petit Saguenay et grâce à la participation des citoyens, la municipalité reçoit cette année-là

le titre convoité de «Village fleuri» du Québec.<sup>13</sup> Enfin, indice percutant de la nouvelle importance que revêt désormais l'industrie touristique pour cette petite municipalité, au printemps 1988, «L'Auberge du Jardin» ouvre ses portes au grand public. Ayant nécessité un investissement de plus d'un million de dollars, l'établissement hôtelier compte douze chambres, une salle à manger de quarante places ainsi qu'une salle de réception d'une soixantaine de places.<sup>14</sup>

## RÉFÉRENCES

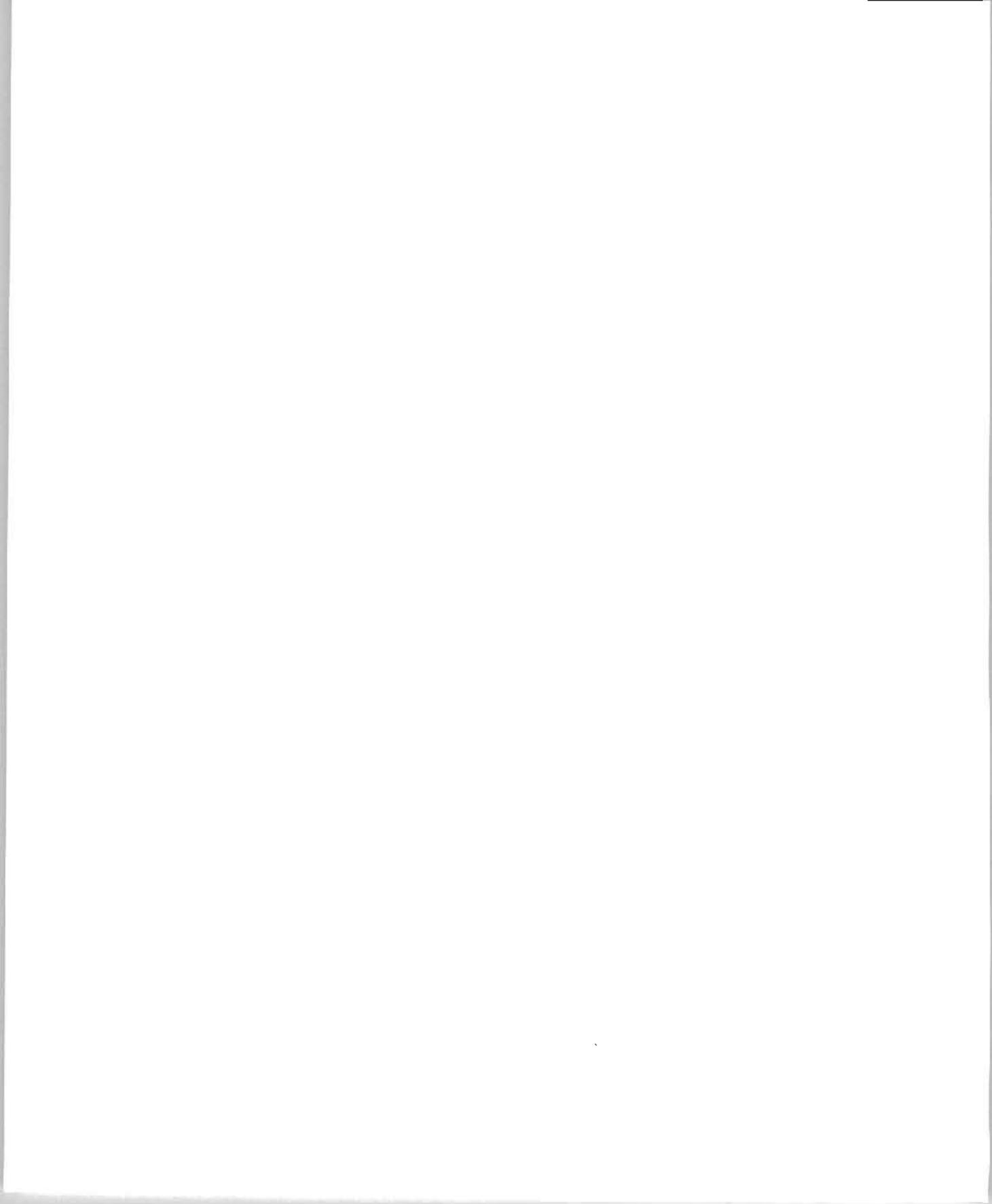
- 1 Jehan Rondot, *Géologie de la région de l'Anse St-Jean*, Ministère des Richesses Naturelles du Québec, Québec, 1956; Paula Malais et Suzie Sorensen, *Études éco-cartographiques d'un sous-bassin de la rivière Petit-Saguenay*, UQAC, cours d'Écologie appliquée, 1986; *Municipalité de Petit-Saguenay, plan de mise en valeur récréatif et touristique, rapport final*, Le groupe Planigram, septembre 1987, pp. 4-6.
- 2 *Municipalité de Petit-Saguenay, plan...*, *op. cit.*, pp. 8-10.
- 3 Leblond, Tremblay & Associés, *Anse de Saint-Étienne, Petit-Saguenay, plan d'aménagement*, janvier 1984, pp. 14-15.
- 4 Pierre Dulude et Michel Lagacé, *Analyse sommaire des répercussions sur la population de saumon atlantique, suite aux travaux d'élargissement du lit de la rivière Petit-Saguenay, réalisés en septembre 1981*, MLCP, 1982, pp. 2-4.
- 5 *Incursion documentaire dans le Domaine du Roi*, Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay, Chicoutimi, 1968, p. 23.
- 6 *Exploration du Saguenay, 1828*, Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay, Chicoutimi, 1968.
- 7 Élias Gagnon, «Notes historiques sur la paroisse du Petit-Saguenay», *Le Progrès du Saguenay*, 4 octobre 1945.
- 8 Russel Bouchard, *L'Anse-Saint-Jean: 150 ans d'histoire*, SHS, Série Histoire des Municipalités, no 1, 1987, pp. 8-9; L.-A. Martel, *Notes sur le Saguenay (1858-1865)*, Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay, Chicoutimi, 1968, pp. 6-7.
- 9 «Petition, William Price, 10th March, 1849», ANQC, fonds Price, microfilm 180/2, f. 1568-1576.
- 10 Mgr Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à nos jours*, SHS, 1968, p. 305; *Les trente années de nos localités*, SHS, pp. 99-100.
- 11 Pierre Claveau et Yves Laframboise, «L'exploitation forestière destinée au commerce du bois à Québec au XIXe siècle», Parcs Canada, Québec, 1983, pp. 80-86; une synthèse de ce texte a été publiée par Parcs Canada, *Bulletin de Recherche*, no 228, décembre 1984.
- 12 François Pilote, *Le Saguenay en 1851*, Imprimerie Augustin Côté, Québec, 1852, pp. 67-93.
- 13 «Honorat à Sidyme, 16 oct. 1844», ANQC, fonds JPS 9-40.
- 14 «Durocher à Turgeon, 28 oct. 1844», ANQC, fonds J.P.S., 9-41; voir aussi, Gaston Carrière,

- Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada (1844-1861)*, Université d'Ottawa, 1959, t. II, p. 271.
- 15 G. Carrière, *op. cit.*; Russel Bouchard et Jean Martin, *Ville de la Baie: une fenêtre sur le monde depuis 150 ans*, SHS, Histoire des municipalités, no 6, pp. 29-30.
  - 16 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 9, cote 9, volume 1, pièce 1, Mission de l'abbé Lucien Otis pour l'année 1856.
  - 17 L.-A. Martel, *op. cit.*, p. 69.
  - 18 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 9, cote 9, volume 1, pièce 2, «Rapport de L.-A. Martel..., 15 août 1859».
  - 19 V. Tremblay, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 305.
  - 20 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 1, cote 9, volume 1, pièce 3, *Rapport de L.-A. Martel...*, 1860».
  - 21 É. Gagnon, *op. cit.*
  - 22 V. Tremblay, *Les trente...*, *op. cit.*, p. 101.
  - 23 V. Tremblay, *Les trente...*, *op. cit.*, p. 101.
  - 24 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 9, cote 11, volume 1, «Louis-Wilbrod Barabé à Mgr Dominique Racine, 30 août 1882».
  - 25 *Ibid.*
  - 26 Gouvernement du Québec, *Service de l'arpentage*, D-30-3.
  - 27 «Un grand désastre», *Le Progrès du Saguenay*, 7 juin 1900, p. 1; voir aussi René Bélanger, «L'Anse-Saint-Étienne», *Saguenayensia*, mai-juin 1963, p. 56.
  - 28 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 1, cote 11, volume 1, pièce 44, «Louis-Arthur Caron à Mgr Dominique Racine, 18 août 1884».
  - 29 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 40, cote 10, volume 1, pièce 1, «John Savard à Mgr Dominique Racine, 21 juillet 1885».
  - 30 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 9, cote 9, volume 1, pièce 28, «Rapport sur les missions pour l'année 1885-1886».
  - 31 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 40, cote 9, volume 1.
  - 32 P. Claveau et Y. Laframboise, *L'exploitation...*, *op. cit.*, p. 82.
  - 33 V. Tremblay, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 270.
  - 34 Esdras Minville, *Laforêt*, Éditions Fidès, Montréal, 1944, p. 241.
  - 35 Pour les types et la machinerie des moulins hydrauliques, voir le volume de Francine Adam-Villeneuve, *Les moulins à eau de la vallée du Saint-Laurent*, Les Éditions de l'Homme; Jean Martin, *Le moulin à eau de la Rivière-aux-Saumons*, La-Doré, 1984; Gilbert Tremblay, *Le moulin des pionniers*, historique, Notre-Dame-de-la-Doré, février 1983 (document non publié). Pour la machinerie des scieries mues à la vapeur, voir les nombreux catalogues fournis par la *Fonderie de Plessisville*. A notre connaissance, il n'existe aucune publication au Québec qui traite de la structure, de l'équipement et de l'évolution des scieries à vapeur.
  - 36 *Catalogue de La Fonderie de Plessisville*, No 6, 1916, p. 14.
  - 37 Témoignages de MM. Wilbrod Villeneuve (Chicoutimi) et Gilles Castonguay (Roberval).
  - 38 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 40, cote 9, volume 1, «Rapport sur la mission de l'Anse-Saint-Étienne au 1er janvier 1889».
  - 39 «Rapports de l'arpenteur William Tremblay», publiés dans *Régions de Québec, du Lac-Saint-Jean, de Chicoutimi et de la Côte nord du Saint-Laurent, de 1886 à 1908*, Ministère des Terres et Forêts, 1908, pp. 35-39.
  - 40 ANQC, fonds Price, microfilm 188/2, f. 1915s, (60p). Ce texte de 60 pages, sans titre et rédigé entre le 12 février et le 22 mars 1891, est très important pour bien comprendre le mouvement de population au cours de la dernière décennie du XIXe siècle et apporte un éclairage nouveau sur l'histoire économique du Bas-Saguenay. Une traduction française du manuscrit a été effectuée par Richard Cooke et Gaston Gagnon, et sera publiée dans un numéro de la revue *Saguenayensia*, au cours de l'année 1992.
  - 41 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, *Rapports*

- annuels de la mission et de la paroisse de Saint-Étienne.*
- 42 Fonds Price, microfilm 188/2, *op. cit.*
- 43 *Le Progrès du Saguenay*, *op. cit.*, 7 juin 1900, p. 1; voir aussi Mgr Victor Tremblay, «*La destruction de St-Étienne*», *Le Lac-Saint-Jean*, 15 juin 1960, p. 20.
- 44 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, *Rapports annuels de la mission et de la paroisse de Saint-Étienne.*
- 45 «*Rapports de l'arpenteur William Tremblay*», *op. cit.*, pp. 35-39.
- 46 *Ibid.*, pp. 35-39.
- 47 *Ibid.*, p. 39.
- 48 Tous les rapports des missionnaires et des curés font état effectivement de cette étrange caractéristique. Voir à ce sujet, Archives de l'Évêché de Chicoutimi, *Rapports annuels de la mission et de la paroisse de Saint-Étienne.*
- 49 Mgr Marius Paré, *L'Église au Diocèse de Chicoutimi (1888-1892)*, tome 2, p. 181.
- 50 *Ibid.*
- 51 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 40, cote 9, volume 1, *Rapport annuel de la mission de Saint-Étienne, 26 août 1892*.
- 52 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, Registres, Série A: Lettres, volume II (1896-1912), p. 45.
- 53 Mgr René Bélanger, «*Sur quelques villages disparus*», in *Saguenayensia*, mai-juin 1963, p. 56.
- 54 A. Simard, *op. cit.*, pp. 109-110.
- 55 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 40, cote 9, volume 1, *op. cit.*
- 56 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, «*Rapport annuel sur la paroisse de l'Anse St.-Étienne [pour l'année 1897-1898]*».
- 57 *Le Progrès du Saguenay*, *op. cit.*, 7 juin 1900, p. 1.
- 58 *Ibid.*
- 59 «*L'incendie de St-Étienne*», *Le Progrès du Saguenay*, 14 juin 1900.
- 60 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 33, cote 11, volume 1, pièce 25.
- 61 R. Bélanger, *op. cit.*, p. 58.
- 62 Odessa Piché, *Municipalités, paroisses, canton, etc., de la province de Québec de 1896 à 1924*, Québec, 1924, p. 120.
- 63 Le décret d'érection canonique de la paroisse de Saint-François-d'Assise sera officiellement émis par l'Évêché de Chicoutimi, le 17 juin 1932. Voir à ce sujet, Archives de l'Évêché de Chicoutimi, (série B, actes, vol. II, pp. 421-422) et (série XVII, paroisse 65, cote 3, volume 5). Se référer également à la requête demandant l'érection canonique, en date du 25 décembre 1920, Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 65, cote 10, volume 1.
- 64 *Gazette Officielle du Québec*, 1919, vol. 51, p. 1923.
- 65 «*Extrait du rapport du commissaire des terres de la couronne relativement à son voyage au Saguenay, en date du 27 septembre, 1845*», A.N.Q.C., fonds J.P.S., 4-32; voir aussi, «*Rapport supplémentaire à celui de l'honorable D.-B. Papineau...*», *Le Canadien*, mercredi, 28 janvier 1846.
- 66 «*Le poisson du Saguenay*», *Le Canadien*, 1er août 1855, p. 2. Voir également à ce sujet, Normand Perron, «*Pêche et environnement dans la seconde moitié du XIXe siècle*», *Saguenayensia*, vol. 29, no 4, oct.-déc. 1987, pp. 19-26.
- 67 *Documents de la Session du Canada*, vol. XX, no 3, 1862, «*Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne*», p. 311.
- 68 *Documents de la Session du Québec pour les douze mois expirés le 30 juin 1885*, no 4, 1886, p. 126.
- 69 *Ibid.*
- 70 «*Vente des droits de pêche*», *Le Canadien*, 6 février 1885, p. 2.
- 71 *Documents de la Session du Québec pour les douze mois expirés le 30 juin 1892*, no 4, 1892, appendice no 29.
- 72 *Documents de la Session du Québec pour les douze mois expirés le 30 juin 1898*, no 8, 1899, pp. 114-115.
- 73 *Documents de la Session du Québec pour les*

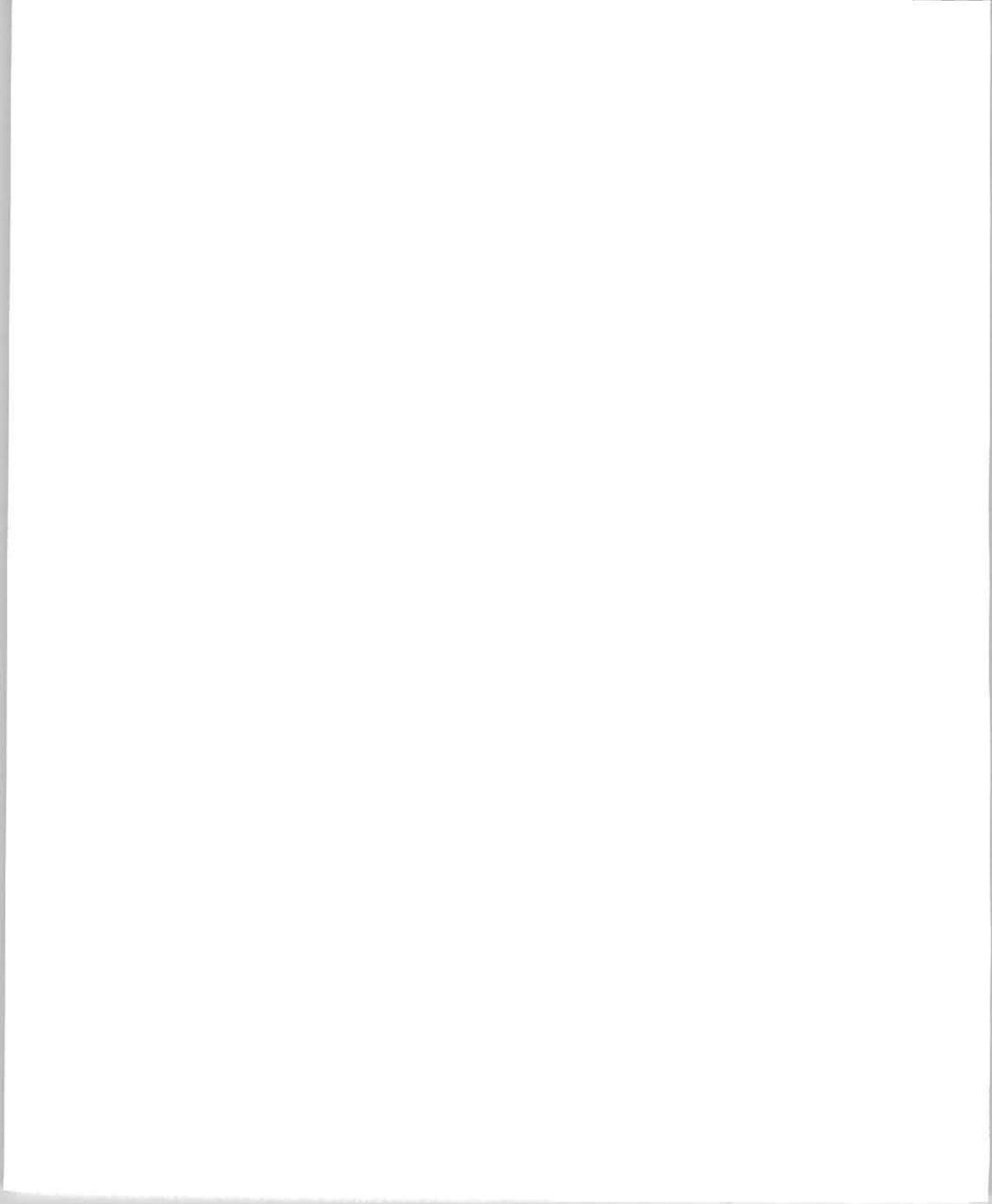
- douze mois expirés le 30 juin 1899, no 8, 1899, p. 53.
- 74 «Petit-Saguenay devient une réserve publique pour la pêche au saumon», *Le Soleil au Saguenay*, 27 octobre 1967, p. 19.
- 75 Le groupe Tremblay, Leblond, Bouchard, *Inventaire du patrimoine forestier du Bas-Saguenay, rapport final*, octobre 1987, pp. 72-73.
- 76 T. Giroux, *Liste des moulins à scie, à raboter, à bardeaux et à écorcer...*, Québec, 1913.
- 77 *Cinquantenaire...*, *op. cit.*, p. 31.
- 78 Pouyez, Lavoie et col., *Les Saguenayens*, PUQ, 1983, microfiche, p. 555.
- 79 «Notes historiques sur la paroisse de Petit-Saguenay», *Le Progrès du Saguenay*, 4 octobre 1945, p. 3.
- 80 «Petit-Saguenay» *Écho Logique*, décembre 1986, p. 9; voir aussi, *Cinquantenaire de la paroisse Petit-Saguenay*, 1968, p. 25.
- 81 *Le Progrès du Saguenay*, 28 mai 1928, p. 7.
- 82 *Le Progrès du Saguenay*, 31 mai 1928.
- 83 Russel Bouchard, *Le Pays du Lac-Saint-Jean*, 2e édition, second trimestre 1988, pp. 198-199.
- 84 *Annuaire des comités de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean*, 1923 (p. 205), 1927 (p. 264).
- 85 «La construction d'un quai en eau profonde ouvre une ère nouvelle dans l'histoire économique de Petit-Saguenay», *Le Soleil*, 1er octobre 1959.
- 86 Jacquelin Harvey, *La navigation sur le Saguenay*, thèse présentée à l'Institut de géographie, Université Laval, 1963, pp. 194-200.
- 87 *Annuaire des comités de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean*, 1927, pp. 263-264.
- 88 *Plan directeur d'urbanisme...*, *op. cit.*, annexe 1.
- 89 «Notes historiques...», *op. cit.*
- 90 «Saint-François-d'Assise du Petit-Saguenay», *Progrès-Dimanche*, 27 mai 1973, p. 66.
- 91 *La Voix de La Baie*, 2 septembre 1949.
- 92 L'abbé Grenon avait déjà occupé la fonction de premier curé de Saint-François-d'Assise-de-Petit-Saguenay, entre 1918 et 1924. André Simard, *Les évêques et les prêtres séculiers au diocèse de Chicoutimi (1878-1968)*, Chicoutimi, 1969, pp. 185-186.
- 93 *Cinquantenaire de la paroisse...*, *op. cit.*, p. 42.
- 94 *Le Lac-Saint-Jean*, 24 janvier 1946, p. 1; *Le Lingot*, 26 janvier 1946.
- 95 *Le Colon*, 28 mars 1946.
- 96 *La voix de La Baie*, 2 septembre 1949.
- 97 *Le Lac-St-Jean*, 7 septembre 1950, p. 13.
- 98 *La voix de La Baie*, 22 septembre 1950, p. 2.
- 99 Albert Rioux, «Les coopératives d'électricité», *L'inventaire du mouvement coopératif*, Cinquième Congrès Général des Coopérateurs, Québec, 1944, pp. 140-141. Voir également *La voix de La Baie*, 22 septembre 1950, p. 2.
- 100 *La voix de La Baie*, 22 septembre 1950, p. 2.
- 101 *Le Lac-St-Jean*, 7 septembre 1950, p. 13.
- 102 *La voix de La Baie*, 22 septembre 1950, p. 5.
- 103 «Une magnifique réalisation de la Coopérative d'électricité à Petit-Saguenay et Anse St-Jean», *L'Action Catholique*, 24 août 1954.
- 104 André Bolduc, Clarence Hogue, Daniel Larouche, *Québec, un siècle d'électricité*, Libre expression, 1984.
- 105 *Le Lac-St-Jean*, 27 octobre 1949; *La Voix de La Baie*, 7 juillet 1950, p. 6.
- 106 *Le Lac-Saint-Jean*, 26 juin 1958.
- 107 *Progrès-Dimanche*, 25 février 1968, p. 13.
- 108 *Progrès-Dimanche*, 23 décembre 1984.
- 109 *Recensements du Canada*. De 1871 à 1911, la population de Petit-Saguenay est incluse dans celle de Saint-Jean.
- 110 *Recensements du Canada*.
- 111 François Belley, «Saint-François-d'Assise du Petit-Saguenay», *Progrès-Dimanche*, 27 mai 1973.
- 112 *Gazette Officielle du Québec*, 23 juin 1979, 111e année, no 25, p. 6527.
- 113 *Progrès-Dimanche*, 2 septembre 1984, p. 10.
- 114 *Le journal Extra*, 5 avril 1988, p. 3.

**De Rivière-Sainte-Marguerite  
à Sacré-Coeur**



### Chronologie de Baie-Sainte-Marguerite et de Sacré-Coeur

- 1840: Les deux familles de Louis Gravel et de François Gauthier viennent se fixer à l'embouchure de la rivière
- 1844: Price acquiert la place du moulin à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite  
Les Oblats ont la responsabilité de la nouvelle mission
- 1847: Price opère une petite scierie à l'embouchure de la rivière
- 1862: Ouverture du canton d'Albert à la colonisation  
Construction du chemin Albert entre L'Anse-à-l'Eau et le «Plateau»
- 1871: Proclamation officielle du canton d'Albert
- 1884: Création de la mission de Sacré-Coeur-de-Jésus  
Price opère de gros chantiers sur la Sainte-Marguerite
- 1886: Création de la paroisse religieuse de Sacré-Coeur-de-Jésus
- 1904: Érection canonique de la paroisse
- 1909: Construction et ouverture de l'usine à vapeur à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite (Bay Mill)
- 1910: Élection d'un conseil municipal pour Baie-Sainte-Marguerite
- 1915: Proclamation de la municipalité de la paroisse de Sacré-Coeur
- 1920: Fermeture de l'usine de «Bay Mill»
- 1930: Fondation de la Société Coopérative Agricole de Sacré-Coeur
- 1932: L'abbé René Bélanger donne la dernière mission à «Bay Mill»
- 1934: Construction du pont couvert
- 1935: Début de la construction de la route Sainte-Anne—Tadoussac
- 1937: Proclamation et détachement de la municipalité du village de Sacré-Coeur
- 1945: La paroisse de Sacré-Coeur est rattachée au nouveau diocèse de Hauterive
- 1949: Fondation du Chantier coopératif
- 1953: La Caisse populaire se détache de l'Union régionale du diocèse de Chicoutimi
- 1959: Reprise des travaux de construction de la route Sainte-Anne—Tadoussac
- 1967: Ouverture de la route Sainte-Anne—Tadoussac
- 1973: Fusion des municipalités de la paroisse et du village de Sacré-Coeur
- 1974: Inauguration des travaux de construction de l'usine Samoco
- 1979: Fermeture de l'usine Samoco  
L'usine Samoco passe entre les mains de la Compagnie Produits forestiers Saguenay Ltée
- 1982: Fermeture de la scierie
- 1985: Le holding Boisaco ouvre à nouveau l'ancienne usine Samoco
- 1987: Construction du site d'hébergement de Bardsville



## PARTIE II

### De Baie-Sainte-Marguerite à Sacré-Coeur

#### Premières visions et explorations

Sur la rive Nord du Saguenay, juste en face de L'Anse-Saint-Étienne, à la baie Sainte-Marguerite, l'industriel Price avait également opéré une scierie mue à la vapeur. Ces deux usines avaient de nombreux points en commun et les relations sociales et économiques que ces deux localités sans statut entretenaient entre elles au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, étaient si intimement liées que l'on pourrait presque parler ici de localités sœurs: même réservoir forestier utilisé, même type de technologie adopté et, à la rigueur, même bassin de population. Une seule différence, la chronologie: l'histoire de l'usine de L'Anse-Saint-Étienne se passe effectivement entre 1883 et 1900 alors que celle de Rivière-Sainte-Marguerite se situe entre 1909 et 1920. Cette différence strictement ponctuelle est cependant amoindrie par le fait que l'histoire de ces deux usines se situe dans le même contexte agro-forestier de l'époque, car toutes deux viennent au monde dans une perspective de restructuration de l'industrie forestière dans le Bas-Saguenay.

La rivière Sainte-Marguerite qui baigne une partie du territoire sur lequel sera édiflée la municipalité de Sacré-Coeur, est le plus grand des tributaires du Saguenay. S'étirant sur une longueur totale d'environ 90 kilomètres, cette rivière est formée de deux cours d'eau qui se réunissent dans le canton d'Albert, avant de se déverser dans la baie Sainte-Marguerite, à quelques kilomètres plus bas.<sup>1</sup> Seule la partie comprise entre l'embouchure et le sixième kilomètre est constituée de terrains cultivables, des terrains qui trouveront surtout preneurs à partir de 1861, date à laquelle le gouvernement du Québec fera entreprendre l'arpentage systématique du territoire, en même temps qu'il fera construire un chemin devant relier la jeune colonie à sa paroisse-mère: Tadoussac.

Le nom de la rivière Sainte-Marguerite remonte loin dans le temps, à l'époque où les missions du Saguenay étaient visitées épisodiquement par les Jésuites; nous le retrouvons entre autres sur la carte du Domaine du Roi, dessinée par le Père Laure en 1731. Outre cette première mention à caractère

historique, les premières descriptions «scientifiques» du territoire circonscrit autour de la rivière Sainte-Marguerite devront attendre cependant l'équipe des commissaires qui viendront enquêter en 1828 et se pencheront sur les possibilités d'ouvrir le Saguenay à la colonisation agricole. Lorsque Nixon effectue son compte rendu, il note que «la Compagnie des Postes du Roi» détient tout près de là, une entreprise de pêche constituée d'une cabane et d'un hangar, «où dans une bonne saison l'on prend cinq ou six cents saumons».<sup>2</sup> Cette pêche au filet s'effectue lors de la remontée des saumons, au Nord de la baie, le long des battures sablonneuses.<sup>3</sup>

\*\*\*

«La navigation de la Rivière Ste. Marguerite est bien rude; elle n'est accessible qu'aux petits canots. De chaque côté de cette rivière, la terre est couverte de bois de différentes espèces, et qui devient dur à mesure qu'il monte. On voit par ci par là du Frêne et quelques petites Erables. En montant jusqu'à la distance de vingt milles, on rencontre par endroit des morceaux de bonne terre, entrecoupés par des montagnes. Le cours de cette rivière est le même que celui du Saguenay. Ces morceaux de bonne terre sont de trois à cinq acres de largeur. L'endroit suivant de terre arable est à la descente des Femmes, à onze lieues de la Rivière Ste. Marguerite...»<sup>4</sup>

\*\*\*

### **Les premiers arrivants à Rivière-Sainte-Marguerite**

L'endroit où les engagés de la Compagnie de la Baie d'Hudson s'étaient installés pour

effectuer leur pêche saisonnière, fut celui retenu par les premiers immigrants. En effet, ceux qui avaient fait partie de l'équipée de la Société des Vingt et un, en 1838, ne s'étaient pas intéressés immédiatement à ce secteur; pour des raisons qui nous échappent, ils avaient préféré se concentrer d'abord sur la rive Sud du Saguenay et avaient débarqué à l'anse des Petites Iles, à l'anse au Cheval, à l'anse Saint-Jean et à la baie des Ha! Ha!, afin d'attendre l'expiration du bail d'exclusivité de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

A la faveur de l'expansion que prend l'industrie forestière au tournant des années 1840, à la faveur également du mouvement de colonisation qui s'accroît au Saguenay malgré les interdictions répétées de la Compagnie de la Baie d'Hudson, deux familles de pionniers viennent enfin se fixer dans la baie Sainte-Marguerite. D'abord il y a celle de Louis Gravel, un colon de Château-Richer qui arrive avec son épouse Marie-Louise Tremblay, de La Malbaie. Débarque à sa suite peu de temps après, la famille de François Gauthier et d'Adélaïde Audet dit Lapointe, tous deux de la paroisse des Éboulements.<sup>5</sup> Chacune d'entre elles se partage les terres qui feront partie du futur «rang Ouest de la rivière»: Gauthier occupe l'emplacement du deuxième lot (20 acres), alors que Gravel s'installe sur le premier lot (108 acres).<sup>6</sup>

Consécutivement à ces premiers propriétaires squatters, deux ans plus tard, William Price s'accapare des terrains limitro-

## Missionnaires et curés de Sainte-Marguerite et de Sacré-Coeur

### Missionnaires de la rivière Sainte-Marguerite (1843-1887)

- Mgr Pouliot visite la mission entre le 12 et le 24 mai 1843.
- Oblats de Marie-Immaculée: octobre 1844, première visite dès leur arrivée à Grande-Baie. Carrière note également des visites en 1845, 1849, 1850, 1853. Pour se faire aider, les Oblats recevront l'aide de l'abbé Lazare Marceau missionnaire séculier résidant aux Escoumins (en 1846, 1847 et 1848), du Père Charles Arnaud (1850) et du père Louis Babel (1851-1853).
- L'abbé Lucien Otis, curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie et desservant de Saint-Alphonse (1856-1858).
- L'abbé Louis-Antoine Martel, curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie, est nommé responsable des missions de la rivière Saguenay (1858-1861).
- Les curés de L'Anse-Saint-Jean, de 1861 à 1871, (sauf pour l'année 1863 à 1866 où c'est l'abbé Charles-Auguste Bernier, curé de Tadoussac): les abbés Lucien Otis (1861-1863), Georges-Éric Sauvageau (1866-1867), Gustave-Adolphe Girard (1867-1871).
- Les curés de Tadoussac, de 1871 à 1886: les abbés Cyriac Bérubé (1871-1875), Flavien-Ed.-Jos. Casault (1875-1877), Félix Gendron (1877-1883), Louis-Stanislas Caron (1883-1887)

### Missionnaires de Sacré-Coeur, appelé également «Le Plateau» ou «Le Grand-Brûlé» (1862-1886)

- Rattaché à la mission de Tadoussac (1862-1871).
- Desservi par les curés de Tadoussac (1871-1886)

### Curés de Sacré-Coeur-de-Jésus

- L'abbé Clément Dubé (1886-1887).
- L'abbé Louis-Onésime Tremblay (1887-1888).
- L'abbé Louis-Arthur-Stanislas Caron (1888-1889).
- L'abbé Mathias Tremblay (1889-1903).
- L'abbé Guillaume Tremblay (1903-1925).
- L'abbé Joseph Coulombe (1925-1935).
- L'abbé Édilbert Lévesque (1935-1950)
- L'abbé Léopold Mayrand (1950-1986)
- L'abbé Ludovic Prémont (1986...)

**Références:** Archives de l'Évêché de Chicoutimi; F.-X.-E. Frenette, *Supplément aux «Notices biographiques et notes historiques sur le diocèse de Chicoutimi, 1947»* Gaston Carrière, *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada*, 1959 et 1961; Louis-Antoine Martel, *Notes sur le Saguenay*; André Simard, *Les évêques et les prêtres séculiers du diocèse de Chicoutimi*, 1969; André Côté, *Sources de l'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, 1978; Russel Bouchard, *L'Anse-Saint-Jean: 150 ans d'histoire*, 1986; Russel Bouchard et Jean Martin, *Ville de La Baie: une fenêtre sur le monde depuis 150 ans*, 1988.

phes bordant une partie de la rive Ouest de la Sainte-Marguerite. Pour l'immédiat, son projet n'est pas de construire un moulin; il envisage seulement d'y installer une estacade qui lui permettra de retenir les billots coupés à l'intérieur du bassin de la rivière.<sup>7</sup> L'industriel reviendra par contre assez rapidement sur ses positions; en 1847, il fait construire un petit moulin, une maison et un hangar toujours sur ce même côté Ouest de la rivière, et acquiert un emplacement juste en face où il transforme une partie en île artificielle pour y fixer les amarres de ses estacades.<sup>8</sup> C'est à ce moment précis croyons-nous que l'entrepreneur fait son entrée dans l'histoire de la baie Sainte-Marguerite.

Les terrains que Price avait acquis en 1847, appartenaient de plein droit aux squatters Louis Gravel, François Gauthier, Jean-Baptiste Jourdain et Zéphirin Gauthier, et étaient situés à l'extrémité Sud-Est des lots un à quatre du «rang Ouest de la rivière». Ne détenant pas encore de lettres patentes qui faisaient d'eux les propriétaires légaux,<sup>9</sup> ces colons avaient été contraints de se laisser déposséder sans être en mesure de s'opposer de façon efficace.

Ce fut d'ailleurs autour de cette pointe de terre que se jouèrent les débuts de l'histoire de Rivière-Sainte-Marguerite. En 1844, ils ne sont que cinq familles de colons à habiter la pointe; une petite communauté formée en tout et partout par une population de 43 âmes.<sup>10</sup> En 1851, celle-ci n'aura guère augmenté et s'élèvera à 47 habitants, jeunes et vieux.<sup>11</sup>

**L'équipe fondatrice de Rivière-Sainte-Marguerite**  
(rang Ouest de la rivière)  
1842-1861<sup>12</sup>

<i>Lots no</i>	<i>Occupants</i>	<i>acres</i>
I	Louis Gravelle, père	108
II	François Gauthier, père	20
III	John Jourdain	26
IV	Zéphirin Gauthier	12
V	Pierre Gauthier	1,5
VI	William Gravelle	8
VII	Flavien Gravelle	12
VIII	Athanase Gravelle	3
IX	Silvain Bouchard	5
X	Eugère Matte	6

Lorsque Ballantyne arrivera en 1862 pour effectuer le cadastrage d'une partie du canton d'Albert, il recensera dix familles de colons coincées sur cette minuscule péninsule sablonneuse et occupant les lots 1 à 10. De la petite scierie et des activités de Price, aucun mot! Qu'était-il advenu de cette première usine? Avait-elle été détruite par le feu? Avait-elle été abandonnée ou déplacée? Avait-elle existé véritablement ailleurs que sur des plans? Difficile de répondre à ces questions en raison d'une absence totale d'information à ce sujet. Nous savons par contre qu'en dehors du premier lot comptant 108 acres et pouvant permettre une certaine agriculture de survivance, les neuf autres lots sont d'une superficie s'étendant entre 3 et 26 acres, des terrains tout juste suffisants pour recevoir une

petite maison et un jardin potager. Dans de telles circonstances, nous sommes donc portés à déduire qu'à ce moment précis tous vivent essentiellement du travail en forêt et enrichissent leur menu alimentaire avec la pêche et la chasse. Nous verrons un peu plus loin, que lors du passage de Ballantyne, ces pionniers et leurs descendants enregistreront plusieurs lots dans la partie du «Plateau» et qu'ils constitueront une portion de la population fondatrice de la paroisse de Sacré-Coeur.

### La mission des Oblats

Le premier missionnaire à qui incombait la difficile tâche d'aller les visiter fut l'abbé Charles Pouliot, vicaire à La Malbaie. Le 20 octobre 1842, après l'annonce officielle du retrait définitif du monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il avait été nommé par l'Évêché de Québec prêtre résidant à Grande-Baie et il avait reçu en plus la responsabilité de desservir d'autres postes éparpillés le long de la rivière Saguenay. Arrivé au début de novembre, l'abbé Pouliot organise son premier voyage et aura tout l'hiver pour s'occuper des affaires temporelles de sa nouvelle mission. Au printemps 1843, plus exactement le 12 mai, lui et Alexis Simard s'embarquent dans une chaloupe et entreprennent la descente du Saguenay; leur lieu de destination, l'Île-Verte de l'autre côté du fleuve... mais en passant par les missions. Chemin faisant et sans perdre de temps, le missionnaire s'arrête à L'Anse-Saint-Jean, à la Rivière-Sainte-Marguerite et

à Tadoussac, et prendra douze jours pour effectuer l'aller et retour.<sup>13</sup>

Avec l'arrivée à la Baie des Ha! Ha! des Oblats-de-Marie-Immaculée, le 15 octobre 1844, l'abbé Pouliot est relevé de ses fonctions et nommé curé de la paroisse de Saint-Irénée, dans le comté de Charlevoix.<sup>14</sup> Au début, ils sont quatre missionnaires de cette congrégation à venir ainsi s'établir au Saguenay: le Père Honorat, leur supérieur, ainsi que les Pères Durocher, Fisette et Bourassa. Leur travail est énorme et ne se borne pas uniquement aux seuls postes du Saguenay; ils doivent aussi s'occuper des missions montagnaises existant encore dans les Postes du Roi ainsi que celles des Têtes-de-Boule; bref tout le territoire habité et circonscrit entre la baie James, le Saint-Maurice, le Saguenay et la Côte-Nord du fleuve Saint-Laurent.<sup>15</sup>

Alors que les Pères Bourassa et Marault partent en mission chez les Têtes-de-Boule, ce sont les Pères Durocher et Fisette qui doivent s'occuper des missions du Bas-Saguenay. Deux jours seulement après leur arrivée à Grande-Baie, ces derniers sont chargés de partir derechef et d'aller visiter les différents postes de ce secteur. Les voyageurs s'arrêtent tout d'abord à L'Anse-Saint-Jean, font un bond à Petit-Saguenay pour constater que les colons viennent tout juste d'effectuer leurs devoirs religieux à La Malbaie, et traversent immédiatement à la Rivière-Sainte-Marguerite.<sup>16</sup>

Ne perdant pas de temps, ils embarquent donc en pleine nuit, à une heure du matin, et traversent ainsi la rivière Saguenay. Connaissant très peu les eaux où ils naviguent, la chaloupe dans laquelle ils ont pris place s'échoue sur un banc de sable à l'entrée de la Sainte-Marguerite et ils doivent attendre courageusement la marée du matin, «*exposés à la belle étoile par un vent du nord-ouest assez froid dans cette saison*». A 7 heures du matin, ils sont enfin au chaud et commencent les exercices de la mission dans une cabane de colon. Les Pères confessent, disent la messe et donnent la communion, et ont même la joie de convertir «*une femme protestante, mariée à un catholique*» lors d'une touchante cérémonie. Ce travail terminé, les missionnaires repartent pour L'Anse-à-l'Eau où ils peuvent enfin se remettre des fatigues de leur voyage et terminent leur périple à Tadoussac. Dans tous ces postes, constatent les prêtres, règnent le désordre et le désœuvrement le plus total.<sup>17</sup>

\*\*\*

«il y a l'hiver une augmentation de population. Ce sont des jeunes gens de diverses paroisses qui vont y travailler à la pinière. Il en résulte de graves désordres auxquels il nous est malheureusement impossible d'apporter remède, parce que les communications du lieu de notre résidence à ces postes sont fermées pendant cette saison.»

«Nous avons exhorté de notre mieux tous ceux que nous avons visités à s'adonner à la culture des terres, et à vivre avec plus d'économie, persuadés qu'en travaillant ainsi à leur bien temporel, ils

n'en seront que mieux disposés à s'occuper de leurs intérêts spirituels. Nous nous sommes élevés avec force contre les veillées, les danses, les fréquentations trop prolongées des jeunes gens, etc. Nous avons été écoutés: des promesses ont été faites par les parents, et nous espérons qu'il y aura grande amélioration dans les moeurs.»<sup>18</sup>

\*\*\*

Après la mission périlleuse d'octobre 1844, tout porte à croire que les Oblats seront au moins deux ans sans retourner à Rivière-Sainte-Marguerite. Pour Honorat, la tâche se révélait vite démesurée. Leurs effectifs étaient si infimes par rapport à l'immense territoire qu'ils avaient à desservir! Pour les aider dans cette tâche ardue, le Supérieur avait réussi, grâce au concours de Price, à obtenir un missionnaire supplémentaire qui allait enfin prendre résidence à Tadoussac: l'abbé Lazare Marceau.<sup>19</sup>

L'abbé Marceau arrive à l'automne 1846 et se rend immédiatement visiter ses ouailles des missions environnantes. Trouvant les communications trop difficiles entre Tadoussac et Rivière-Sainte-Marguerite, le 8 juillet 1848, il écrit à Mgr Turgeon pour lui demander de le soulager de cette dernière et de la restituer aux Oblats cantonnés à Grande-Baie qui possèdent toujours celle de L'Anse-Saint-Jean. Selon lui, la rivière Sainte-Marguerite étant située juste en face de L'Anse-Saint-Jean, il leur sera d'autant plus facile de s'y rendre l'hiver en carriole en empruntant le pont de glace, alors que lui de

son côté se trouve forcé de s'y rendre en raquettes, un trajet fort épuisant qui lui demande des efforts surhumains.<sup>20</sup>

Nous ne pouvons dire au juste ce qu'il advint des requêtes de l'abbé Marceau et de ses doléances adressées auprès de l'Évêché de Québec au cours des mois qui suivirent. Nous savons par contre qu'un peu plus tard,

au cours de l'année 1850, les missionnaires voyagent dans toutes les directions.<sup>21</sup> Le 26 janvier de cette année-là, le Père Durocher écrit justement dans une lettre adressée à Mgr Turgeon que «*le Père Arnaud visite dans ce moment l'Anse St-Jean, le Petit Saguenay et la Rivière Ste-Marguerite*».<sup>22</sup> Il appert que jusqu'à leur départ du Saguenay, en 1853, les Oblats s'occuperont à nouveau de la mission



Les eaux bleues foncées du Saguenay forment un contraste saisissant avec la magnifique forêt verdoyante et les terres agricoles de L'Anse-à-la-Roche, petite localité du Saguenay, à 20 kilomètres de Tadoussac.

Photo: coll SHS.

de Baie Sainte-Marguerite, tout comme celles de Petit-Saguenay et de L'Anse-Saint-Jean. En octobre 1851, c'est le co-équipier du Père Arnaud, le Père Louis Babel, qui pratique dans ce secteur et il se dit très heureux des succès obtenus dans ses missions, notamment celle de Rivière-Sainte-Marguerite. Il y retournera en 1852 et en 1853.<sup>23</sup>

Suite à leur départ précipité du Saguenay, les Oblats continueront, semble-t-il, d'effectuer leurs visites à Rivière-Sainte-Marguerite, du moins jusqu'en 1856. Ils seront alors relevés de cette responsabilité, lorsque l'abbé Lucien Otis prendra charge de la cure de Saint-Alexis-de-Grande-Baie ainsi que des missions de tout le Bas-Saguenay.

#### L'ouverture du «Plateau»

Les réticences des missionnaires à se rendre dans les postes du Bas-Saguenay ne trouvent pas seulement une explication dans les distances et la difficulté des communications; elles se justifient également par le peu de revenus qu'ils en retirent car *«les contributions des missions de l'Anse-Saint-Jean, du Petit-Saguenay et de Sainte-Marguerite suffisent à peine pour les frais de voyages»*. C'est du moins la conclusion que fait le Père Pinet, à la veille du départ des Oblats du Saguenay, dans une lettre qu'il adresse à Mgr Turgeon, le 8 septembre 1853.<sup>24</sup>

Si l'on se réfère au rapport de la première année de mission effectuée par le curé de

Saint-Alphonse-de-Bagotville, en 1856 *«le Petit Saguenay est un poste presque abandonné»* avec ses quatre familles, et celui de Rivière-Sainte-Marguerite ne renferme encore que dix familles *«toutes pauvres, excepté deux»*. Avec les 18 familles vivant à L'Anse-Saint-Jean, la population de ces trois missions du Bas-Saguenay ne s'élève alors qu'à 32 familles au total, et il faut bien le reconnaître la stagnation du mouvement de colonisation dans cette contrée ne laisse présager rien de bon pour un avenir immédiat.<sup>25</sup>

A cette époque, il faut savoir que la marche du peuplement est surtout concentrée dans le Haut-Saguenay, entre Chicoutimi et Hébertville. Les arrivants sont en réalité beaucoup plus attirés par la richesse des terres de ce secteur et par le fait également qu'ils s'y retrouvent en plus grand nombre; une condition artificielle peut-être mais qui atténue cependant les effets démobilisateurs de l'isolement. De surcroît, les terres des cantons Tadoussac et Albert n'ont toujours pas été cadastrées et le gouvernement, déjà passablement occupé au Lac-Saint-Jean, hésite encore avant d'y envoyer des arpenteurs. En 1859<sup>26</sup> le poste de Petit-Saguenay, qui ne compte plus qu'une famille, est pratiquement fermé, alors que la population de Rivière-Sainte-Marguerite reste toujours stable. A ce moment précis, c'est l'abbé Louis-Antoine Martel, curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie, qui est nommé responsable de ces missions et c'est lui qui occupera cette fonction jusqu'en 1861.<sup>27</sup>

Il faudra attendre en 1862, après que le gouvernement du Québec y ait dépêché un arpenteur, pour que s'amorce le premier mouvement de colonisation dans le secteur de Rivière-Sainte-Marguerite. Lors de son passage au mois d'août 1861, le curé Martel fait toujours état d'une population quasi stationnaire de 55 âmes à Rivière-Sainte-Marguerite, de 27 âmes à Petit-Saguenay et de 370 âmes à L'Anse-Saint-Jean: au total, 452 habitants répartis dans 80 familles, dont huit seulement vivent toujours dans les parages de la baie Sainte-Marguerite.<sup>28</sup> Dans une lettre adressée à François Baillargeon, l'abbé Martel, note qu'à cet instant précis il ne se produit pas encore de mouvement de colonisation dans le Bas-Saguenay et à Rivière-Sainte-Marguerite; sauf peut-être pour la colonie de L'Anse-Saint-Jean qui a amorcé une remontée sensible au chapitre du peuplement.

Le 8 octobre 1861, le Département des Terres de la Couronne mandate enfin l'arpenteur Jean-Baptiste Duberger pour qu'il parte réaliser le chaînage des terres circonscrites à l'intérieur des cantons Tadoussac, Saguenay et Albert. Conformément à ses instructions, Duberger organise aussitôt son expédition. Au cours de l'automne et de l'hiver suivant, il se retrouve donc dans les environs de la Sainte-Marguerite et commence à enregistrer les colons. Tous les lots qui sont revendiqués portent la trace d'abattis récents mais aucun d'eux n'a encore été ensemencé. Sur la partie du «Plateau»,

dans le secteur de la «branche Est du rang Nord», les terres sont en partie enregistrées par les fils des premiers arrivants. Dans les rangs Sud et Nord du chemin Albert, là aussi quelques fils de pionniers ont défriché des lots mais à cet endroit ce sont surtout des nouveaux arrivants qui ont acquis la plus grosse part du gâteau.<sup>29</sup>

Il aura fallu en fait seulement quelques mois pour que la situation se renverse du tout au tout. Selon le curé Otis, au mois d'août 1862 la colonisation dans la mission de Rivière-Sainte-Marguerite se prépare à connaître un véritable boum: «*Cette place — dit-il — en arrière des montagnes qui bordent le Saguenay en descendant jusqu'à Tadoussac, possède une étendue assez considérable de bonnes terres, avantageusement situées, qui donneront bientôt à Ste-Marguerite une toute autre importance*».<sup>30</sup> Le nouveau canton qui porte le nom d'Albert,<sup>31</sup> compte maintenant 66 habitants permanents répartis dans 13 familles.

Certes, sur papier plusieurs colons avaient enregistré des lots, mais dans les faits plusieurs avaient toujours leur pied-à-terre à Tadoussac et attendaient qu'un chemin pratique puisse enfin relier le canton Albert à Tadoussac. Dans le but de faire effectivement progresser la colonisation dans cette partie du Saguenay, le gouvernement entreprend alors l'ouverture de plusieurs chemins qui auront pour objectif de traverser les terres propres à la culture et de vaincre l'isolement entre les missions et les

paroisses environnantes. Le chemin Albert, car c'est ainsi qu'il sera nommé, s'étirera sur une trentaine de kilomètres et sera pratiquement complété en 1863.<sup>32</sup>

les visites de plus en plus répétées des hommes d'Église, mais cette nouvelle réalité allait contribuer cependant à accentuer le clivage entre les communautés. Au fur et à mesure

**Évolution de la population permanente  
de la mission de Rivière-Sainte-Marguerite  
1844-1880<sup>33</sup>**

<i>Années</i>	<i>Population fixe</i>	<i>Familles catholiques</i>
1844	43 personnes	5 familles
1851	47 personnes	
1861	55 personnes	8 familles
1862	66 personnes	12 familles
1867	65 personnes	12 familles
1869	84 personnes	15 familles
1871	102 personnes	19 familles
1876	120 personnes	23 familles
1877	127 personnes	20 familles
1878	120 personnes	23 familles
1879	127 personnes	20 familles
1880	132 personnes	18 familles

**Une colonisation qui tarde toujours à démarrer**

En même temps que s'intensifiait le rythme de la concession des terres, se modifiaient de pair les conditions précaires dans lesquelles devaient vivre les missionnaires. La construction toute récente des chemins réduisait certes les distances et facilitait ainsi

que s'étirait le mince ruban routier entre les différentes paroisses de la côte du Saint-Laurent, les résidents de Rivière-Sainte-Marguerite avaient de plus en plus l'impression d'appartenir à la région de la Côte-Nord. Cela prendra par contre encore quelques années avant que le cordon ombélical ne soit coupé définitivement avec le Saguenay.

Géographiquement et politiquement, le canton Albert fait de toute évidence toujours partie du comté Saguenay en 1863. A un niveau plus pratique cependant, c'est-à-dire socialement et économiquement, sur le plan du sentiment d'appartenance devrions-nous dire, les résidants sentent qu'ils appartiennent de plus en plus à la Haute Côte-Nord: l'agriculture y étant plus difficile à pratiquer en raison de la géographie assez particulière des lieux, l'économie restera donc concentrée principalement sur l'exploitation forestière, la pêche et la chasse. Les différends entre les curés de Tadoussac et de L'Anse-Saint-Jean qui tentent de faire valoir leur juridiction sur la mission de Rivière-Sainte-Marguerite, en sont les premiers symptômes.

De 1861 à 1871, depuis la création de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-L'Anse-Saint-Jean, ce sont les curés de cette dernière localité qui ont le devoir de desservir la mission de Rivière-Sainte-Marguerite; sauf pour les années 1863 à 1866, où ce sera le curé de Tadoussac qui remplira cette fonction.<sup>34</sup> Leurs responsabilités sont énormes. En plus de s'occuper ponctuellement de leur paroisse, ils doivent visiter au moins quatre fois l'an les postes de Petit-Saguenay, de Rivière-Sainte-Marguerite, de Tableau ainsi que *«tous les établissements déjà formés ou qui se formeront par la suite des deux côtés de la rivière»*.<sup>35</sup>

Le missionnaire détient ainsi donc toutes les responsabilités normalement dévolues en de telles circonstances. Toutes sauf une; celle

des visites aux malades qui est plutôt confiée au missionnaire de la Haute Côte-Nord, lequel accepte d'ailleurs très mal cet état de fait: l'argent au missionnaire..., laisse-t-il entrevoir à l'évêque de Québec dans une lettre à peine voilée qui dissimule très mal son amertume, et le travail non rétribué aux autres.<sup>36</sup> Voilà autant de critiques qui permettront à l'Évêché de Québec de revoir l'administration des missions du Bas-Saguenay et de se réajuster en tenant compte du dernier courrier.

Malgré le fait que Rivière-Sainte-Marguerite ne compte encore qu'une centaine d'habitants à ce moment précis, certains indices nous permettent de déduire que la mission est un peu plus prospère. Rien de bien terrible, mais c'est suffisant pour dire qu'il y a tout de même une amélioration par rapport aux années soixante. Depuis le printemps 1871, la population toujours exclusivement catholique profite d'une chapelle et d'une école, les ornements sacerdotaux tous neufs offerts par Québec étonnent le missionnaire et, élément non négligeable, les moeurs se sont passablement adoucis. Tout ce qui manque au bonheur du prêtre... une cloche: *«s'ils en avaient une, ils se croiraient vraiment d'heureux mortels»*.<sup>37</sup>

A ces facilités ecclésiastiques qui ne sont pas sans réveiller les prétentions des collègues, s'ajoute en fin de compte la «prospérité» relative de certains colons. Entre 1867 et 1877, la population de Rivière-Sainte-Marguerite a pratiquement doublé; passant



Le premier presbytère de Sacré-Coeur qui fut converti en salle publique. Sur la galerie, on remarque le curé Tremblay et les enseignantes.

Photo: ANQC, fonds SHS, 102.

de 65 à 127, une poussée démographique importante qui accroît substantiellement les sommes perçues par le missionnaire. Finalement, pliant sous les plaintes répétées, l'Évêché de Québec revient sur ses positions et transfère la mission au curé de Tadoussac: Cyriac Bérubé.<sup>38</sup>

En dépit de ces améliorations minimales, il faudra attendre l'année 1882 et l'ouverture de la scierie à vapeur de L'Anse-Saint-Étienne pour que Rivière-Sainte-Marguerite entre dans une nouvelle phase de son développement. Juste avant ce boum forestier qui profitera à tout le Bas-Saguenay, Rivière-Sainte-

Marguerite reste toujours une colonie offrant relativement peu de possibilités aux arrivants. Depuis l'ouverture du Saguenay, la colonisation a toujours suivi le sillon creusé par les entrepreneurs forestiers et cette aliénation de l'agriculture vis-à-vis de la forêt a eu énormément d'effets sur la marche du peuplement.

A la fin des années soixante-dix, Rivière-Sainte-Marguerite gravite toujours aux alentours de 130 personnes, et la chapelle (de 30 pieds sur 24) qui est construite sur le terrain d'un colon n'est pas encore terminée... et n'a toujours pas de cloche. Chose beaucoup plus

grave nous indiquant la situation dégradée dans laquelle vivent les habitants, la mission ne possède pas de cimetière: pour les inhumations, les corps sont transportés en charrettes jusqu'au vieux cimetière de Tadoussac.<sup>39</sup>

Quant aux terres du «Plateau», du moins celles des rangs cadastrés, la plupart d'entre elles avaient été concédées par la Couronne à des propriétaires absents —surtout des résidants de Tadoussac aux dires du missionnaire— qui ne font que commencer à s'y fixer.<sup>40</sup> Ces derniers constituent alors à l'époque une communauté distincte de celle de Rivière-Sainte-Marguerite, une communauté rattachée à la paroisse-mère de Tadoussac pour les services religieux.

### La création de la paroisse de Sacré-Coeur-de-Jésus

A partir des années quatre-vingt, la colonie du «Plateau» supplante subitement celle de Rivière-Sainte-Marguerite, une situation qui avait été d'ailleurs pressentie par le curé de Tadoussac, l'abbé Félix Gendron. Quelques temps après son arrivée, dans ce qui deviendra son premier rapport annuel, il avait effectivement averti l'évêque du tout nouveau diocèse de Chicoutimi que dans un avenir prochain «*cette mission sera adjointe au grand Brûlé [le Plateau]*».<sup>41</sup> Était-ce là la «vision» pure et simple d'un homme lucide qui semblait très bien sentir de quelle

façon s'orientait la colonisation? Possible, car pendant son séjour, il sera le témoin de l'abandon de la petite colonie de Rivière-Sainte-Marguerite. Dans son dernier rapport qu'il effectue en 1883, il informe l'évêque que la plupart des colons sont partis pour aller se fixer à Tadoussac: «*Il ne reste plus —dit-il— que 3 ou 4 familles dans Ste-Marguerite*».<sup>42</sup>

L'événement singulier de ce dernier quart de siècle, la construction toute récente de la scierie de L'Anse-Saint-Étienne, explique probablement cet exode massif. Dans les mois qui ont précédé son ouverture, le gérant de Price, Hugh P. Blair, avait recruté tout le personnel afin d'approvisionner en matière première cette usine qui allait marquer une étape nouvelle dans l'histoire de l'exploitation forestière au Saguenay. La main-d'œuvre proviendra d'un peu partout: «*Israël Morin de Chicoutimi prend les billots de la Rivière Ste Marguerite. Il y aura des jobbers aux petites Isles, à l'Anse au Cheval, à l'Anse à David et à d'autres places*». Enfin, pour faciliter les communications, un chemin d'hiver, qui aura comme axe principal les glaces du Saguenay, partira de la Grande-Baie et reliera tous les camps.<sup>43</sup>

Stratégiquement située entre les scieries de Baie-Sainte-Catherine et de L'Anse-Saint-Étienne, la paroisse de Tadoussac subit inévitablement une forte poussée démographique. Comprenant dans ses limites toutes les missions des alentours et toutes les

nouvelles communautés qui viennent de se former à la concession Saint-Joseph, à La Passe-Pierre, à L'Anse-Creuse, à L'Anse de la Grosse Roche et dans le canton Albert, il est clair que pour le curé-missionnaire la tâche devient vite démesurée. Au cours du mois de mars 1884, exacerbés par les absences de plus en plus prolongées de leur pasteur, les citoyens de Tadoussac adressent une requête à l'évêque de Chicoutimi et lui demandent de nommer un vicaire qui sera affecté aux missions qui prennent vie entre Saint-Étienne et Tadoussac.<sup>44</sup>

Au début de l'automne suivant, l'évêque acquiesce d'une certaine façon aux requêtes des habitants et érige la mission de Sacré-Coeur-de-Jésus. Cette restructuration aura pour effet de placer sous un même chapeau les communautés éparpillées entre L'Anse-à-la-Boule, le Plateau (ou du Grand-Brûlé) et la rivière du Moulin à Baude.<sup>45</sup> En tout et partout, une population d'environ 55 familles.<sup>46</sup> En 1885, les citoyens construisent une chapelle sur le Plateau, dans l'espoir qu'elle favorisera la création de la paroisse. La tactique était tout ce qu'il y avait de plus loyal et visait surtout à démontrer la nécessité du moment.<sup>47</sup>

On l'aura sans aucun doute très bien perçu, la simplification de la carte des missions du Bas-Saguenay n'avait pas réglé pour autant le problème du curé de Tadoussac qui se trouvait dépassé par les événements. On comprendra que les activités dans les chantiers favorisaient l'arrivée de gens de tout acabit et la morale se trouvait ainsi compromise par la

promiscuité qui s'était installée entre les bûcherons et certains colons. Aux requêtes répétées du curé de Tadoussac qui ne cessait de demander un vicaire pour l'assister dans ses missions, l'Évêché de Chicoutimi répondit par la création de la paroisse de Sacré-Coeur-de-Jésus, en octobre 1886, et par la nomination de l'abbé Clément Dubé comme premier curé résidant. La mission de Rivière-Sainte-Marguerite fut alors annexée à la nouvelle paroisse et l'ancienne chapelle fut transportée sur le Plateau, pour servir de sacristie.<sup>48</sup>

### Les premiers grands chantiers de la Sainte-Marguerite

Sur le plan économique, la localité était là aussi en pleine mutation. La colonisation du Plateau était entrée dans une phase de développement sans précédent et le cadastrage des derniers rangs — qui avait été effectué en 1879 et en 1883 par J.-C. Desmeules et Elzéar Boivin — avait permis l'acquisition des derniers lots encore disponibles.<sup>49</sup> Quant à ceux dont la terre ne rapportait pas suffisamment, leurs propriétaires avaient au moins la chance de profiter de la prospérité économique engendrée par la scierie de L'Anse-Saint-Étienne. La rivière Sainte-Marguerite représentait alors pour la Compagnie Price le principal réservoir forestier qui lui permettait de faire fonctionner sa scierie toute neuve. Dans ce nouveau

contexte, nous sommes en mesure de comprendre que la nouvelle paroisse entrait de plein fouet dans une ère de prospérité sans précédent.

L'analyse des lots concédés par la Couronne dans le canton Albert, nous montre que l'industriel Price avait toujours préservé ses arrières dans ce secteur. Au fil des ans, personnellement ou par personnes interposées, il s'était accaparé les endroits les plus stratégiques du canton. Lui qui possédait déjà depuis l'ouverture du Saguenay à la colonisation, les meilleurs sites à l'embouchure de la Sainte-Marguerite, voilà qu'après l'arpentage de 1862, il se met à acquérir de nombreux lots: en 1871, il s'approprie les lots 1 et 2 du rang Ouest de la Rivière ainsi que les lots 10 et 11 du cinquième rang; en 1884, il enregistre par personnes interposées les lots 17 à 20 du rang Nord du Chemin Albert, ainsi que les lots 6 et 7 du rang «A». Ces appropriations fragmentaires qui s'ajoutent aux acquisitions effectuées par des tiers dont nous ne connaissons pas les noms, ont un trait commun: tous ces lots donnent accès directement aux deux branches de la rivière Sainte-Marguerite et au Saguenay.<sup>30</sup>

Qu'en est-il maintenant des droits de la pêche au saumon? Avant 1885 c'est Price qui en est le détenteur,<sup>31</sup> et les lots qu'il s'était fait concéder en 1871 sur le bras Nord-Ouest confirment toujours ses prétentions à ce chapitre.<sup>32</sup> En 1885, la totalité de ces droits est remise en vente et l'Américain James Grant

—un passionné de ce type de pêche qui avait été d'ailleurs le premier à s'occuper d'expéditions en ces lieux— s'en porte acquéreur. Du parquet de la bourse de New-York, il attire et intéresse quelques amis avec lesquels ils fondent l'association «Ste. Marguerite Salmon Club»; le gouvernement leur accordera les droits de la branche Nord-Ouest pour 310\$ par année et il louera ceux de la branche Nord à un autre anglophone; Walter M. Brackett, qui s'en portera acquéreur pour 120\$ par année.<sup>33</sup> Un peu plus tard, en 1892, les locataires construiront une sorte de maison-dortoir qui deviendra le haut-lieu des touristes et procurera des retombées intéressantes pour la paroisse.<sup>34</sup>

Au cours de l'hiver 1885, la Compagnie Price exploite les chantiers de la rivière Sainte-Marguerite à pleine capacité et, dès le printemps suivant, le 2 juin plus exactement, les draveurs arrivent enfin à l'embouchure en se laissant emporter par les billots au gré du courant. La drave terminée, le bois est rassemblé dans des estacades et est tiré en «rafts» par des bateaux à vapeur jusqu'à la scierie de L'Anse-Saint-Étienne, où il sera transformé en planches et en madriers, embarqué sur des navires et exporté à Québec, à Montréal, mais surtout en Angleterre et aux États-Unis.<sup>35</sup>

Les chantiers de la Sainte-Marguerite avaient attiré avec eux un fort contingent de bûcherons. Pour ravitailler tout ce beau monde éparpillé dans les nombreux «camps», la



Dans les chantiers du Saguenay, on a utilisé les chevaux pour transporter le bois jusqu'à la fin des années 1950.  
Photo: ANQC, fonds SHS, 10 208.

Compagnie Price avait engagé un dénommé Ernest Boivin, cultivateur originaire de Bagotville et homme d'affaires averti qui prenait le gros de sa marchandise chez tous les colons disposant de surplus. Dès la prise des glaces, au milieu du mois de décembre,<sup>56</sup> Boivin engageait son convoi sur le Saguenay, faisait escale à Sainte-Rose, avant de repartir pour l'embouchure de la Sainte-Marguerite. De ce point d'arrivée, les voitures étaient alors déchargées et la marchandise transbordée sur les hauteurs du plateau, avant de repartir pour leur lieu de destination: les «campes» de bûcherons disséminés un peu partout dans l'arrière-pays Nord du Saguenay.<sup>57</sup>

En 1891, William Price, troisième du nom, décide de réévaluer l'exploitation forestière dans le Bas-Saguenay.<sup>58</sup> Le 20 février au petit matin, lui et son aide de camp chaussent les raquettes et partent vers les chantiers de la Sainte-Marguerite pour constater à quel point il est difficile de rentabiliser les opérations forestières dans ce secteur de la région. Les montagnes sont abruptes, la neige trop abondante, les chemins trop difficiles à entretenir et les bouquets d'épinettes de surcroît sont trop clairsemés. Vraiment rien de bien prometteur, remarque-t-il... du moins pour un futur immédiat. La drave, car il faut bien parler de drave, est plus

dispendieuse à pratiquer en raison du trop grand nombre de chutes et surtout en raison des trop grandes distances que le bois doit parcourir avant d'arriver à la principale rivière.<sup>59</sup>

Dépendamment de tous ces inconvénients, les «jobbers» qui se divisent en six campements produisent évidemment beaucoup moins qu'ailleurs, certains prévoyant même n'en retirer aucun bénéfice au cours de la saison: les moins avantageés estiment produire avec leurs équipes constituées de 23 ou 24 hommes, environ 6 000 billots, alors que dans de bonnes circonstances on aurait pu en sortir le double. L'année précédente, la coupe avait produit entre 65 et 70 000 billots et la drave avait nécessité deux équipes: la première comptant 70 hommes et la seconde 60; le tout entraînant —avec la construction des barrages et la préparation des rivières— des frais évalués pour cette seule activité à environ 13\$ du cent billots. Les conclusions du rapport de William Price étant intéressantes à tout point de vue, nous croyons donc opportun d'en reproduire l'extrait afférent:<sup>60</sup>

\*\*\*

«Avant de continuer, je pourrais aussi bien consigner mon opinion par rapport aux camps de la Marguerite. Je considère d'abord que Thadée, le contremaître général et que les sous-contremaîtres sont tous de bons hommes. Ils travaillent fort, sont économes et poussent les choses autant que possible. Donc, ce que j'écrirai à propos des camps et des travaux ne leur sera relié

en rien. On leur dit de travailler à telle et telle place et ils le font. Ils font tout leur possible et si les billots coûtent cher, ce n'est pas leur faute. Les désavantages sont nombreux, il n'y a aucun avantage à travailler dans des endroits pareils».

«Prenons d'abord le camp de Xavier Maltais. Le terrain est beaucoup trop accidenté, le halage est long, la drave du bras onéreuse et la préparation de la rivière pour la drave telles les barrages, le creusage ont coûté trop cher considérant le nombre de billots à sortir. Je crois que la tenue des chantiers sur le Bras d'Aulnaies a été une grave erreur. Le terrain était beaucoup trop montagneux et la préparation de la rivière trop coûteuse. Ces billots doivent coûter très cher et une perte substantielle en résultera.»

«Le camp de Charles Dallaire. Le double halage jusqu'au sommet de la montagne et la descente seuls éliminent toute possibilité de profit. Le terrain est trop rude et mes remarques concernant la drave chez Xavier s'appliquent ici aussi. Nous pouvons donc prévoir une autre lourde perte. C'est bien que les pertes aient été arrêtées à cet endroit».

«Le camp de Louis Tremblay. Il n'y a pas de drave. Le terrain est très accidenté et les routes sont très difficiles à garder ouvertes. Le halage est long, double jusqu'au sommet de la montagne face à la rivière, et du traîneau pour descendre les billots à la rivière. Peut difficilement être rentable.»

«Le camp de Pamphile Dufour. Le terrain n'est pas aussi accidenté que dans le cas des camps situés au-dessus. Les routes sont bonnes et le halage est restreint. Mais trop onéreux en raison de la double manutention des billots et de la drave qui éliminent toute possibilité de profit. Une lourde perte est à prévoir.»

«Le camp d'Onézime Gagné. Les billots coupés ici devraient être rentables. Le terrain est propice,

le halage facile et la profondeur de la neige a 2 pieds de moins qu'ailleurs. Les billots sont halés à la rivière et la drave sur seulement 10 milles est peu coûteuse.»

«Le camp d'Émile Tremblay. Terrain trop montagneux, halage long, double drave, le petit bras et la Marguerite. Le gain sur les billots couvre difficilement les coûts d'opération.»

«Observations générales. Aucune opération ne devrait être effectuée sur les petits bras tels d'Aulnaies, Morin ou Épiphanie à moins qu'elles soient situées près de la rivière principale. La préparation de ces petites rivières pour la drave est trop coûteuse pour le nombre de billots à sortir. Le terrain est trop montagneux et le halage effectué sur de trop longues distances. De plus, l'épinette bien que de bonne qualité et de bon diamètre n'est pas assez densément répartie ce qui fait que chacun des camps doit couvrir une superficie énorme ce qui augmente les coûts. Donc continuer à couper du bois dans de tels endroits équivaut à jeter de l'argent par les fenêtres».

\*\*\*

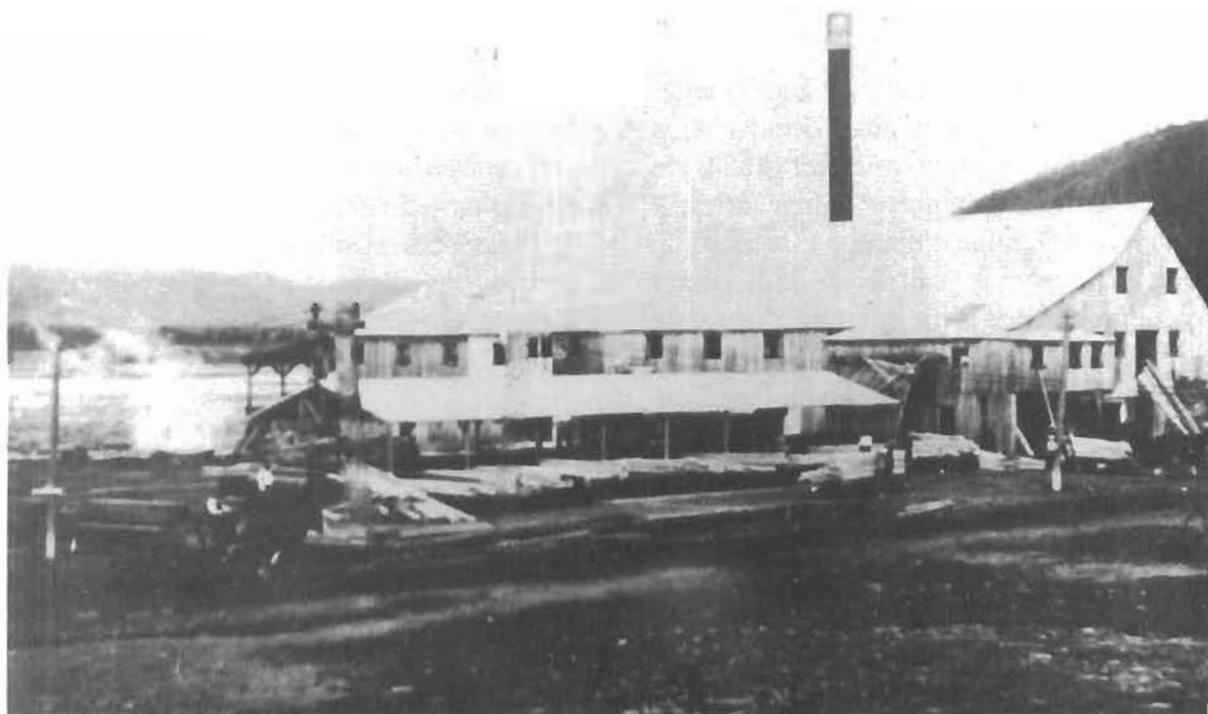
### **Une nouvelle scierie à vapeur pour le Bas-Saguenay: «Bay Mill»**

Les dispositions que prendra William Price suite à son voyage, se répercuteront inmanquablement sur l'ensemble de l'activité économique de cette sous-région. Ayant décidé de réduire la capacité du moulin de L'Anse-Saint-Étienne à environ 80 000 billots par an et de couper le bois sur une seule rivière à la fois, il avait tranché en quelque sorte pour

la récession économique dans le Bas-Saguenay. De toute façon, dans de telles circonstances aucune alternative ne s'offrait à lui pour contrer cette décision... sinon celle d'attendre encore quelques années afin que la forêt se régénère et devienne plus rentable.

L'usine de L'Anse-Saint-Étienne limitant graduellement sa production, la population des localités voisines devra alors elle aussi se réajuster en tenant compte des circonstances: certains retourneront dans leurs paroisses d'origine, d'autres encore prendront des lots dans le canton Dumas et cultiveront la terre dans l'espoir d'être rappelés prochainement à l'usine. A Sacré-Coeur, car la rationalisation des chantiers forestiers a évidemment là aussi d'énormes conséquences, la population tentera tout simplement de trouver une certaine compensation dans la valorisation de l'agriculture. Une sorte de retour à la terre marquera donc tout le Bas-Saguenay à la fin du XIXe siècle.

L'incendie désastreux qui détruisit toute la partie industrielle du village de L'Anse-Saint-Étienne, le 5 juin 1900, aura également des répercussions importantes qui viendront s'ajouter à la politique de rationalisation émise dix ans auparavant par William Price. Suite à la disparition du moulin de L'Anse-Saint-Étienne, la Compagnie Price décide de se réorganiser en construisant en 1901 une autre scierie à vapeur à l'embouchure du Saguenay, à la Baie-Sainte-Catherine, une usine beaucoup plus performante qui donnera du



La scierie à vapeur de Baie-Sainte-Catherine fut construite en 1901 pour remplacer celle de L'Anse-Saint-Étienne. En 1909, la Compagnie Price décida de la fermer à son tour et de la remplacer par celle de «Bay Mill» à la rivière Sainte-Marguerite.  
Photo: ANQC, fonds SHS, 10 208.

travail à environ cent cinquante hommes et débitera 1 800 billots par jour. Pendant presque toute la décennie, c'est ce moulin qui occupera tous les travailleurs forestiers du Bas-Saguenay et attirera dorénavant la majeure partie du bois coupé dans ce secteur... du moins jusqu'à son démantèlement en 1909.<sup>61</sup>

La fermeture précipitée du moulin de Baie-Sainte-Catherine eut des effets néfastes pour cette petite communauté perdue aux confluent de la rivière Saguenay et du fleuve

Saint-Laurent. Comme cela était arrivé à L'Anse-Saint-Étienne dix ans auparavant, la population n'était pas préparée à un tel événement. En prenant connaissance de la rumeur de fermeture au printemps 1909, le curé, qui venait tout juste d'emprunter 10 000\$ pour construire son nouveau temple et qui s'était fié sur la permanence de la scierie, fut contraint de demander l'aide de la Compagnie Price pour le libérer de ses dettes qu'il trouvait bien lourdes.<sup>62</sup> En l'espace de seulement cinq ans, de 1904 à 1910, la

population de Saint-Firmin avait diminué de plus de la moitié et passait de 590 habitants à 254.<sup>65</sup>

La fermeture du moulin de Baie-Sainte-Catherine avait été elle aussi décidée dans une volonté ferme de restructurer l'industrie forestière du Bas-Saguenay. Jugeant qu'il était alors préférable d'entrer à l'intérieur du fjord, la Compagnie avait décidé de démonter la machinerie et de la transporter à l'entrée de la rivière Sainte-Marguerite pour construire un moulin beaucoup plus rentable, car situé à proximité des réserves forestières, à l'endroit même où s'étaient installés les premiers arrivants de 1840. Cette nouvelle scierie à vapeur, construite sans aucun doute sur le modèle des deux précédentes, entra en production au mois d'août 1909. Elle donnait du travail à une centaine d'hommes.<sup>66</sup> A l'instar de la scierie de Baie-Sainte-Catherine, où on se servait de «croutes» pour chauffer les chaudières et pour construire les quais, la scierie de «Bay Mill», car c'est ainsi qu'elle sera baptisée, fonctionnait jour et nuit pendant l'été et était éclairée à l'électricité, un luxe peu commun à l'époque.<sup>67</sup>

Le regain d'activité généré par la scierie de «Bay Mill» provoquera instantanément une recrudescence de toute l'activité humaine à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite. Toujours présents, les cultivateurs qui possèdent des lots sur la rive Ouest, poursuivent encore à ce moment leurs activités mais à côté d'eux, sur l'autre rive, tout près de

l'usine, plusieurs travailleurs sont venus les rejoindre. En peu de temps, un minuscule village regroupant une douzaine de familles prend ainsi forme autour de la scierie,<sup>68</sup> un village-usine s'apparentant à bien des niveaux à celui de L'Anse-Saint-Étienne et qui évoluera en parallèle avec la communauté établie sur le Plateau. Formé d'une trentaine de résidences et d'une maison de pension pour les travailleurs itinérants, ce petit bourg donnera un élan nouveau à la paroisse de Sacré-Coeur.

En 1910, la population du grand Sacré-Coeur, Rivière-Sainte-Marguerite comprise, atteint maintenant les huit cents habitants et ne possède toujours pas de statut civil. Pour organiser les affaires courantes de la communauté, on nomme alors une sorte de conseil municipal: la «Corporation Municipale de Sainte-Margritte [sic]», car c'est le nom qu'elle s'est donnée, se composera d'un maire (ou plutôt d'un syndic)<sup>69</sup> et de plusieurs conseillers, et fonctionnera pendant cinq ans avec tous les pouvoirs dévolus normalement à une telle structure. A tous les deux ans, un «conseil municipal» était élu pour représenter la population.<sup>70</sup>

De cette corporation municipale traitée dans le livre d'histoire de Dominique Perron, nous ne retrouvons aucune trace de reconnaissance légale avant 1915; d'ailleurs dans toute l'histoire du système municipal au Saguenay, ceci constituerait un fait exceptionnel. La lecture des premiers procès-

verbaux conservés dans les archives de la municipalité nous apprend cependant qu'entre 1910 et 1915, la paroisse de Sacré-Coeur dépend toujours sur le plan civil de la municipalité de Tadoussac et cette dernière tient ses réunions dans la salle publique de la paroisse de Sacré-Coeur,<sup>69</sup> c'est cette décentralisation administrative des activités de la municipalité-mère qui explique fort probablement la confusion des uns et des autres.

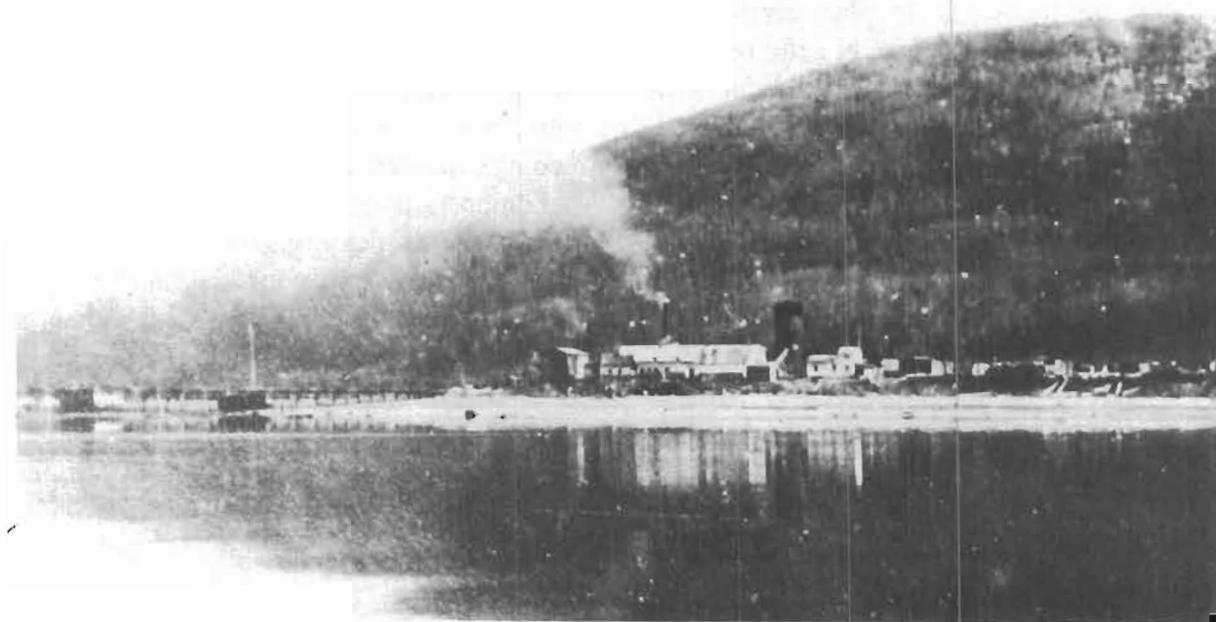
Il faudra attendre en effet le 27 octobre 1915 pour que la municipalité de la paroisse de Sacré-Coeur soit légalement constituée. Ses limites comprennent les rangs Est et Ouest du chemin Albert, les lots 29 à 45 de chacun des rangs Est et Ouest du Moulin-à-Baude, les lots 29 à 40 du deuxième rang Est ainsi que *«tout ce lopin de terre non encore subdivisé par arpentage primitif, mais désigné au cadastre officiel du canton sous le No. 521 et situé au nord du rang Est chemin Albert, du rang Est, Moulin à Baude et du rang II Est.»*<sup>70</sup> Le 16 octobre 1916, la paroisse municipale annexera toute la partie du canton de Tadoussac qui n'a pas été rattachée à la municipalité de Tadoussac.<sup>71</sup>

### **Vie et mort de l'usine de «Bay Mill»**

Sur les plans social, politique, économique et même religieux, l'usine de «Bay Mill» pose pour la paroisse de Sacré-Coeur l'épineuse question de l'unité du territoire.

Comment réussir à conserver sous sa coupole administrative une si petite communauté qui forme un corps autonome en raison de sa vocation strictement industrielle et en raison aussi de sa prospérité économique? Au point de vue civil, les gens de «Bay Mill» se sont voté, ainsi que nous l'avons constaté, un «conseil municipal» qui se veut indépendant par rapport aux agriculteurs du Plateau. Sur le plan religieux, desservis désormais par voie de mission,<sup>72</sup> ils ont pour ainsi dire fait un retour en arrière: de manière confuse, tantôt ce sera le curé de Sacré-Coeur qui se déplacera pour faire la mission donnée deux fois par année à la maison de pension, tantôt ce seront les curés de Saint-Firmin (Baie-Sainte-Catherine), de L'Anse-Saint-Jean et de Saint-Félix-d'Otis qui se partageront la tâche.

L'usine de «Bay Mill» est dirigée par Wilfrid Boulay; il est ce que l'on appelle communément à l'époque le «grand foreman», car c'est par lui que passent toutes les grandes décisions; il est aussi en quelque sorte le moteur de l'usine! Après quelques années, Boulay sera remplacé par David Durand. Les responsabilités très convoitées de gérant du magasin et de palefrenier sont remplies respectivement par Edmour Simard —lequel s'occupe également du service de télégraphe— et par Joseph Gagné. Sur le plan administratif, de 1910 à 1915, le poste de gérant sera comblé successivement par MM. Sisson, Lecuit et Joseph-Edouard Caron. Lorsque ce dernier sera transféré à Chicoutimi, en 1915, la scierie de Rivière-Sainte-Marguerite cessera



L'usine de «Bay Mill», telle qu'elle apparaissait en 1913.  
Photo: ANQC, fonds SHS, 10 144.



La cour à bois, le quai et la baie de la rivière Sainte-Marguerite.  
Photo: ANQC, fonds SHS, 1 447.



Une vue de la scierie et du quai de l'usine de «Bay Mill», en 1913.  
Photo: ANQC, fonds SHS, 10 144.

ses activités pendant six mois. A la réouverture, Caron sera remplacé par des anglophones: MM. White et Atkinson. Pour assurer le transport des billots sur le Saguenay, la Compagnie Price possède de plus deux remorqueurs: le *Belle* et le *Marie-Louise* qui seront remplacés en 1915 par le *Kénogami* et le *Muriel*.<sup>73</sup>

La scierie de la rivière Sainte-Marguerite constitue à l'époque l'une des plus importantes du genre au Saguenay—Lac-Saint-Jean; dans

ses meilleures années, elle produit quotidiennement 65 000 pieds de planches.<sup>74</sup> Les employés n'ont rien à envier aux autres travailleurs attachés à l'industrie forestière sagamienne: ceux qui travaillent à l'usine touchent 1,10\$ et ceux qui travaillent dans les chantiers 3\$. A la scierie même, le travail est divisé en deux quarts de 35 à 40 hommes chacun: il y a le quart de nuit et le quart de jour. La production de bois de sciage, de planche et de madrier s'échelonne sur toute l'année.<sup>75</sup>

Comme pour ses consœurs de L'Anse-Saint-Étienne et de Baie-Sainte-Catherine, «Bay Mill» aura une existence bien éphémère. Depuis le début du siècle, la production du bois de pulpe a totalement déclassé celle du bois de sciage un peu partout au Québec, et au Saguenay le réseau des scieries est constamment remis en question. Sur le fjord, le transport du bois, qui a toujours été perçu par les promoteurs industriels comme une entreprise périlleuse, a souvent été à l'origine de pertes énormes; le naufrage du *Muriel* qui avait causé la mort de son capitaine en 1915, en est un exemple frappant et pèsera très certainement dans la balance lors des décisions futures de la Compagnie Price. Plusieurs expériences avaient bien été mises au point pour contrer ces inconvénients, mais ces solutions de rechange étaient trouvées toutes trop coûteuses pour être retenues. S'ajoutent à ces difficultés techniques, les énormes problèmes dûs à la géographie particulière du terrain, des problèmes qui rendaient à leur tour le transport en forêt trop onéreux.<sup>76</sup> Le manque de rentabilité que William Price avait noté dans ses chantiers de la Sainte-Marguerite, en 1891, était donc toujours présent un quart de siècle plus tard.

Face à tout cela, en 1920, la Compagnie Price qui s'était réorientée depuis quelques années dans la fabrication de la pulpe et du papier, ferme définitivement sa scierie de Sainte-Marguerite. Cette option sonne le glas pour ce petit village qui s'était formé peu d'années auparavant à l'embouchure de la

rivière Sainte-Marguerite. Personne n'a le choix. La plupart des employés retournent dans leurs paroisses d'origine, à Saint-Firmin, à Tadoussac ou à Petit-Saguenay, les autres montent sur le Plateau et vont grossir la population de Sacré-Coeur. Comme elle l'avait fait lors de la fermeture de la scierie de Baie-Sainte-Catherine, la Compagnie récupère une partie de la machinerie, laissant sur place les bouilloires et les structures de briques.<sup>77</sup>

Jusqu'en 1924, une équipe d'hommes reste là pour s'occuper uniquement d'expédier le bois coupé dans les chantiers de la Sainte-Marguerite. Cela prendra cependant encore quelques années avant que le village ne soit complètement disparu. Certaines maisons seront démolies et leurs matériaux réutilisés sur les hauteurs du Plateau; les autres bâtiments seront laissés aux caprices de la nature. Au cours de l'été 1932, l'abbé René Bélanger est chargé par l'Évêché de donner la dernière mission de la courte histoire de «Bay Mill». Toujours habité par le gardien et sa femme qui se préparent à plier bagages eux aussi, l'endroit a déjà pris l'allure d'un village-fantôme.<sup>78</sup> Une autre page de l'histoire forestière du Saguenay venait d'être tournée...

### Une crise précoce et persistante

Au point de vue économique, on l'aura facilement pressenti, la paroisse de Sacré-Coeur aura à subir inévitablement les difficiles

contrecoups de la fermeture de l'usine de «Bay Mill». Sur le plan démographique, tout porte à croire également que le taux de population périlitera au cours de la décennie; passant de 946 à 911 habitants entre 1921 et 1927.<sup>79</sup> Située au point de jonction des comtés Saguenay et Chicoutimi, la localité souffrira par contre plus que jamais de son isolement. Ne bénéficiant d'aucun site propice à l'édification d'un quai qui lui permettrait d'être reliée directement au réseau de transport maritime, la population devra donc de plus en plus se replier sur elle-même tout en tentant de profiter du précaire réseau de sentiers — car on ne peut absolument pas parler de routes à cette époque — qui la relie avec les municipalités de la Haute Côte-Nord.

Malgré le fait que certains cultivateurs négligent leurs terres, l'agriculture se porte relativement bien; en 1923, la paroisse compte un Cercle Agricole (fondé en 1908) regroupant 45 membres, quatre beurreries-fromageries, et exporte bon an mal an 17 000 livres de fromage. L'industrie et le commerce vivent des moments difficiles; le secteur secondaire compte uniquement trois petites scieries qui appartiennent à des particuliers et qui donnent de l'emploi à une dizaine de travailleurs; en dehors des artisans, le secteur tertiaire pour sa part compte seulement six magasins généraux. Sur le plan des équipements communautaires, la municipalité possède un bureau de poste (le bureau «Dolbeau»), une salle publique de 30 pieds sur 30, propriété de la fabrique, une école modèle et six écoles élémentaires. Le

service téléphonique constitue pour sa part un luxe qui sert à très peu de personnes: uniquement 17 boîtes de téléphones réparties dans l'ensemble de la paroisse.<sup>80</sup>

Quatre ans plus tard, en 1927, la situation économique connaîtra encore une certaine dégradation puisqu'en dehors des trois scieries qui sont toujours en opération, il ne reste désormais que trois fromageries, quatre magasins généraux auxquels s'est ajouté un restaurant, et les exportations annuelles de fromage sont passées de 17 000 livres à 12 000 livres. En dépit du fait que les *Recensements du Canada* font état d'une croissance importante sur le plan démographique au cours de la décennie vingt, d'autres statistiques nous disent que depuis une dizaine d'années, une trentaine de familles ont quitté pour tenter leur chance sous d'autres cieux. Le nombre des écoles par contre est resté stable et le service téléphonique compte une trentaine d'abonnés.<sup>81</sup>

La Grande Crise de 1929 qui secoue l'ensemble du monde occidental viendra amplifier la situation. Selon Dominique Perron, une résidente de Sacré-Coeur qui a rédigé une petite histoire de sa paroisse natale, c'est l'absence d'un réseau routier fonctionnel qui constitue à l'époque «le premier grand facteur de délabrement» de cette localité: «*Les rangs sont éloignés et s'étendent en longueur; les chemins, qui au début n'étaient que de petits sentiers tortueux bons pour les chevaux n'ont jamais vu leur tracé être corrigé*

*pour laisser place aux voitures et aux boggys. On a vu que les véhicules automobiles s'y engageaient à leurs risques et périls. Ces chemins sont en terre forte, voire en glaise; la pluie, la fonte des neiges ou le dégel les transforment en véritable bourbiers car les fossés sont à peu près inexistantes. Il n'y a presque pas de gravier faute de véhicules adéquats pour le transporter. Les ruisseaux et autres cours d'eau sont enjambés par des petits pontons de bois qui pourrissent ou s'enfoncent deux ou trois années après leur construction».*<sup>82</sup> Quant au petit pont couvert qui avait été construit en 1918 pour traverser

la rivière Sainte-Marguerite, les grandes inondations du printemps 1928 l'auront gravement endommagé et il faudra attendre à l'année 1934 pour le remplacer par un autre plus solide.

Pour tous les notables de l'époque qui devaient tenter de résorber les effets tragiques de la crise, l'isolement constituait effectivement, et de loin, l'ennemi numéro un. Coûte que coûte, il fallait forcer le gouvernement à entreprendre d'importants travaux de voirie afin de sortir Sacré-Coeur de sa torpeur: d'abord on avait besoin d'un

**Évolution de la population permanente  
de Sacré-Coeur  
1901-1986**<sup>83</sup>

<i>Année</i>	<i>Sacré-Coeur (paroisse)</i>	<i>Sacré-Coeur (village)</i>	<i>Sacré-Coeur (fusion)</i>
1901	581		
1911	810		
1921	946		
1931			
1941	883	242	
1951	657	686	
1956	663	896	
1961	685	1 108	
1966	666	1 305	
1971	562	1 252	
1976			2 050
1981			2 187
1986			2 121

premier cordon routier vers la Côte-Nord du Saint-Laurent, un cordon qu'il faudra éventuellement étendre jusqu'au village de Sainte-Anne sur la rive Nord du Saguenay, lequel est relié à Chicoutimi depuis 1933, par un pont tout neuf; il y avait aussi un besoin pressant pour un traversier effectuant la navette entre Tadoussac, Baie-Sainte-Catherine, Petit-Saguenay et L'Anse-Saint-Jean.

En 1929, le conseil de comté vote une première somme de 200 000\$ pour la construction de la route régionale devant lier Tadoussac à Portneuf. Évaluant qu'il y avait là un premier pas concret pour vaincre son isolement géographique, la paroisse emboîte alors le pas et s'engage à son tour à fournir la somme de 4 250\$ pour contribuer à la réalisation du projet. Ce n'était pas encore suffisant!<sup>64</sup>

L'industrie forestière connaissant des heures extrêmement difficiles, la population se repliera encore une fois sur l'agriculture. Ce sera un véritable retour à la période noire de la colonisation. Le 24 juin 1930, l'ancien Cercle Agricole cède la place à la «Société Coopérative Agricole de Sacré-Coeur». Cette formule toute nouvelle qui vise à rationaliser les ressources du milieu, ne mettra pas bien longtemps avant de saisir à son tour que pour accéder à de nouveaux marchés, il faudra développer à tout prix les communications avec le reste de la province.<sup>65</sup> Pour y arriver, les intervenants économiques comprennent qu'il est impératif de jouer la carte de

l'isolement et de l'interdépendance des régions. Cette fois-ci, les municipalités de la Côte-Nord ont visé juste, mais cela prendra encore bien du temps avant que n'apparaisse une volonté gouvernementale ferme à ce sujet.

Au cours du mois de juin 1933, la Chambre de Commerce de Chicoutimi endosse à son tour le projet et entreprend des premières démarches auprès du gouvernement du Québec pour l'ouverture d'une communication terrestre permanente entre la Côte-Nord du Saint-Laurent et le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Le dossier de la route Sainte-Anne—Tadoussac était né et demeurera au programme de la Chambre de Commerce de Chicoutimi jusqu'à sa réalisation finale, à la fin des années soixante. Dans cette démarche, la Chambre de Commerce n'est pas seule: sur le plan politique, elle est appuyée par les députés provinciaux des comtés Charlevoix-Saguenay et Chicoutimi.<sup>66</sup>

La survie économique de la Côte-Nord, tout comme celle de la paroisse de Sacré-Coeur d'ailleurs, dépend donc essentiellement de son raccordement au reste du Québec par un réseau de communications routières articulé. Au cours de l'année 1934, la crise atteint son paroxysme. La Compagnie Price, envers laquelle on avait secrètement entretenu la faible lueur d'espoir de voir un jour ressusciter l'usine de «Bay Mill», est acculée à la faillite et, avec elle, se sont estompées une fois pour toute, les chances d'assister un jour à une renaissance de l'exploitation forestière

dans cette contrée. En dehors de tous ces problèmes qui semblent insurmontables, les effets de la crise économique sont amplifiés par les mauvaises récoltes; la famine menaçant les plus démunis, l'exode des familles se poursuivra donc de plus belle .

Sur le plan agricole et sur celui de la colonisation, plusieurs paroissiens se prévalent en effet des avantages prévus dans les nouveaux plans «Gordon» (de 1932 à 1934) et «Roger-Augers» (1934-1936)<sup>67</sup> et partent pour s'établir à Sainte-Thérèse de Colombiers, une nouvelle paroisse de colonisation située à environ 160 kilomètres au Nord de Sacré-Coeur. D'autres hésitent à partir aussi loin; désirant quand même profiter des politiques gouvernementales, ils vont préférer se déplacer vers Portneuf, Ragueneau et Ruisseau-Vert, dans l'espoir évident de revenir un jour dans leur ancienne paroisse: un quart de la population totale s'exilera ainsi pendant ces jours sombres.<sup>68</sup>

Pour pallier au plus urgent et dans le but d'aider ceux qui restent, le gouvernement du Québec consent alors à fournir des graines de semence aux cultivateurs qui en font la demande et il accepte de surcroît de subventionner la construction d'un pont couvert sur la rivière Sainte-Marguerite: la subvention totalisant 7 000\$, permettra à une vingtaine d'hommes de travailler pendant plusieurs mois, ce qui aura pour effet de libérer, pour un certain temps du moins, une tension bien compréhensible.<sup>69</sup>

En 1936, les citoyens adressent au gouvernement provincial une requête lui demandant de modifier le statut de leur municipalité et espèrent ainsi que cette transformation allègera le fardeau financier des agriculteurs qui se trouvent affectés par le trop grand nombre de chômeurs. Le 6 novembre 1937, le lieutenant-gouverneur en Conseil accepte d'ériger la municipalité du village de Sacré-Coeur.<sup>70</sup> Ces changements politiques majeurs n'auront par contre aucune incidence sur l'économie des deux localités. En 1939, la Deuxième Guerre mondiale viendra redonner un souffle nouveau à l'économie canadienne qui en avait bien besoin et suscitera des espoirs nouveaux pour les localités éloignées. Avec la fin de la crise économique, on sent plus que jamais la pressante nécessité d'éliminer les entraves de l'éloignement.

#### **La fin de l'isolement: la construction de la route Sainte-Anne—Tadoussac**

Au plus fort de la crise, en 1935, la construction de la route Sainte-Anne—Tadoussac avait même failli débiter. La population du comté Saguenay, Sacré-Coeur en tête, exacerbée par les lenteurs gouvernementales, s'était mise à l'oeuvre pour accomplir le dégagement. L'ébauche du chemin jusqu'à la ligne de séparation entre les comtés de Saguenay et Chicoutimi avait été amorcée, mais il semble que des considérations politiques étrangères au projet

de même que l'absence d'une volonté ferme de la part de Chicoutimi, le firent avorter.<sup>91</sup> La guerre et le nouveau départ de l'économie qu'elle entraînait, allaient reposer les bases fondamentales de l'économie québécoise et par conséquent de celle des régions.

Dans ce nouvel ordre économique, la Haute Côte-Nord —qui comprenait le comté Saguenay ainsi que les deux municipalités de Sacré-Coeur, paroisse et village— avait tout à gagner en étant reliée au Haut-Saguenay. Stratégiquement parlant, Chicoutimi, la «Reine du Nord», la ville qui a raté le coche au niveau de la grande industrie, s'affirme plus que jamais en tant que centre géographique et administratif du «Royaume du Saguenay». Selon un «*Mémoire sur la route Ste-Anne—Tadoussac*» déposé au cours du mois de février 1941, les régions du Lac-Saint-Jean, de Chibougamau et de la Côte-Nord devront y aboutir naturellement un jour ou l'autre. La métropole du Saguenay est en mesure de servir adéquatement les régions de la Côte-Nord et du Bas-Saguenay, et le grand avantage qu'elle détient sur la ville de Québec, c'est 160 kilomètres de moins. Avec le parachèvement de la route Sainte-Anne—Tadoussac, Chicoutimi pourrait faire passer chez elle la plus grande partie du trafic de la Côte-Nord. Parce qu'elle est bien organisée à tout point de vue et parce qu'elle possède, grâce au pont de Sainte-Anne, un lien direct et facile avec les deux rives du Saguenay, cette ville pourrait accueillir chez elle une bonne partie de cet achalandage.<sup>92</sup>

Toutes les raisons évoquées en 1940 pour justifier le complément de la route, resteront les mêmes vingt ans plus tard, sauf que les besoins auront augmenté. Pour les gens de la Côte-Nord, ce sera l'ouverture d'une nouvelle source de ravitaillement et l'assurance qu'ils ne seront plus isolés du reste de la province. Pour les économistes du Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est là le débouché logique et normal à l'approvisionnement de la Côte-Nord, particulièrement en produits agricoles.<sup>93</sup>

Au moment du dépôt du mémoire, les deux municipalités de Sacré-Coeur comptent 1 125 habitants: 883 pour la paroisse et 242 pour le village.<sup>94</sup> L'agriculture constitue toujours l'essentiel de son activité économique. Malgré les difficultés énormes que cette communauté a dû surmonter pendant les vingt dernières années, certains espoirs subsistent malgré tout à l'horizon; la Coopérative Agricole produit 42 000 livres de beurre par an et la Caisse Populaire (fondée en 1933) détient un chiffre d'affaires de 52 000\$ annuellement. Au niveau de l'industrie forestière, en plus des petites scieries qui poursuivent toujours leurs activités, plusieurs particuliers réussissent à produire environ 15 000 cordes de bois de pulpe. Quant à la Compagnie Price, elle détient toujours d'énormes concessions forestières le long de la rivière Sainte-Marguerite et plusieurs n'hésitent pas à avancer que c'est l'absence de voies de communications modernes qui l'empêche de les mettre à profit.<sup>95</sup>

À l'été 1938, un premier tronçon d'environ 25 kilomètres entre Sacré-Coeur et Sainte-Rose-du-Nord avait été entrepris sous la surintendance d'un ingénieur de Québec, Paul Deslisle, mais ces travaux ne faisaient que marquer le début d'un chantier qui allait s'étirer sur près d'un quart de siècle: 716 hommes de différentes localités travaillaient alors à ce projet et étaient répartis à travers sept campements; les camps Saint-Germain, de l'École, du lac Castor, du lac Rouge, du lac au Foi, du Grand-Lac et de la Tour.<sup>98</sup> En 1939, les travaux sont arrêtés et la situation n'est guère prometteuse. Il reste toujours une trentaine de milles à compléter pour atteindre la paroisse de Sacré-Coeur, et il faudra attendre vingt ans pour que les travaux reprennent.

À partir de ce moment, le dossier s'éternise. Les mémoires, les rencontres politiques, les sorties dans les journaux et les voyages expéditionnaires se succèdent pour tenter de raviver le projet. Des hommes visionnaires tels J.-E.-A. Dubuc et Léo Quenneville montrent une volonté ferme de réaliser ce rêve un jour. Mais la question reste éminemment politique. On en parle à chaque campagne électorale, mais sans grande conviction. Le fer de lance reste cependant la Chambre de Commerce du Comté de Saguenay qui fait partie de toutes les expéditions et de toutes les délégations. Curés, hommes d'affaires, maires ou députés de l'opposition, rien n'y fera.<sup>99</sup>

Tout porte à croire que ce sont les pressions opérées à Québec par certaines personnes influentes du comté de Charlevoix qui nuisent à la reprise des travaux: on estime dans ces milieux qu'une route entre Sainte-Anne et Tadoussac aurait comme première conséquence d'éliminer une partie importante du trafic routier qui emprunte le bateau de la traverse, à l'embouchure du Saguenay.<sup>98</sup>

À la veille de sa mort, Maurice Duplessis lui-même s'était affirmé publiquement contre le projet et ses déclarations n'avaient pas pour autant refroidi l'ardeur des promoteurs régionaux. Pour lui, le plus pressant en matière de communications routières restait le développement du tronçon entre Baie-Comeau et Tadoussac.<sup>99</sup>

Le premier ministre de la province de Québec ne pourra plus bien longtemps s'y opposer. Le 3 septembre 1959, Duplessis décède à Schefferville des suites de troubles cardiaques et sa mort permettra à ses successeurs de redonner vie au projet. C'est en effet sous le bref mandat du premier ministre Paul Sauvé que débloque le dossier. Suite à son décès survenu subitement le 2 janvier 1960, c'est son successeur Antonio Barrette qui reçoit le privilège de lever la première pelletée de terre. Au mois de mars, les travaux sont déjà très avancés et la nouvelle coupe s'étend sur une trentaine de kilomètres; il ne reste qu'une quinzaine de kilomètres à déblayer. La campagne électorale qui portera Jean Lesage au pouvoir donnera par contre



Le vieux pont couvert de Sacré-Coeur, construit en 1934.  
Photo: coll. Russel Bouchard, 1989.

raison au ministre Antonio Talbot qui brandit la menace de voir arrêter les travaux si les libéraux prennent le pouvoir.<sup>100</sup> Promise pour l'année 1961, la route Sainte-Anne-Tadoussac ne sera finalement ouverte à la circulation qu'en 1967.

### La transition

Les longues et pénibles requêtes qui devaient aboutir à l'ouverture de la route Sainte-Anne—Tadoussac, avaient permis aux

deux municipalités de Sacré-Coeur de faire le point sur le phénomène de l'isolement. Jamais le Saguenay n'avait paru aussi loin. Le peu de sympathie démontrée par les politiciens à leur égard, leur avait fait comprendre les dures leçons de l'histoire. Depuis l'arrivée des premiers colons à la baie Sainte-Marguerite, les rapports sociaux et politiques que la paroisse-mère avait toujours entretenu et privilégié avec la Haute Côte-Nord, avaient plutôt permis de tisser avec cette dernière région, des liens étroits qui se raffermiront avec le temps.

Sur le plan politique d'ailleurs, cette «sécession» ne datait pas d'hier: la création des comtés Chicoutimi (1855) et Saguenay (1858) avait déjà donné le ton au XIX<sup>e</sup> siècle; pour la première fois de toute son histoire, la région périphérique de Tadoussac faisait maintenant bande à part politiquement et entraînait avec elle le canton Albert. Sur le plan religieux par contre, il en sera tout autrement; Sacré-Coeur devra effectivement attendre la création du diocèse de Hauterive, le 24 novembre 1945, pour couper les restes du cordon ombilical qui la reliait depuis trop longtemps au Haut-Saguenay.<sup>100</sup> Cette rupture ecclésiastique accentuera le clivage entre les deux comtés voisins et signifiera la mort à brève échéance des rares liens économiques qui subsistaient encore à l'époque; en effet, conséquences directes de son rattachement au diocèse de Hauterive, le 1<sup>er</sup> janvier 1953, la Caisse populaire de l'endroit quitte l'Union régionale du diocèse de Chicoutimi pour s'annexer à celle de Québec.<sup>102</sup>

Face à cette Côte-Nord qui venait tout juste de faire son entrée dans l'ère industrielle et qui connaissait les premiers soubresauts d'un développement économique prometteur, Sacré-Coeur détenait tout de même certains attraits. En dépit d'un climat et d'une géographie peu favorables au développement d'une agriculture de marché, la paroisse demeurait la seule localité de la Côte-Nord toute entière à posséder une vocation agricole. Elle était donc en mesure d'une certaine façon de tirer profit d'un nouveau débouché pour

ses produits de la terre; ce n'était pas la plaine du Lac-Saint-Jean ni le Pérou, mais c'était suffisant pour entretenir un certain espoir. Dans ce contexte tout à fait nouveau, la Coopérative agricole locale connaîtra enfin son heure de gloire; au milieu des années cinquante, elle réussira à exporter dans les paroisses situées entre Saint-Fidèle et Forestville jusqu'à 250 000 livres de beurre.<sup>103</sup>

Parallèlement aux activités agricoles qui n'avaient rien de bien élaboré, plusieurs citoyens, cultivateurs ou journaliers, soutiraient toujours de la coupe du bois une partie de leurs revenus. Tirant profit de la propre expérience que vivait le Saguenay—Lac-Saint-Jean depuis une dizaine d'années, ces travailleurs itinérants qui se déplaçaient dans les chantiers forestiers au cours de l'hiver, créèrent en 1949 un Chantier coopératif affilié à l'U.C.C. Ayant peine à trouver la voie de la rentabilité, celui-ci ne put survivre aux aléas qui entouraient les permis de coupe et la difficulté de rentabiliser l'exploitation forestière dans cette contrée:<sup>104</sup> en 1965, la Coopérative forestière cessa ses activités.<sup>105</sup>

Cette retraite du secteur forestier n'était que stratégique. Depuis la fermeture de «Bay Mill», les plus tenaces avaient toujours entretenu une certaine lueur d'espoir face à l'éventuelle implantation d'une scierie ou même d'une cartonnerie sur les rives de la Sainte-Marguerite.

Au cours du printemps 1967, profitant de l'appui de la «Fédération de l'U.C.C. Est-

Nord-Ouest» et des 15 000 membres qu'elle représente, les citoyens de Sacré-Coeur avec le curé Roger Poulin à leur tête, lancent officiellement le projet d'implanter une usine de carton ondulé. L'idée qui avait d'ailleurs été émise pour la première fois en 1964, se butera à un refus du gouvernement du Québec qui trouve encore incomplètes à l'époque les études de rentabilité. Les ressources forestières sont jugées suffisantes pour alimenter le moulin projeté, mais c'est sur la formule de partenariat que tout semble achopper:<sup>106</sup> les promoteurs privilégient la formation d'une compagnie limitée de préférence à la formule coopérative et n'ont pas trouvé une façon bien originale d'impliquer l'U.C.C., les investisseurs privés et les deux paliers de gouvernement. Ne pouvant profiter de l'assentiment du gouvernement du Québec, le projet de l'usine devra être repensé dans sa totalité.

Au cours des années qui suivront, les promoteurs du comté Saguenay ne réussiront toujours pas à éveiller la sensibilité du gouvernement face à leurs revendications. Exacerbés par autant d'incompréhension et détenant un taux de chômage de 80% à Sacré-Coeur, ils menacent même le gouvernement du Québec d'aller déverser «100 000 pitounes sur le Parlement» si ce dernier ne consent pas à assouplir sa position;<sup>107</sup> une attitude jugée bien enfantine par les fonctionnaires mais qui trahit tout de même le degré de ressentiment populaire à leur égard.

Au mois d'août 1971, la population sait maintenant que le projet de cartonnerie ne se réalisera pas. Face au désintéressement du principal investisseur approché (la Société populaire des pâtes et papiers du Québec), on songe alors à former un comité local de promotion industrielle qui sera présidé par le curé de l'endroit, le père Roger Poulin, un comité qui aura à étudier des projets plus conformes à la réalité du milieu.<sup>108</sup>

On imagine de construire une usine qui intégrera le sciage et la fabrication de contre-plaqué. Aussitôt créé, le comité reprend le bâton du pèlerin et effectue de nouvelles démarches auprès du gouvernement provincial pour obtenir une subvention qui lui permettra de faire réaliser une étude de faisabilité. Dans toute leur lucidité, les membres bénévoles établissent un constat qui fait ressortir les carences qui ont fait avorter le projet de la cartonnerie; leur manque de connaissance et leur inexpérience dans l'exploitation forestière, qui s'expliquent par leur absence de ce secteur depuis près d'un demi-siècle, seront alors compensés par une aide technique des ministères des Terres et Forêts et de l'Industrie et du Commerce. L'étude ainsi élaborée permettra de déposer un rapport concluant qui atteste incontestablement de la rentabilité d'un tel projet, lequel s'avèrera d'ailleurs une expérience fort originale pour toute l'industrie forestière du Québec.<sup>109</sup>

Après plusieurs mois de recherches qui les conduiront à travers l'Ontario, le Nouveau-

Brunswick et le Québec, le comité de promotion réussira finalement à trouver une oreille attentive qui sera intéressée à y investir d'importantes sommes d'argent: M. Bertrand Fradet de la Compagnie Chibougamau Lumber. Au mois de novembre 1972, le comité de promotion et Bertrand Fradet & Associés, signent un protocole d'entente qui vise à donner des suites immédiates à leur démarche. Au mois de mars 1973, le consortium reçoit les études démontrant la viabilité du projet. Deux mois plus tard, la compagnie «Samoco» est fondée et entreprend une action immédiate en achetant les terrains où se situera le complexe forestier intégré.<sup>110</sup>

Ayant désormais le vent dans les voiles, les deux municipalités de la paroisse et du village conviennent de se regrouper sur le plan juridique et demandent d'être fusionnées à nouveau en une seule entité. Le 30 juin, le gouvernement du Québec accepte la requête et crée la «Municipalité de Sacré-Coeur».<sup>111</sup> Dans l'esprit des citoyens, ce regroupement permettra de mieux coordonner toute action visant à tirer la population de Sacré-Coeur de l'impasse économique dans laquelle elle est empêtrée depuis trop longtemps.

### **La reprise de l'activité forestière: une usine moderne pour Sacré-Coeur**

Toutes ces représentations auprès du gouvernement provincial et toutes ces tentatives de regroupement de la population

locale dans le but de tirer profit d'un effort concerté, n'avaient pas été des actions vaines. Au contraire! Au milieu du mois de janvier 1974, la population est en liesse: après des années de travail ardu, le 14 du mois, on procède enfin officiellement à l'inauguration des travaux d'implantation du complexe forestier intégré. Aux côtés de la foule qui fête l'événement, se tiennent le ministre des Terres et Forêts, Kevin Drummond, le secrétaire parlementaire du ministère de l'Expansion économique régionale, Marcel Prudhomme, le ministre des Transports, Raymond Mailloux, ainsi que plusieurs autres représentants des différents ministères du Québec. A Sacré-Coeur, jamais l'avenir n'aura semblé si prometteur.<sup>112</sup>

Ce type de complexe industriel constitue une première ici au Québec et s'apparente à ceux déjà existant dans l'Ouest du Canada et des États-Unis. Selon le scénario adopté par les parties prenantes, la nouvelle industrie se réalisera en deux phases successives qui devront s'étirer sur une période de deux ans: la première phase comprend la construction d'une structure industrielle à vocation multiple intégrant sous un même toit une usine de sciage, de rabotage, de séchage et de copeaux. Une fois terminé, le tout nécessitera des déboursés de l'ordre de 5 800 000\$ et créera 169 nouveaux emplois à l'usine et 150 en forêt. Pour toute la population, ce complexe qui devait être opérationnel dès l'automne suivant, permettait enfin d'envisager une ère de prospérité économique bien méritée. La seconde phase du projet d'investissement

prévoit la construction d'une usine de découpage et de fabrication de contre-plaqué qui utilisera la fibre de résineux;<sup>13</sup> encore à l'étape des études et de l'analyse, cette partie ne verra jamais le jour.

La nouvelle usine est construite à huit kilomètres environ à l'Ouest de Sacré-Coeur. Placée stratégiquement à l'arrivée de la route Sainte-Anne—Tadoussac et à l'entrée des voies d'accès de la forêt domaniale du Saguenay, elle prendra sa matière première dans les secteurs de la rivière Sainte-Marguerite, du lac au Sable et de Sault-au-Mouton, ainsi que dans certains boisés privés.<sup>14</sup>

L'usine «Samoco» tire son nom de ses principaux actionnaires: «Sacré-Coeur et ChibougaMAU-Compagnie». La population de Sacré-Coeur et des environs qui participe au projet compte 747 personnes qui ont souscrit 20\$ et plus pour atteindre le montant prévu de 500 000\$. Ces actionnaires sont à leur tour représentés par une compagnie: la Compagnie «Intrafor», qui tire son nom des deux premières lettres du triple mot «INvestisseurs-TRAvailleurs-FORestiers». Les parts d'investissement de l'usine sont réparties ainsi: la Compagnie Chibougamau Lumber détient 59%, la Compagnie Intrafor 29%, Rexfor 12%.<sup>15</sup>

Pour la municipalité de Sacré-Coeur, ces développements entraîneront par surcroît des investissements importants qui permettront de moderniser une partie de ses infrastructures.

Selon les estimations, le «boum» économique provoquera une croissance rapide de la population; cette première conséquence donnera alors à son tour une impulsion nouvelle à la construction domiciliaire et permettra au secteur commercial de profiter de cette prospérité subite. Pour cette localité, on pourrait presque parler d'une révolution économique qui engendrera un bouleversement social important. Même les mentalités se transformeront.

L'aboutissement du complexe Samoco reste à sa base le fruit d'un travail collectif. Les interminables années de récession qui ont marqué les événements depuis 1920, ont fait développer chez la majorité des gens le sens de l'économie. Les administrateurs publics qui se sont succédés depuis une cinquantaine d'années, ont donc été contraints par les événements d'assurer une saine gestion des affaires municipales. La situation financière de Sacré-Coeur est par conséquent excellente, car la fusion municipale accentue les chances de réussite: grosso modo, la paroisse rurale compte encore une trentaine d'agriculteurs assez prospères qui sont toujours regroupés en coopérative, le chantier coopératif local est toujours en activité et sert de gagne-pain à plusieurs d'entre eux, et enfin, les projets hydro-électriques de la Côte-Nord donnent de l'emploi à environ 200 hommes qui travaillent à la construction des lignes électriques qui relieront Sept-Iles et Montréal.<sup>16</sup>

Dans les années qui suivent l'implantation de l'usine, Samoco connaît des ratés qui compromettent ses chances de survie. Toute l'organisation passe alors aux mains du groupe «Rexfor». Au cours de l'été 1978, des menaces de fermeture hantent à nouveau les esprits et créent un climat d'insécurité chez la population. Selon certains analystes, l'entreprise est mal gérée et les administrateurs doivent revoir leur mode de gestion.<sup>17</sup>

L'étude des origines de cette crise met en évidence deux grandes causes touchant à la fois la conjoncture économique et une mauvaise planification au niveau de l'exploitation de l'entreprise: pour un, le contexte défavorable du marché du bois de sciage en 1977 a obligé la compagnie à vendre sa matière première à des prix jugés trop bas, ce qui eut pour effet d'affaiblir considérablement sa marge de manoeuvre; pour



Une partie des installations de l'usine Boisaco de Sacré-Coeur.  
Photo: coll. Russel Bouchard, 1891

l'autre, un manque majeur de planification associé à une conception défailante du système d'entrée du bois nuisent tout simplement à sa rentabilité. Les plus émotifs, aigris par autant de déception, vont même jusqu'à parler d'un «échec de la participation populaire» et d'une supercherie de Québec qui a planifié de longue date cet échec pour mettre un frein aux revendications des gens de Sacré-Coeur.<sup>118</sup>

A l'été 1978, c'est l'impasse. Si aucune action énergique n'est entreprise, on prévoit même la fermeture pour la fin du mois d'octobre. Les tentatives de redressement vont donner un sursis aux décisions des administrateurs mais ne pourront pas empêcher le cours des événements. Au printemps suivant, l'usine arrête de fonctionner et le comité de relance évalue alors différentes options devant permettre de trouver une solution alternative. La vente et la transformation semblent la seule issue possible.<sup>119</sup> Au printemps 1979, l'usine passe entre les mains de la Compagnie Produits forestiers Saguenay Ltée. Les nouveaux propriétaires ne perdent pas de temps et entreprennent aussitôt des travaux de transformation qui conduiront à la réouverture quelques semaines plus tard.<sup>120</sup>

Pendant trois ans, la scierie produit à plein rendement et donne de l'emploi à 200 travailleurs permanents ainsi qu'à 150 ouvriers forestiers saisonniers. Au mois d'avril 1982, alors que toute la région est entrée de plein fouet dans la crise économique qui secoue la presque totalité du monde occidental, l'usine

est toujours en opération. Comme par miracle, proclament les journaux, Sacré-Coeur est épargné de la catastrophe: la Caisse populaire locale fait encore des affaires d'or (avec 5\$ millions d'actif) et en plus des 350 emplois générés par la scierie, 200 autres citoyens travaillent sur les projets d'Hydro-Québec; ces derniers détiennent semble-t-il une solide expertise en la matière et oeuvrent sur des chantiers au Québec, en Afrique et même en Algérie. L'optimisme est à son comble, mais là aussi la crise frappera aussi fort qu'ailleurs.<sup>121</sup>

Avant la fin de l'année 1982, l'usine de Sacré-Coeur est à son tour touchée de plein fouet par la récession. La crise que connaît l'industrie du bois de sciage provoque alors sa fermeture subite. Du jour au lendemain, 350 travailleurs perdent leur emploi. C'est le drame! Plutôt que de se replier sur elle-même, cette fois-ci la population réagira autrement. N'acceptant pas d'être à nouveau l'otage de la conjoncture économique, les gens prendront le problème de front. Au mois d'août 1983, devant la décision de la Compagnie Produits forestiers du Saguenay Ltée de ne pas réouvrir la scierie, les ex-travailleurs se rendent à l'évidence qu'il faut absolument faire quelque chose.<sup>122</sup>

Dans cette volonté de trouver une solution durable, on crée alors la Société d'exploitation de Sacré-Coeur (S.E.S.C.), une corporation qui réussira à recruter 50 membres-prêteurs et 87 membres-travailleurs; pour la relance, tous ces gens réuniront une souscription de 144 000\$. Avant la fin de l'année, soit au

cours de l'automne suivant, cette entreprise populaire qui s'est retournée momentanément vers la production du bois de pulpe, réussit à récupérer 12 000 cordes de bois mort qu'elle vendra aux industries de pâte et papier, créant ainsi 144 emplois. Cette première contre-offensive permettra de s'engager encore plus à fond vers une solution durable de l'exploitation forestière. Au cours de l'année 1984, la nouvelle association de travailleurs forestiers décroche un contrat de coupe de bois, en plus d'un projet fédéral «Environnement 2000», ainsi que 13 contrats sylvicoles avec le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources, créant instantanément 182 emplois directs.<sup>125</sup>

Tous ces projets ne réussissent pas par contre à rendre possible la réouverture de l'usine qui est toujours menacée d'être vendue en pièces détachées. Pour faire face à cette triste éventualité, la S.E.S.C. qui représente entre autres les ex-travailleurs, la municipalité et la Caisse populaire Desjardins de Sacré-Coeur, tente une action de dernier recours devant aboutir à la création de deux coopératives de travailleurs: la première, «Unisaco», regroupe 84 travailleurs en usine alors que la seconde, «Cofor», regroupe 110 travailleurs en forêt; cette double association aboutit en fin de compte à la création de la compagnie d'investisseurs, «Investra», qui regroupe quant à elle 540 actionnaires originaires de la localité ou de la région. Tous ensemble, travailleurs unis et sociétés, forment le holding «Boisaco».<sup>126</sup> Ces trois coopératives

investissent chacune 300 000\$ dans l'achat de l'usine (qui avait été récupérée par la Banque Impériale de Commerce).<sup>125</sup>

Au printemps 1985, tous les espoirs sont maintenant permis. Le comité de relance présidé par le maire de la municipalité, M. Aimé Dufour, reçoit des directeurs la confirmation que l'usine Boisaco, dont la capacité de production s'élève à 30 millions de pieds de bois par an, redémarrera à la mi-juin. Les chantiers forestiers se feront à une cinquantaine de kilomètres de Sacré-Coeur, près de la rivière Sainte-Marguerite. Quant à la production même du bois de sciage, les efforts seront surtout concentrés sur le «bois large», car les dernières évaluations font état d'un marché beaucoup plus vaste dans ce type de produit. Pour le bois de pulpe et les copeaux, on essaie d'obtenir une entente avec la compagnie Donohue. Le financement de la première année d'opération sera assuré par un octroi de la part de l'O.P.D.Q. s'élevant à 875 000\$, par les effectifs et par les inventaires.<sup>126</sup>

La nouvelle formule permettra donc de redonner vie à l'ancienne usine Samoco. La coupe du bois débute le 29 juillet 1985 dans le secteur de Sacré-Coeur et l'usine recommence ses opérations le 9 août suivant. Les concessions gouvernementales lui assurent un volume de coupe annuel global de 235 000 mètres cubes de bois. Répondant aux attentes de la société, la Compagnie Donohue signe une entente temporaire garantissant l'achat d'ici le 15 décembre, de 7 000 mètres cubes

de bois de pulpe et 13 000 tonnes métriques de copeaux. Pour le bois ouvré, c'est la nouvelle compagnie qui s'occupe de la mise en marché.<sup>127</sup>

Les premiers mois d'opération s'avèrent immédiatement une réussite. Aux yeux des observateurs économiques, les résultats sont si probants qu'en 1987 la Société d'exploitation de Sacré-Coeur reçoit le Prix Alphonse-Desjardins, une mention décernée annuellement par l'institution à une entreprise québécoise qui s'est surtout faite remarquer par son innovation et son action.<sup>128</sup>

### **Une économie plus diversifiée: l'agriculture et la pêche sportive**

Cette réussite sur le plan industriel ne doit pas nous faire oublier que la municipalité de Sacré-Coeur conserve également d'autres atouts sur le plan économique. En tout premier lieu, sa vocation agricole est peut-être moins visible qu'auparavant mais elle reste tout de même présente. Comparativement à bien d'autres localités du Québec qui se sont donné des instruments pour se trouver des débouchés, la Coopérative de Sacré-Coeur n'a rien à envier aux institutions du genre. Fondée comme nous le savons en 1930 pour faire face à la Grande Crise, cette dernière compte en 1977, 145 membres, dont une soixantaine de coopérants «non-agriculteurs» qui sont associés au mouvement afin de bénéficier pleinement des avantages de la vente au détail.

Depuis le milieu des années cinquante, la fabrication et la mise en marché du beurre ne sont plus les seuls services qu'elle offre à ses membres: mentionnons seulement qu'elle s'occupe également de la vente de moulée, d'instruments de travail (depuis 1955), de matériaux de construction (depuis 1968) et d'équipements aratoires qui sont mis au service des membres. La fabrication annuelle de beurre atteint 75 000 livres en 1977. La grande partie de cette production (65%) est écoulee dans les localités de la Côte-Nord, et le reste (35%) est expédié à l'Association coopérative du Saguenay—Lac-Saint-Jean; cette dernière reçoit le beurre en ballots de 56 livres et s'occupe elle-même de l'écouler sur le marché local.<sup>129</sup>

Sur le plan récréo-touristique, la municipalité de Sacré-Coeur qui est située à l'intérieur des limites du Parc Saguenay, tire également profit de son milieu naturel. La pêche au saumon qui avait constitué son premier attrait, à l'époque de la traite des fourrures, lui vaut encore aujourd'hui d'être visitée par des centaines de pêcheurs sportifs qui viennent d'un peu partout à travers le Québec et l'Amérique du Nord. Propriété d'entrepreneurs privilégiés (entre autres les Price et l'Alcan) jusqu'à la fin des années soixante-dix, son sort se modifiera à partir de 1978, lorsque le gouvernement du Québec abolira les clubs privés. En 1980, la rivière Sainte-Marguerite est gérée partiellement par l'association locale portant le nom de «Rivière Sainte-Marguerite Inc.», et par la Compagnie

Alcan: cette dernière possède toujours des droits sur les quatre milles du bras Nord-Est s'étendant jusqu'à la Chute Blanche; le reste de la rivière, la section la plus importante, appartient à la nouvelle association et est donc accessible au public.<sup>130</sup>

En 1985, une régie inter-municipale liant les localités de Sainte-Rose-du-Nord, Sacré-Coeur et la M.R.C. du Fjord, donne le feu vert au projet de construction d'un site d'héberge-

ment pour les mordus de la pêche et des activités plein-air. Deux ans plus tard, au mois de juin 1987, le site d'hébergement et de restauration de Bardsville, situé au cœur de la vallée de la Sainte-Marguerite, est inauguré officiellement. Le complexe met à la disposition des touristes et des visiteurs, un pavillon principal avec chambres et dortoirs, un restaurant avec salle de détente et cinq unités d'hébergement pouvant accueillir une quarantaine d'hôtes.<sup>131</sup>

## RÉFÉRENCES

- 1 *Dictionnaire des rivières et des lacs de la province de Québec*, Département des Terres et Forêts, Québec, 1925, pp. 163-164.
- 2 *Exploration du Saguenay, 1828, «Rapport de Nixon»*, Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay, Séminaire de Chicoutimi, 1968, p. 139.
- 3 *Ibid.*, «Rapport de Laterrière», p. 423.
- 4 *Ibid.*, «Rapport de Nixon», p. 139.
- 5 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 1, cote 11, volume 1, pièce 3, «Charles-Augustin Bernier au secrétaire de l'Archevêché de Québec, 25 janvier 1864». Cette information a été reprise par plusieurs commentateurs qui n'ont jamais trouvé opportun d'y notifier la référence; Arthur Buies, *Le Saguenay et le bassin du Lac Saint-Jean*, 1896, p. 30; V. Tremblay, *Les trente aînées...*, *op. cit.*, p. 246; Mgr René Bélanger, «La rivière Sainte-Marguerite (1840-1885)», *Saguenayensia*, mars-avril 1966, p. 36; M. Paré, *L'Église...*, *op. cit.*, t. 1, p. 136.
- 6 Gouvernement du Québec, Service de l'Arpentage, Rapport de J.-B. Duberger, 1862, A-56, p. 1.
- 7 «Petition, William Price, 10th March, 1849», ANQC, fonds Price, microfilm 180/2, f. 1568-1576.
- 8 Gouvernement du Québec, Service de l'Arpentage, J.-B. Duberger, carte du 8 octobre 1861; aussi, «Mill site at Rivière Ste. Marguerite, 28 sep 1847», A-6-1.
- 9 Il leur faudra attendre la visite de l'arpenteur, en 1862, pour obtenir enfin cette reconnaissance légale. Voir à ce sujet, Gouvernement du Québec, Service de l'Arpentage, Rapport de J.-B. Duberger, 1862, A-56, p. 1.
- 10 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 33, cote 51, volume 1, *Rapport sur les missions du diocèse de Québec, juillet 1845*, no 6, p. 149. Ce document retranscrit la même lettre qui fut expédiée le 28 octobre 1844, par Honorat à Sydime; ANQC, JPS, 9-41.
- 11 *Recensement du Canada*, 1851.
- 12 Service de l'Arpentage, Rapport de l'arpenteur J.-B. Duberger, 1862, *op. cit.* Il est à noter que la retranscription des noms est littérale des textes.
- 13 L.-A. Martel, *Notes sur le Saguenay*, *op. cit.*, pp. 35-38.
- 14 *Ibid.*, p. 42.
- 15 *Rapport sur les missions...*, *op. cit.*, pp. 146-151.
- 16 *Ibid.*, pp. 148-149.
- 17 *Ibid.*, pp. 149-150.
- 18 *Ibid.*, pp. 150-151.

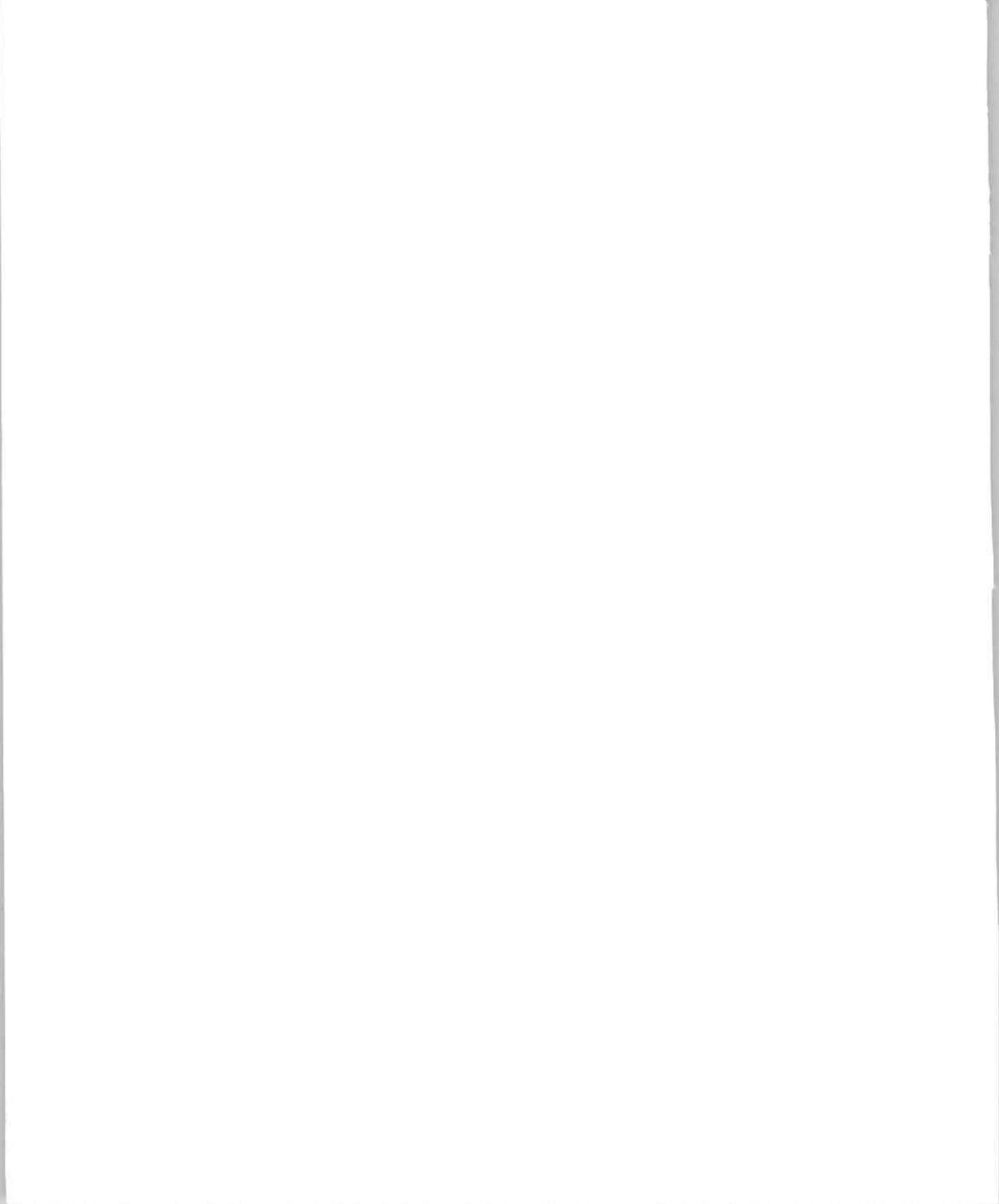
- 19 G. Carrière, *Histoire documentaire...*, op. cit., t. III, p. 29.
- 20 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 1, cote 5, volume 2, pièce 10. Pour une retranscription dactylographiée de cette lettre, voir ANQC, JPS, 10-67.
- 21 G. Carrière, *Histoire documentaire...*, op. cit., t. III, p. 31.
- 22 ANQC, JPS, 11-02, 11-03; voir aussi, Huguette Tremblay, *Journal des voyages de Charles Arnaud (1872-1873)*, Les Presses de l'Université du Québec, 1977, p. X.
- 23 G. Carrière, *Histoire documentaire...*, op. cit., t. III, pp. 31-46; voir aussi Huguette Tremblay, *Journal des voyages de Louis Balel (1866-1868)*, Les Presses de l'Université du Québec, 1977, p. XI.
- 24 G. Carrière, *Histoire documentaire...*, op. cit., t. III, p. 46.
- 25 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 9, cote 9, volume 1, pièce 1, Mission de l'abbé Lucien Otis pour l'année 1856.
- 26 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 9, cote 9, volume 1, pièce 2, «Rapport de L.-A. Martel..., 15 août 1859». Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 1, cote 9, volume 1, pièce 3, «Rapport de L.-A. Martel..., 1860».
- 27 L.-A. Martel, *Notes sur le Saguenay*, op. cit., pp. 68-69.
- 28 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 9, cote 11, volume 1, pièce 9, Martel à l'Archevêque de Québec, 11 août 1861. Le *Recensement du Canada* de 1861 fait état d'une population de 200 habitants vivant à Sainte-Marguerite. En tenant compte des informations contenues dans la correspondance des missionnaires de l'époque, nous savons que tel n'est pas le cas. Le recenseur du gouvernement a fort probablement comptabilisé tous les squatters qui ont effectué des abattis, qui ne vivent pas encore sur ces terres et qui espèrent par contre s'en voir attribuer la propriété lors du passage de l'arpenteur au cours de l'hiver 1861-1862. Doivent également en faire partie, tous les habitants qui résident dans le périmètre s'étendant entre la rivière Sainte-Marguerite et l'anse à l'Eau.
- 29 Gouvernement du Québec, Service de l'Arpentage, Rapport de l'arpenteur J.-B. Duberger, A-56.
- 30 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 19, cote 9, volume 1, pièce 2, Otis à l'Archevêché de Québec, 18 août 1862.
- 31 Il avait été nommé ainsi pour commémorer la visite, en 1860, du prince Albert-Edouard (qui deviendra Edouard VII). Voir à ce sujet, Mgr Victor Tremblay, «Le Prince de Galles nous visite», *Saguenayensia*, mai-juin 1959, pp. 51-56; Mgr René Bélanger, «Retour à Sainte-Marguerite», *Saguenayensia*, janvier février 1962, p. 9; Raoul Lapointe, *Le Cahier de Monsieur Otis*, Cahiers de Saguenayensia, Études et Documents, no 1, juin 1986, p. 21.
- 32 Stanislas Drapeau, *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada (1851-1861)*, Québec, 1863, pp. 535-536.
- 33 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, *Rapports annuels de la mission de Rivière-Sainte-Marguerite*. Pour l'année 1851, nous avons pris les chiffres du *Recensement du Canada*.
- 34 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 1, cote 5, volume 3, pièce 1.
- 35 Lucien Otis, «Notes touchant les premiers établissements de L'Anse-Saint-Jean», photocopie de l'original conservée aux ANQC, fonds Mgr Victor Tremblay, document 25, pp. 54-55.
- 36 Archives de l'Évêché de Québec, série XVII, paroisse 1, cote 11, volume 1, pièce 15. Cyriac Bérubé à l'Évêché de Québec, 12 mars 1871.
- 37 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 19, cote 9, volume 1, pièce 6, «Rapport annuel de la paroisse de l'Anse St-Jean et la Rivière Ste-Marguerite, 12 octobre 1871». Voir aussi à ce sujet, Mgr René Bélanger, «La Rivière-Sainte-Marguerite (1840-1855)», *Saguenayensia*, mars-avril 1966, p. 37.
- 38 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série IV, paroisse 4, cote 1, «Rapports sur les missions et paroisses du Saguenay produits par M. Dominique

- Racine... 1871*».
- 39 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 1, cote 9, volume 1, pièce 3, «*Rapport annuel de la mission de la Rivière Ste-Marguerite, 1876*». Voir aussi les autres rapports, série XVII, paroisse 1, cote 9, volume 1, pièce 5, (1877); série XVII, paroisse 1, cote 11, volume 1, pièce 37, (1877-1878); série XVII, paroisse 1, cote 9, volume 1, pièce 7-A, (1878-1879); série XVII, paroisse 1, cote 9, volume 1, pièce 9, (1879-1880).
- 40 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 1, cote 9, volume 1, pièce 7-A.
- 41 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 1, cote 9, volume 1, pièce 7-A.
- 42 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 1, cote 9, volume 1, pièce 1-2, «*Rapport annuel de la mission de Tadoussac, 1882-1883*».
- 43 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 9, cote 11, volume 1, Louis-Wilbrod Barabé à l'évêque de Chicoutimi, 30 août 1882.
- 44 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 1, cote 10, volume 1, pièces 4-5.
- 45 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, Registres, Série A: Lettres, vol. I (1878-1896), pp. 258-259.
- 46 M. Paré, *op. cit.*, t. I, p. 348.
- 47 Louis-Stanislas Caron, «*Notes extraites de la paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus, pour l'année 1889*», ANQC, fonds Mgr Victor Tremblay, dossier 8 (cote nouvelle). Voir aussi, R. Bélanger, *La Rivière Sainte-Marguerite, op. cit.*, pp. 37-38.
- 48 L.-S. Caron, «*Notes extraites... Ibid.* La paroisse de Sacré-Coeur sera érigée canoniquement le 24 février 1904.
- 49 Gouvernement du Québec, Service de l'Arpentage, A-74 (rapport d'arpentage de J.-C. Desmeules), et A-79 (rapport d'arpentage de Elzéar Boivin). Voir aussi, *Description des cantons arpentés et des territoires explorés de la province de Québec*, Québec, 1889, pp. 382-383.
- 50 J.-C. Langelier, *Terrains concédés par la Couronne dans la province de Québec*, Québec, 1891, vol. 1, p. 954.
- 51 *Documents de la Session du Canada*, vol. XX, no 3, 1862, «*Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne*», p. 298.
- 52 *Documents de la Session du Québec pour les douze mois expirés le 30 juin 1885*, no 4, 1886, p. 125.
- 53 *Ibid.*, no 4, 1887, p. 86. Voir aussi, Dominique Perron, *Historique de Sacré-Coeur (1840-1978)*, La Municipalité de Sacré-Coeur, 1978, p. 30.
- 54 D. Perron, *Ibid.*
- 55 Mgr René Bélanger, «*La Rivière Sainte-Marguerite (1915-1962)*», *Saguenayensia*, mai-juin 1966, p. 63. Mgr Bélanger cite ici en référence le travail dactylographié de Mlle Françoise Tremblay, «*Sacré-Coeur: du grain à l'épi*», (document sans date).
- 56 Russel Bouchard, *Histoire de Chicoutimi-Nord*, 1985, vol. 1, pp. 218-219.
- 57 Renaldo, «*Un voyage de mon père*», récit d'un ancien publié dans *Saguenayensia*, mars-avril 1962, pp. 41-43.
- 58 Pour des informations complémentaires sur ce voyage, voir plus haut le texte portant sur L'Anse-Saint-Étienne.
- 59 ANQC, fonds Price, microfilm 188/2, f. 1915 s. Se référer à la note 40 du chapitre précédent.
- 60 *Ibid.*
- 61 Thomas Simard, «*Notes historiques géographiques statistiques sur la paroisse de St-Firmin*», p. 9. L'original de ce mémoire de 60 pages, est conservé aux Archives du Séminaire de Chicoutimi, sous la cote C-20-115.
- 62 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, Registres, Série A: Lettres, vol. II (1896-1912), pp. 440-441.
- 63 T. Simard, *op. cit.*, p. 56.
- 64 Entrevue de M. et Mme Hovington (18 janvier 1979), citée dans D. Perron, *op. cit.*, p. 37.
- 65 *Ibid.*, pp. 9-10.
- 66 R. Bélanger, «*La Rivière Sainte-Marguerite (1915-1962)*», *op. cit.*, p. 64.
- 67 Dans le droit paroissial, il est légalement possible d'élire un syndic pour vaquer à l'administration publique d'une mission. Dans ce cas, la où les personnes ainsi nommées dépendent juridiquement de l'évêque du diocèse, ces citoyens mandatés doivent administrer un peu comme l'aurait fait un

- conseil municipal. Voir à ce sujet, P.-B. Mignault, *Le droit paroissial*, Montréal, 1893, pp. 431-448.
- 68 D. Perron, *op. cit.*, pp. 34, 52, 54.
- 69 Archives de la municipalité de Sacré-Coeur, *Livre des Procès-Verbaux*, vol. I.
- 70 *Gazette Officielle*, vol. 47, p. 2554.
- 71 *Gazette Officielle*, vol. 48, p. 3047.
- 72 Car à partir de ce moment la colonie de Bay Mill est retranchée de la juridiction de la paroisse Sacré-Coeur.
- 73 R. Bélanger, «*La Rivière Sainte-Marguerite (1915-1962)*», *op. cit.*, p. 63; D. Perron, *op. cit.*, p. 35.
- 74 *L'annuaire des comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean*, 1927, p. 249.
- 75 Entrevue de M. et Mme Hovington (18 janvier 1978), *op. cit.*
- 76 Entrevue de M. et Mme Josaphat Brisson (20 décembre 1977), citée dans N. Perron, *op. cit.*, p. 38.
- 77 Entrevues de M. et Mme Hovington (18 janvier 1978), et de M. Brisson (20 décembre 1977), *op. cit.*, p. 40.
- 78 R. Bélanger, «*La Rivière Sainte-Marguerite (1915-1962)*», *op. cit.*, p. 64.
- 79 Selon les *Recensements du Canada*, la population est passée de 946 en 1921, à 1 328 en 1931. Comparés aux données fournies par les *Annales des Comtés de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean* pour les années 1923 (997 âmes) et 1927 (911 âmes), lesquelles font état de plusieurs départs au cours de cette période, les chiffres proposés par le *Recensement du Canada* pour l'année 1931 nous semblent disproportionnés.
- 80 *Annuaire des comtés de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean*, Publication Régionale Enr, 1923, pp. 205-206.
- 81 *Annuaire des comtés de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean*, Progrès du Saguenay, 1927, pp. 265-266.
- 82 D. Perron, *op. cit.*, p. 72.
- 83 *Recensements du Canada*. Eu égard à ce qui a été écrit précédemment, pour l'année 1931 nous émettons certaines réserves quant à la véracité des chiffres. Afin de ne pas fausser la courbe du tableau, nous avons donc préféré les retrancher. Se référer à la note 79 du présent chapitre.
- 84 D. Perron, *op. cit.*, pp. 73-74.
- 85 *Ibid.*, p. 79.
- 86 «*On demande une route de Sainte-Anne à Tadoussac*», *Le Progrès du Saguenay*, 22 juin 1933. Voir aussi, Russel Bouchard, *Histoire de Chicoutimi-Nord*, vol. 2, Chicoutimi, 1986, pp. 119-143.
- 87 R. Bouchard, *Le Pays...*, *op. cit.*, p. 177.
- 88 D. Perron, *op. cit.*, pp. 83-84.
- 89 Thérèse Gauthier, Dossier relatif au pont couvert de Sainte-Marguerite; document cité dans D. Perron, *op. cit.*, p. 87.
- 90 *Gazette Officielle de Québec*, vol 69, no 1, pp. 63-64; vol 69, no 46, pp. 4324-4325.
- 91 *Le Progrès du Saguenay*, «*Route Ste-Anne-Tadoussac*», 1er février 1934; «*Chemin Ste-Anne—Tadoussac*», 8 mars 1934; «*La route Ste-Anne-Tadoussac*», 5 septembre 1935.
- 92 «*Mémoire sur la route Ste-Anne-Tadoussac—Baie-Comeau*», *Le Progrès du Saguenay*, 13 février 1941.
- 93 «*La route Ste-Anne—Tadoussac*», *Le Progrès du Saguenay*, 31 octobre 1941.
- 94 *Recensement du Canada*.
- 95 *Le Progrès du Saguenay*, *op. cit.*, 13 février 1941.
- 96 «*A Ste-Rose-du-Nord*», *Le Progrès du Saguenay*, 5 janvier 1940.
- 97 R. Bouchard, *Histoire...*, vol. 2, *op. cit.*, pp. 132-134.
- 98 «*Un réquisitoire en faveur de la route de Ste-Anne à Tadoussac*», *Le Soleil au Saguenay*, 19 mars 1958.
- 99 *La Côte-Nord*, 17 avril 1958; *Le Progrès du Saguenay*, 12 avril 1958.
- 100 «*Sur la route Ste-Anne—Tadoussac les travaux vont bon train*», *Le Progrès*, 3 mars 1960; «*La route Ste-Anne Tadoussac ouverte à l'automne de 1961*», *Le Régional*, 2 juin 1960.
- 101 «*Limites territoriales du diocèse de Chicoutimi*», dans *Évocations et Témoignages*, Évêché de Chicoutimi, 1978, p. 29.
- 102 Russel Bouchard, *Les Caisses Populaires*

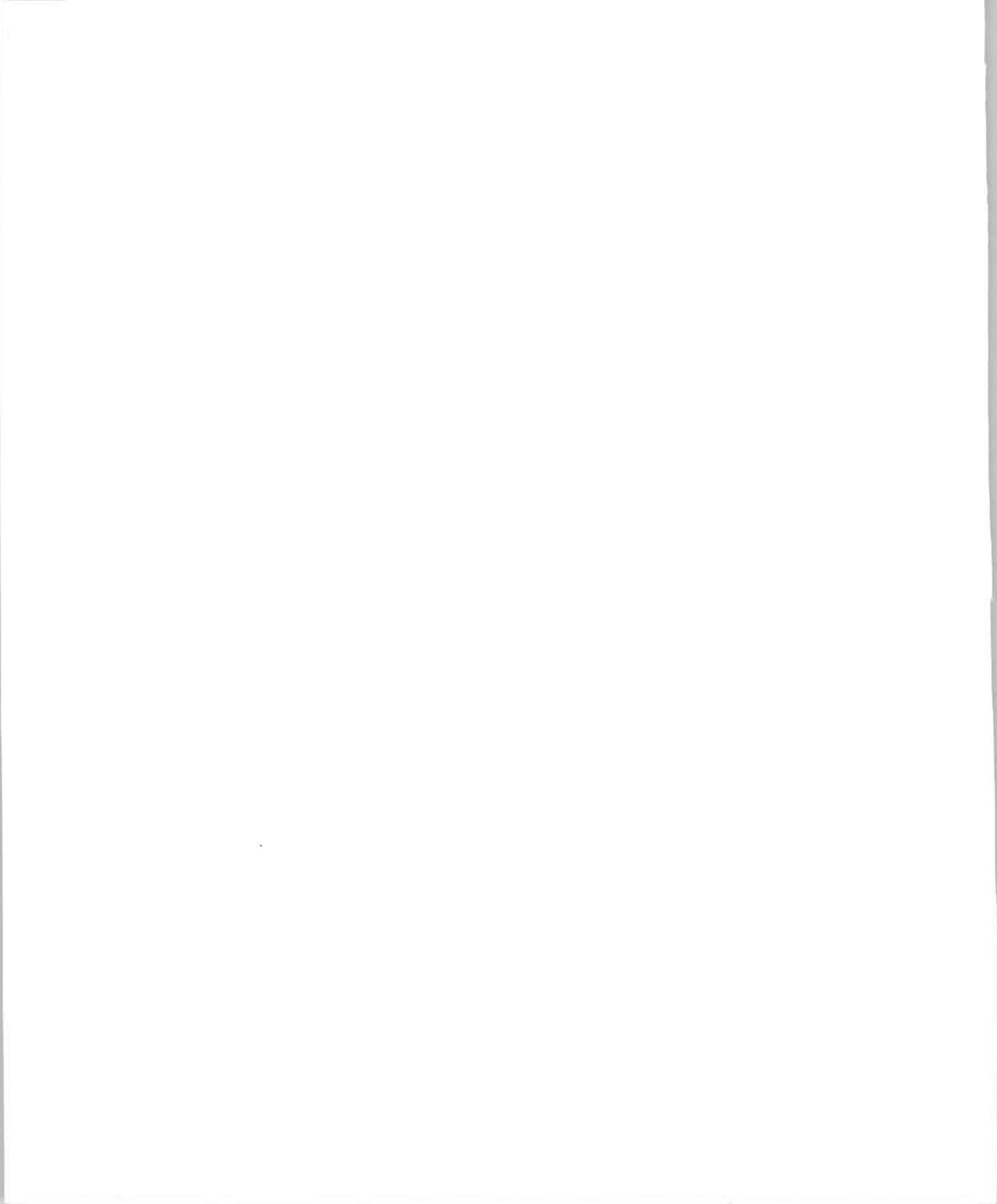
- Desjardins au Saguenay—Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, 1989, p. 87.
- 103 D. Perron, *op. cit.*, p. 98.
- 104 Surtout depuis que le gouvernement eut repris tous ses droits sur les parterres de coupe de la Sainte-Marguerite, en 1963; «*Exploitation forestière du bassin de la Ste-Marguerite*», *Le Soleil au Saguenay*, 7 février 1963.
- 105 D. Perron, *op. cit.*, p. 102.
- 106 «*Sacré-Coeur projette un moulin*», *Progrès-Dimanche*, 11 mai 1967, p. 25.
- 107 «*Si Sacré-Coeur n'obtient pas sa cartonnerie... 100 000 "pitounes" sur le Parlement*», *Progrès-Dimanche*, 28 février 1971, p. 2; «*Sacré-Coeur affirme avoir été victime d'injustice flagrante*», *Progrès-Dimanche*, 19 mars 1972, p. 12.
- 108 «*Aujourd'hui à Sacré-Coeur, après des mois de travail ardu, la population a le droit de se réjouir*», *Progrès-Dimanche*, 13 janvier 1974, p. 4.
- 109 *Ibid.*
- 110 *Ibid.*
- 111 *Gazette officielle de Québec*, vol. 105, no 26, p. 3932.
- 112 «*Aujourd'hui à Sacré-Coeur...*», *op. cit.*
- 113 *Ibid.*
- 114 *Ibid.*
- 115 *Ibid.*
- 116 «*Le fruit d'un travail collectif*», *Progrès-Dimanche*, 13 janvier 1974.
- 117 «*Crise économique à Sacré-Coeur, les vieilles hantises d'hier reviennent*», *Progrès-Dimanche*, 27 août 1978, p. 4.
- 118 *Ibid.*
- 119 «*Maintenant que Samoco a un sursis, l'attention est retenue par la coopérative forestière de Sacré-Coeur*», *Progrès-Dimanche*, 5 novembre 1978.
- 120 «*Grâce aux Produits forestiers du Saguenay, la vie reprend à Sacré-Coeur*», *Progrès-Dimanche*, 2 septembre 1979.
- 121 «*La récession épargne Sacré-Coeur*», *Progrès-Dimanche*, 4 avril 1982, p. 129.
- 122 «*L'usine de Sacré-Coeur, un géant qui dort*», *Progrès-Dimanche*, 3 juin 1984, p. 44.
- 123 Solange Deschênes, «*A Sacré-Coeur, on ne s'est pas croisé les bras*», *Ma Caisse*, juillet-août 1987, vol. 24, no 4, p. 5.
- 124 *Ibid.*
- 125 «*L'usine de Sacré-Coeur: tous les espoirs sont permis*», *Progrès-Dimanche*, 10 mars 1985, p. 38.
- 126 «*Boisaco démarrera vers le 15 juin*», *Progrès-Dimanche*, 19 mai 1985.
- 127 «*Usine bientôt en opération à Sacré-Coeur*», *Progrès-Dimanche*, 28 juillet 1985, p. 19.
- 128 S. Deschênes, *op. cit.*; «*Prix Alphonse-Desjardins, la Société d'exploitation de Sacré-Coeur au premier rang*», *Progrès-Dimanche*, 26 avril 1987, p. 4.
- 129 «*La Coop agricole de Sacré-Coeur n'a rien à envier à ses soeurs*», *Progrès-Dimanche*, 28 août 1977, p. 86.
- 130 «*Le sort de la Ste-Marguerite est maintenant réglé*», *Progrès-Dimanche*, 15 juin 1980, p. 178.
- 131 «*Inauguration du site Bardsville*», *Le Quotidien*, 20 juin 1987, p. 60.

**Saint-Basile-du-Tableau:  
une scierie, un quai, une chapelle**



### Chronologie de la mission de Saint-Basile-du-Tableau

- 1828: L'explorateur Gauvreau parle du Tableau dans son rapport
- 1839: Une croix est plantée à l'anse de la Descente-des-Femmes
- 1840: (vers) La Société Morin, construit une scierie à l'embouchure de la rivière
- 1842 (vers) William Price achète tous les moulins et sites de moulins à l'intérieur du Saguenay, dont celui du Tableau
- 1854: Arrivée probable du colon Résimond Villeneuve
- 1858: Le curé Martel donne la première mission de l'histoire du Tableau
- 1861: Le curé de L'Anse-Saint-Jean est nommé missionnaire du Tableau
- 1884: Départ des colons et fermeture de la mission
- 1888: Arrivée de nouveaux colons
- 1890: Le curé de Saint-Alexis est nommé missionnaire du Tableau
- 1901: Le curé de Saint-Félix-d'Otis est nommé missionnaire du Tableau
- 1911: Construction de la chapelle
- 1954: Restauration de la chapelle
- 1961: Les corps du cimetière de Tableau sont déplacés dans celui de Saint-Rose-du-Nord



## PARTIE III

### Saint-Basile-du-Tableau: une scierie, un quai, une chapelle

#### Premières visions et premiers arrivants

Toujours sur la rive Nord du Saguenay, en même temps que l'on ouvrait les rangs du Plateau dans le canton Albert, d'autres colons embarquaient sur des goélettes pour aller s'installer dans les anses qui n'avaient pas encore été visitées. Offrant sans aucun doute l'un des paysages les plus violents et inhospitaliers de toute la région, l'un de ces endroits, l'anse du «Tableau», doit son nom à un immense rocher situé juste en face, sur la rive Sud du Saguenay. Cette montagne qui plonge à plusieurs centaines de mètres dans les eaux glacées du fjord, présente sur sa face Nord un profil aplani par le temps, un profil qui offre l'allure d'un véritable tableau noir.

Situé presque à mi-chemin entre les municipalités de Sacré-Coeur et de Chicoutimi, l'anse du Tableau permettait à l'époque d'accéder à une riche forêt de pins et à un petit plateau qui rendait possible certains types de cultures. La petite rivière qui coule jusqu'au Saguenay (la rivière Morin appelée par la suite plus familièrement le ruisseau du

Grand Lac) et qui prend sa source au Grand Lac à Résimond, sera suffisante pour alimenter en énergie une petite scierie. C'est là que le Saguenay atteint sa plus grande dépression, soit 250 mètres de profondeur.

Les premières mentions du Tableau sont assez anciennes puisque l'explorateur Charles H. Gauvreau le signalait lors de son passage en 1828: «A 4 lieues plus bas sont les Tableaux<sup>1</sup> ainsi nommés parce que les pierres sont unies et représentent de loin des Tableaux...».<sup>2</sup> Deux ans après, son collègue Nicholas Andrews utilisera lui aussi ce toponyme pour décrire l'endroit.<sup>3</sup>

Bien avant l'ouverture du Saguenay à la colonisation agricole et forestière, les Montagnais avaient pris l'habitude de fréquenter les environs de la vallée. Une carte dessinée en 1879 par l'arpenteur Paul Dumais, nous montre qu'un sentier ou «chemin de portage» avait été pratiqué le long du ruisseau du Grand Lac et permettait d'accéder au plateau et aux territoires de chasse de l'arrière-pays.<sup>4</sup> L'un deux, Jacques Bacon, métis né

d'un père français et d'une mère montagnaise, fut probablement le dernier autochtone connu à se rendre trapper en ces lieux; à une date que nous ne saurions préciser, dans les années qui suivirent le débarquement des colons à la Grande-Baie et à Chicoutimi, il y fit un petit abattis probablement dans l'idée de cultiver son propre lopin de terre, mais il ne dut pas rester bien longtemps à cet endroit puisque nous ne retrouvons aucune lettre patente faisant référence à son nom.<sup>5</sup>

Plusieurs petits textes retrouvés par-ci par-là dans les archives de la Société Historique du Saguenay, et une petite histoire sans date ni signature se contredisent en ce qui concerne les premiers défrichements du Tableau. L'un de ces récits — un court mémoire attribué à l'ancêtre Thomas-Louis Villeneuve — fait remonter l'arrivée du premier colon<sup>6</sup> à l'année 1854 environ; selon cet écrit colligé le 9 août 1954 par Mgr Victor Tremblay, c'est son grand père Résimond Villeneuve qui serait arrivé là vers 1854.<sup>7</sup> Résimond, un fils de Basile Villeneuve, l'un des membres de la Société des Vingt et un, aurait acheté semble-t-il le terrain à son ami, le métis Jacques Bacon.<sup>8</sup> L'autre texte, portant pour titre «Une paroisse née de la forêt», tente d'établir les dates charnières entourant l'histoire de la région périphérique de la Descente des Femmes; pour son auteur, cela ne fait pas de doute, Résimond fut effectivement «le premier habitant de Tableau» mais sa venue serait postérieure à l'arrivée des premiers colons à la Descente

des Femmes (1860), à l'anse d'en Haut (1865) et à l'anse d'en Bas (vers 1865).<sup>9</sup>

Les documents d'époque faisant référence à l'ouverture du Tableau et pouvant résister à l'analyse, sont assez rares et de surcroît très peu volubiles. Le plus ancien de ces textes remonte à l'année 1849 et nous précise que dans la décennie quarante, le site du moulin, à l'embouchure du ruisseau du Grand Lac, appartenait à la famille Côté;<sup>10</sup> il avait été acheté par William Price après que celui-ci eut fait main basse (en 1842) sur tous les moulins appartenant à la Société des Vingt et un.<sup>11</sup>

Selon nos propres estimations, après la vente de la propriété des frères Côté, à une date que nous situerons entre 1854-1856, Résimond Villeneuve arrive là avec sa famille pour s'y établir. Le 13 septembre 1858, lorsque le curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie, l'abbé Louis-Antoine Martel, reçoit de l'évêque Baillargeon la responsabilité des postes et missions du Saguenay, Tableau fait partie des postes qu'il aura à visiter deux fois par année.<sup>12</sup>

Lors de sa troisième visite de l'année en ce lieu, au milieu du mois d'août 1859, le curé Martel recense une seule famille composée de sept membres, dont deux communiants et cinq non communiants. Selon le missionnaire, «l'homme de cette famille s'adonne beaucoup à la boisson» et est bien loin de se préoccuper de ses devoirs religieux. Il cultive déjà un

petit lopin de terre mais «*n'a pas payé sa dîme*», ce qui en fait à ses yeux, une personne bien peu recommandable.<sup>13</sup> Lorsqu'il reviendra l'année suivante, Martel fera état du dépérissement généralisé des missions de Rivière-Sainte-Marguerite, de Petit-Saguenay et du Tableau: à ce dernier endroit, soutient-il avec autant de vigueur, la seule famille résidante y vit bien tristement sous tous les rapports: «*toutes les personnes qui habitent ces pauvres places —poursuit-il— fréquentent les sacrements, excepté le père de la famille qui se trouve à Tableau, et qui est un ivrogne reconnu*».<sup>14</sup> La tradition orale nous dit d'ailleurs que c'est pour vaincre son problème d'ivrognerie que Résimond Villeneuve était venu s'isoler à cet endroit.<sup>15</sup>

Au début du mois de septembre 1861, l'abbé Lucien Otis est nommé nouveau curé de L'Anse-Saint-Jean et reçoit la responsabilité des missions du Bas-Saguenay, dont celle du Tableau. Pendant les cinq années où il résidera à L'Anse-Saint-Jean, l'abbé Otis ne prendra pas la peine de rédiger de rapport sur cette mission située à la limite Nord-Ouest de sa juridiction et nous ignorons s'il prit même la peine de s'y rendre. Lors de son départ en 1866, l'abbé Otis sera remplacé par l'abbé Georges-Éric Sauvageau. Dans son rapport pour l'année 1867, le missionnaire écrira que la déserte du Tableau «*est aujourd'hui sans habitant*», une remarque qui semble vouloir dicter le départ récent de Résimond Villeneuve.<sup>16</sup> Le 10 septembre de cette année-là, lorsque l'archevêque de

Québec nomme Gustave-Adolphe Girard pour remplacer l'abbé Sauvageau, la mission du Tableau n'est toujours pas incluse dans l'itinéraire prévu puisqu'il est fait mention uniquement des postes de Petit-Saguenay et de Rivière-Sainte-Marguerite.<sup>17</sup>

L'absence de référence de la part des missionnaires et de l'archevêché de Québec au cours de cette période, pose un problème d'intérêt historique, quant à savoir si Résimond Villeneuve était bel et bien parti de l'endroit à la fin des années soixante.<sup>18</sup> La renommée d'ivrogne invétéré que lui attribua l'abbé Martel et le fait qu'il ne payait pas sa dîme, faisaient de lui un colon fort peu invitant; c'est probablement pour ces raisons qu'après le départ de Martel, les missionnaires préférèrent éviter l'endroit.

En 1879, lors de la nomination de l'abbé Jean-Séverin Pelletier comme curé de L'Anse-Saint-Jean, Tableau est réinscrit dans l'itinéraire du missionnaire.<sup>19</sup> L'endroit compte à ce moment précis, trois maisons, une étable, un hangar, deux granges, une écluse et une petite scierie. Selon les remarques de l'arpenteur Dumais dont la visite coïncide justement avec la nomination de l'abbé Pelletier, Résimond Villeneuve «*demeure à cet endroit depuis un bon nombre d'années*». Il a «*déjà commencé des travaux de culture —poursuit-il— et a ensemencé 15 minots de grains en terre neuve le printemps dernier*», des commentaires nous prouvant hors de tout doute de la présence sans interruption de Villeneuve au cours de ces années. Dumais

### Missionnaires de Saint-Basile-du-Tableau

- L'abbé Louis-Antoine Martel, curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie, est nommé responsable des missions de la rivière Saguenay (1858-1861).
- Les curés de L'Anse-Saint-Jean, de 1861 à 1890: les abbés Lucien Otis (1861-1866), Georges-Éric Sauvageau (1866-1867), Gustave-Adolphe Girard (1867-1875), Paul Dubé (1875-1879), Jean-Séverin Pelletier (1879-1890).
- Les curés de Saint-Alexis-de-Grande-Baie, de 1890 à 1901: les abbés Ernest-Pierre Hervieux (1890-1891), Charles-Léon Parent (1891-1893), Thomas Roberge (1893-1899), Joseph-Ferréol Roy (1899-1901). De 1889 à 1895, l'abbé Anicet-Hilaire Marceau assistera les différents curés.
- Les curés de Saint-Félix-d'Otis, de 1901 à 1931: les abbés Hippolytes Néron (1901-1905), Paul-Pascal Lavoie (1905-1911), Alfred Gaudreault (1911-1915), Joseph Gagnon (1915-1919), Joseph Thibault (1919-1928), Charles Fortin (1928-1931).
- Les curés de Sainte-Rose-de-Lima, de 1931 jusqu'à la fermeture définitive.

**Références:** Archives de l'Évêché de Chicoutimi; Louis-Antoine Martel, *Notes sur le Saguenay*; André Simard, *Les évêques et les prêtres séculiers du diocèse de Chicoutimi*, 1969; André Côté, *Sources de l'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, 1978; Russel Bouchard, *L'Anse-Saint-Jean: 150 ans d'histoire*, 1986; Russel Bouchard et Jean Martin, *Ville de La Baie: une fenêtre sur le monde depuis 150 ans*, 1988.

avait été informé d'ailleurs que certains colons de Saint-Alphonse et de Chicoutimi se préparaient pour venir s'y installer.<sup>20</sup>

En 1880, les colons annoncés par Dumais sont arrivés puisque cette année-là le missionnaire fait état justement de la présence de quatre familles. Ces nouveaux venus n'auront été que de passage. L'année suivante, la mission ne compte plus qu'une seule famille (9 âmes) et le missionnaire prédit que d'ici peu, l'endroit ne comptera plus aucun ha-

bitant,<sup>21</sup> L'abbé Pelletier avait vu juste. A l'été 1884, lors de son passage, il informe l'archevêché que «*cette mission n'existe plus*» et qu'il n'y a trouvé que deux hommes venus expressément pour se confesser.<sup>22</sup> La mission du Tableau restera ainsi déserte pendant au moins trois années. À l'avenir, les catholiques voulant recevoir les secours de la foi, devront aller à la nouvelle mission de la Descente-des-Femmes (Sainte-Rose-de-Lima) qui est du ressort du curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie.<sup>23</sup>



Ferme traditionnelle et maisons de pionniers à Tableau, en 1938.  
Photo: The National Geographic Magazine, May 1939, p. 622.

### La renaissance de la mission du Tableau

Deux ans après le passage de l'arpenteur, le 9 février 1881, le gouvernement du Québec avait procédé à l'érection civile du canton Durocher et avait ouvert ainsi la porte à de nouveaux arrivants. Les brefs commentaires de Dumais à propos des rares terres encore disponibles dans la vallée de l'anse du Tableau, avaient certainement trouvé écho dans le Haut-Saguenay, puisque le 9 septembre suivant le colon Israël Morin enregistrait un lot de 165<sup>24</sup> acres. Tout porte à croire que ce dernier arriva presque en même temps pour effectuer les

défrichements prescrits par la loi et il fut probablement le seul à tenir le coup jusqu'en 1884, date où il décida de revendre ses propriétés à Basile Brassard et à Thomas Claveau (époux de Marie Brassard, la soeur de Basile).<sup>25</sup>

En 1887, la vie a repris son cours normal et la mission a repris une certaine vitesse de croisière. Lorsque le missionnaire viendra les visiter en 1888 et en 1889, il trouvera une population de 33 âmes répartie dans cinq familles et une petite école fréquentée par dix enfants.<sup>26</sup> En 1892, Basile Brassard qui réside

à Bagerville, part pour L'Anse-Saint-Étienne et accepte de vendre sa part à Basile Villeneuve, fils de Résimond et époux de Louise Brassard.<sup>27</sup> Ce n'est que plus tard, en 1909, que Thomas Claveau vendra sa propre part à Ernest Girard, lequel la revendra à son tour à Wilbrod Durand, en 1911. A ce moment, Tableau ne comptera que 3 familles: celles de Basile Villeneuve et de ses deux gendres, Wilbrod Durand et Georges Gauthier.<sup>28</sup>

\*\*\*

Jusqu'en 1890, le curé de L'Anse-Saint-Jean s'était toujours acquitté du mieux qu'il pouvait, de ses missions du Bas-Saguenay. Depuis la création de la paroisse de Sacré-Coeur, en 1886, Tableau restait alors sa seule responsabilité sise sur la rive Nord du Saguenay. En 1890, l'Évêché de Chicoutimi redécoupe la carte du diocèse et confie la mission du Tableau au curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie.

Lorsqu'il arrive pour effectuer sa première visite des lieux, au début du mois de novembre 1890, l'abbé Ernest-Pierre Hervieux est surtout préoccupé par les 60 à 80 bûcherons qui travaillent non loin de là, dans les chantiers de la Compagnie Price Brothers. La population permanente qui se maintient toujours à cinq familles regroupant en tout et partout une trentaine d'habitants, fait du Tableau, la plus petite mission des environs: le Ruisseau-à-Caille qui deviendra plus tard la paroisse de Saint-Félix-d'Otis, compte 102 habitants (15

familles), la Descente-des-Femmes (12 familles) et Saint-Achille du Cap-à-l'Est<sup>29</sup> (12 familles) en comptent 75 chacune.

Lors du voyage de l'abbé Hervieux, les chefs de familles exprimeront le désir de construire une petite chapelle, mais trouvant alors plus important de leur assurer des visites plus régulières de la part du missionnaire, la requête sera tout simplement rejetée.<sup>30</sup> Ainsi qu'en font foi les quelques rapports sur les missions, la petite population est si pauvre qu'ils sont incapables de payer leur dîme et de s'acquitter de leurs devoirs pécuniers envers leur Église.

De 1890 à 1895, le curé de Saint-Alexis sera secondé —pour le ministère d'été— dans sa tâche par l'abbé Anicet-Hilaire Marceau, une personnalité religieuse particulièrement engagée dans le secteur de l'enseignement au Séminaire de Chicoutimi. A chacune de ses visites, à travers de courts textes où se côtoient l'amour de la nature et celle de son Créateur, il s'avouera incapable de résister au charme de l'endroit. Ainsi qu'il le précisera dans une de ses lettres qu'il publiera dans une édition du *Progrès du Saguenay*, la mission du Tableau n'a rien de bien original: «*Rien ne ressemble plus à une Mission qu'une autre Mission*», avoue-t-il candidement.<sup>31</sup>

Pour signaler la venue du prêtre, les gens ont pris l'habitude d'exprimer leur joie en hissant le pavillon sur un mât qui se dresse à

proximité de la croix. Sitôt arrivées, les femmes dressent l'autel dans une chambre de la maison du colon Basile Villeneuve, pendant que dans une autre pièce le prêtre écoute les confessions. Des bouquets de fleurs des champs aux teintes multicolores parfument subtilement l'atmosphère, «*comme l'encens du Saint-Sacrifice*». Au cours de l'office religieux du matin, le célébrant y va d'une instruction longue et soignée. Dans l'après-midi, les enfants vont au catéchisme et le soir venu, tous sont réunis pour réciter la prière en commun. Le lendemain, ou le surlendemain si le vent n'est pas de la partie, le missionnaire entreprend en goélette le voyage de retour en philosophant sur l'extraordinaire privilège de la vie.<sup>32</sup>

\*\*\*

«Ce qui est toujours nouveau c'est l'empressement avec lequel on reçoit le missionnaire; c'est comme la sève qui tous les printemps circule dans l'arbre et quoiqu'il n'y ait rien de plus semblable à un printemps qu'à un autre printemps, c'est toujours un spectacle ravissant de voir la vie circuler, s'épanouir à tous les degrés de l'échelle végétale.»<sup>33</sup>

\*\*\*

L'abbé Marceau était devenu très rapidement un mordu inconditionnel du Tableau. Dès son premier contact, il avait été séduit par la nature, le ruisseau, les arbres, l'air pur, les enfants qui gambadaient joyeusement dans les champs accrochés presque en équilibre à flanc de montagne. Pour lui, la moindre petite chose devenait

prétexte à la poésie. Nous lui devons sans aucun doute la description la plus savoureuse des lieux, une description empreinte de sévérité et de douceur:

\*\*\*

«Ces anses sont entourées de montagnes d'une hauteur perpendiculaire à donner le vertige. Les pics menaçants qui font rouler les échos terribles de la foudre répondent aussi avec douceur aux éclats de gaieté franche et épanouie des enfants qui s'amuse sur cette grande nature.»<sup>34</sup>

\*\*\*

A la fin des années quatre-vingt-dix, le curé de Saint-Alexis est encore responsable des missions du Bas-Saguenay, à l'exception de celle de Petit-Saguenay qui est desservie par le curé de L'Anse-Saint-Jean: par ordre d'importance, nous retrouvons toujours les missions de Saint-Félix-d'Otis (150 âmes réparties dans 22 familles), Sainte-Rose-de-Lima (75 âmes réparties dans 13 familles), le Tableau (20 âmes réparties dans 3 familles), ainsi que les deux postes du Cap-à-l'Est (57 âmes réparties dans 8 familles) et de L'Anse-aux-Érables (5 âmes réparties dans 1 famille).<sup>35</sup> Au début du siècle, Tableau compte toujours seulement trois familles et plus rien n'indique que la population pourra s'accroître à nouveau. Ayant pris l'habitude de compter sur leurs propres moyens, ces gens évoluent dans un esprit de désintéressement quasi total et survivent toujours aussi péniblement, grâce à la culture de la terre, à la chasse et à la pêche.

Situés stratégiquement à mi-chemin du pont de glace qui relie la baie des Ha! Ha! à L'Anse-Saint-Jean pendant la saison froide, les lieux sont reconnus depuis belle lurette comme étant le relais principal qui permet aux voyageurs de se reposer et de se restaurer. C'est le «Half Way House», le Camp du Milieu comme disaient les anciens.<sup>36</sup> A plusieurs occasions, des voyageurs intrépides ont eu la vie sauve grâce à la générosité des résidents de l'endroit. Vers 1924 notamment, on fait état du sauvetage héroïque d'au moins dix chefs de familles de L'Anse-Saint-Jean.<sup>37</sup>

Pour faciliter les communications, Basile Villeneuve et Thomas Claveau, entreprennent en 1901, sans aide gouvernementale, la construction d'une cage devant marquer le début des travaux d'érection d'un quai. Une fois cette première phase complétée, les entrepreneurs adressent une requête au gouvernement dans le but d'obtenir des subventions devant les aider à compléter leur projet. Un ingénieur est alors délégué afin d'évaluer l'étendue du chantier, rédige un rapport favorable et réussit à leur faire voter 5 000\$. Pour différentes raisons pratiques et



Le vieux quai de Saint-Basile-du-Tableau, construit en 1901 grâce à une aide gouvernementale.  
Photo: coll. Russel Bouchard, 1991.

de faisabilité, les montants ainsi votés sont détournés au profit de la construction du quai de la Descente-des-Femmes.<sup>38</sup> Cette dernière mission qui compte une population cinq fois plus importante et qui détient un potentiel agricole beaucoup plus intéressant que celui du Tableau, offre de surcroît un havre naturel beaucoup plus spacieux qu'à ce dernier endroit. C'est principalement pour ces raisons que les ingénieurs du gouvernement et certaines personnes influentes de la Descente-des-Femmes, avaient trouvé plus raisonnable de détourner les fonds pour les réaffecter à la construction de leur propre quai.<sup>39</sup>

Les travaux de construction du quai du Tableau ne reprendront pour leur part que sous le gouvernement de R.B. Bennet (1930-1935). A cette époque, la crise frappe durement tout le Canada, et les différents paliers gouvernementaux unissent leurs efforts pour tenter de la juguler. A Tableau, le gouvernement fédéral trouvera là une efficace façon de retenir les rares colons sur leurs terres. Les maigres sommes allouées à sa construction seront réparties sur plusieurs années et permettront aux quelques familles de résidents de tenir le coup.

### **La chapelle de Saint-Basile-du-Tableau**

Au début des années 1910, Tableau n'avait rien perdu de son cachet naturel. Le taux de population atteignait à peine les 20 habitants, et le patrimoine architectural des lieux ne comptait guère plus que trois ou quatre

maisons et quelques bâtiments de ferme. La petite scierie hydraulique construite vers 1840 par les membres de la Société Morin et qui fournissait toujours du travail saisonnier aux rares habitants de l'endroit, commençait à donner des signes d'épuisement et sera reconstruite sous peu sur le même site.

En 1910, Basile Villeneuve et sa famille désirent remplacer l'humble chambre de sa maison où le missionnaire célèbre la messe lors de ses rares et courtes visites, par une chapelle où il sera désormais possible de se réunir pour les offices religieux. De sa propre initiative et sans attendre la permission de l'Évêché, il entreprend alors avec l'aide de ses parents la construction du temple. Le 28 septembre 1911, à la demande de l'évêque de Chicoutimi, l'abbé Joseph-Ferréol Roy préside à la bénédiction de la petite chapelle et de la cloche de la mission qui prendra le nom de «Saint-Basile» pour honorer le constructeur. Dans la salle, assistent également le curé de Saint-Félix-d'Otis, l'abbé Alfred Gaudreault, ainsi qu'une soixantaine de personnes des paroisses du Saguenay qui ont nolisé le «Marie-Louise» pour la circonstance.<sup>40</sup>

Après la messe, un banquet est servi pour remercier les parrains de la cloche: le curé de Jonquière, M. l'abbé Pelletier, ainsi qu'Israël Morin, le premier propriétaire du Tableau et le constructeur de la scierie, qui n'y était pas retourné depuis 35 ans. Touché par la cérémonie et voulant aider à payer la

construction de l'autel, le propriétaire du navire, Épiphan Gagnon, un résidant du village de Sainte-Anne, accepte de verser le prix des passages aux entrepreneurs.<sup>41</sup>

La chapelle de Saint-Basile-du-Tableau servira à de nombreuses occasions et insufflera presque un élan nouveau à la petite population qui comptera une trentaine d'habitants en 1923.<sup>42</sup> Devenue principal lieu de rassemblement pour souligner les joies comme les épreuves de la communauté, on y célébrera quatre baptêmes, quatre mariages et trois services funéraires.<sup>43</sup> Le 7 juillet 1926, alors que l'on assiste au premier mariage de l'histoire de la chapelle, celui de Basile Villeneuve (fils) et de Clémence Tremblay, on célèbre également les noces d'or de Basile (père) Villeneuve. Ce sera la plus grande fête de toute l'histoire du Tableau...

Pour souligner l'événement, plusieurs parents et amis (environ 300 convives) en provenance de Chicoutimi et des trois paroisses de la Grande-Baie, se sont alors déplacés afin de s'y rejoindre. Par une température exceptionnellement belle, aux petites heures du matin, les invités commencent à arriver et sont accueillis sous les chants et les rires qui fusent de toute part. Le moment est à la fête et pour la circonstance la localité a pris un aspect de réjouissance qui lui est inaccoutumé. À 10 heures du matin, dans la chapelle habilement décorée, le curé de Saint-Félix-d'Otis, l'abbé Joseph Thibault, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre, procède

au mariage et à l'office divin. L'église est remplie à craquer. Plusieurs doivent suivre la cérémonie sur le parvis, à l'extérieur. Les mariés et leurs témoins ont pris place à la balustrade et c'est la chorale de Port-Alfred qui exécute les chants sacrés. Après la messe, un banquet suivi d'une «sauterie» sont offerts à la grande joie de tous.<sup>44</sup>

Après la Deuxième Grande guerre, la localité du Tableau voit partir un à un les petits enfants des pionniers. Au cours de l'été 1954, la chapelle est restaurée et seuls les descendants des Villeneuve vivent là encore de façon permanente:<sup>45</sup> il y a celles de Louis, de Jean-Baptiste et de Philippe Villeneuve, puis ceux de Marius et d'Antoine Gauthier.<sup>46</sup> En 1961, alors que les derniers héritiers de Résimond Villeneuve se préparent à quitter les lieux, l'Évêché de Chicoutimi accorde la permission de faire exhumer tous les corps du petit cimetière pour les transporter dans celui de Sainte-Rose-du-Nord. Pour les anciens, ce déplacement des sépultures sera vécu comme un véritable déchirement et il ne restera que la petite chapelle pour rappeler aux visiteurs qu'à une époque pas si lointaine, quelques familles de colons ont résisté à la nature hostile des lieux et s'y sont établies à demeure. Ils y ont fondé famille, ont cultivé la terre et ont fourni de main-d'oeuvre à la scierie locale, unique pourvoyeuse d'emplois pendant toutes ces années.

Lorsque partent les derniers descendants des premiers colons, au milieu des années



La petite chapelle de Saint-Basile-du-Tableau, construite en 1911 par Basile Villeneuve.  
Photo: coll. Russel Bouchard, 1991.

soixante, les terres aboutissent aux mains du docteur Roméo Gagnon; ce dernier les revendra en 1972, à Dame Louis Morin, épouse de Yvon Gauthier. En 1973, Dame Louis Morin et Dame Claire Riverin achèteront une autre section de terrain qui appartenait encore à Jean-Baptiste Villeneuve.<sup>47</sup> Quant à la chapelle, elle sera achetée par la paroisse de Sainte-Rose-du-Nord à l'automne 1969.

Aujourd'hui, Tableau est devenu un lieu de villégiature qui assure toujours à ses résidents saisonniers, une qualité environ-

nementale demeurée pratiquement inchangée depuis l'époque héroïque des premiers arrivants. Seules quelques résidences d'été, qui font face à la rivière Saguenay et qui ont été construites à partir des années cinquante, modifient l'environnement historique. Quelques traces de l'ancienne scierie sont encore perceptibles et témoignent d'une activité industrielle passée, à de rares occasions un prêtre vient célébrer la messe dans l'antique chapelle, et le quai, malgré le fait qu'il a pris un solide coup de vieux, défie toujours le temps.

## RÉFÉRENCES

- 1 Ici, Gauvreau faisait probablement référence aux Tableau Nord et Tableau Sud.
- 2 *Exploration du Saguenay, 1828, op. cit.*, p. 411.
- 3 *Pressions pour ouvrir le Saguenay, 1829-1836*, Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay, 1968, p.27.
- 4 *Gouvernement du Québec, Service de l'arpentage*, D-33-1.
- 5 Vincent Brassard, «*Bref historique du Tableau*», ANQC., fonds SHS, Mémoire no 118.
- 6 Nous sous-entendons ici comme premier colon, quelqu'un qui arrive pour cultiver et vivre principalement du travail de la terre.
- 7 ANQC, fonds SHS, M 180-113.
- 8 ANQC., fonds SHS, Mémoire no 118.
- 9 «*Une paroisse née de la forêt*», document sans date ni signature mais qui remonte à l'année 1983 environ; dont des copies dactylographiées sont conservées aux Archives de l'Évêché de Chicoutimi, (non coté), et dans le fonds de l'auteur, 30p.
- 10 Selon la tradition orale, vers 1840, quelques membres de la famille d'Israël Morin (frères et cousins) s'étaient formés en société (la Société Morin) et avaient construit à l'embouchure de la rivière qui portera leur nom, une petite scierie à l'eau. Après l'avoir fait fonctionner pendant quelques mois, ils auraient abandonné leurs droits à la famille Côté qui les abandonnera à son tour à William Price. Ce n'est que plus tard que le moulin sera revendu à d'autres particuliers. Témoignage de M. Otto Villeneuve, Sainte-Rose-du-Nord, 19/02/90.
- 11 *Petition William Price, op. cit.*, p. 7.
- 12 L.-A. Martel, *Notes sur le Saguenay, op. cit.*, p. 69.
- 13 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 9, cote 9, volume 1, pièce 2.
- 14 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 1, cote 9, volume 1, pièce 3.
- 15 «*La paroisse [sic] de Tableau a 50 ans*», *Le Soleil au Saguenay*, 6 juillet 1960, p. 13.
- 16 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 19, cote 9, volume 1, pièce 5.
- 17 Lucien Otis, «*Notes touchant les premiers établissements de l'Anse St-Jean*», photocopie de l'original conservée aux ANQC, fonds SHS, document 25.
- 18 *Ibid.*, pp. 54-55
- 19 *Ibid.*, pp. 84-85.
- 20 *Gouvernement du Québec, Service de l'arpentage*, D-33-1.
- 21 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 19, cote 9, volume 1, pièce 15. Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 19, cote 9, volume 1, pièce 15.
- 22 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 19, cote 9, volume 1, pièces-18-19.
- 23 Archives du Séminaire de Chicoutimi, C-27-91.
- 24 J.-C. Langelier, *Terrains concédés... op. cit.*, t.1, p. 287.
- 25 «*Bref historique...*», *op. cit.*
- 26 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, «*Rapport annuel sur la paroisse de L'Anse-Saint-Jean, pour l'année finissant le 1er septembre 1889*», p. 15.
- 27 «*Bref historique...*», *op. cit.*
- 28 «*A St-Basile de Tableau*», *Le Progrès du Saguenay*, 5 octobre 1911.
- 29 Nommée ainsi en l'honneur du curé de Saint-Alexis-de-Grande-Baie (1865-1873), l'abbé Achille-Joseph Pelletier.
- 30 Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 9, cote 9, (volume 3, pièce 2) et (volume 1, pièce 32).
- 31 «*Mission du Tableau*», *Le Progrès du Saguenay*, 20 juillet 1893; «*Mission à L'Anse du Tableau*», *Le Progrès du Saguenay*, 7 juillet 1892.
- 32 *Ibid.*
- 33 *Ibid.*
- 34 «*Mission à L'Anse du Tableau*», *op. cit.*
- 35 Le poste de L'Anse-aux-Érables était situé sur la rive Sud du Saguenay, entre Tableau et Sainte-Rose-de-Lima. Archives de l'Évêché de Chicoutimi, «*Rapports annuels sur la paroisse de*

- Saint-Alexis*», pour les années 1896, 1899 et 1900.
- 36 «*Le Tableau et la Descente des Femmes*», *Le Progrès du Saguenay*, 29 mai 1902.
- 37 ANQC, fonds SHS, M/180/113, Témoignage de Thomas-Louis Villeneuve, 9 août 1954.
- 38 «*Le Tableau et la Descente des Femmes*», *op. cit.*; voir aussi à ce sujet, *Documents de la Session du Canada*, «*Rapport du ministre des Travaux publics*», (vol. XXXIX, no 8, 1905, pp. 121-122), (vol. XL, no 8, 1906, p. 140), (vol. XLI, no 7, 1906-7, pp. 132-133).
- 39 Témoignage de M. Otto Villeneuve de Sainte-Rose-du-Nord, né à la Grande-Baie en 1905.
- 40 «*A St-Basile du Tableau*», *op. cit.*
- 41 *Ibid.*
- 42 *L'Annuaire des comtés de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean*, Publication régionale enr., Chicoutimi, 1923, p. 203.
- 43 ANQC, fonds SHS, M 180-113.
- 44 «*Fête grandiose à St-Basile du Tableau*», *Le Progrès du Saguenay*, 16 juillet 1926.
- 45 «*Chapelle restaurée à St-Basile du Tableau*», *Le Soleil au Saguenay*, 26 août 1954; «*Le plus beau site du Saguenay et sa plus petite localité, Tableau*», *Le Soleil au Saguenay*, 18 novembre 1863.
- 46 «*La paroisse de Tableau à cinquante ans*», *op. cit.*
- 47 Bureau d'enregistrement du district de Chicoutimi, acte no 326823.

